



Université de Montréal

Le gouvernement du Québec, les relations internationales et  
l'environnement économique international (1973-1994)

Par  
Hugo Hamel-Perron

Département d'Histoire  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

Mai 2015

© Hugo Hamel-Perron, 2015

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
Le gouvernement du Québec, les relations internationales et  
l'environnement économique international (1973-1994)

présenté par  
Hugo Hamel-Perron

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Samir Saul  
président-rapporteur

M. David Meren  
directeur de recherche

M. Jacques Rouillard  
membre du jury

## Résumé

L'objectif de ce mémoire est de jeter les bases d'un nouveau récit historique portant sur les relations internationales du Québec, en rupture partielle avec le récit traditionnel, essentiellement issu des écrits provenant de la science politique, qui décrit l'activité internationale du gouvernement québécois en cherchant dans les particularités de l'histoire québécoise elle-même les forces de changement. Ce faisant, nous tentons plutôt de montrer que l'histoire des relations internationales du Québec est inexorablement enchâssée dans l'histoire canadienne, dans l'histoire nord-américaine et surtout dans l'histoire du capitalisme et du néolibéralisme.

Depuis le début de son existence en tant qu'entité politique moderne, le gouvernement québécois entretient des liens avec des gouvernements étrangers, l'intensité de ceux-ci étant fonction des grandes transformations affectant le système capitaliste international au grand complet. Vers la fin de la période 1867-1973, la politique internationale du gouvernement québécois est institutionnalisée politiquement et juridiquement grâce à la formulation de la doctrine Gérin-Lajoie, qui s'appuie sur les dispositions constitutionnelles propres au Canada pour élaborer la politique internationale québécoise. Dans la période 1973-1981, les relations internationales du Québec se focalisent davantage sur des questions économiques, telles que la quête de capitaux étrangers et la projection d'une image de marque positive sur les marchés étrangers. Puis, dans la période 1981-1994, l'activité internationale du Québec est marquée par le virage néolibéral qui affecte tous les gouvernements capitalistes dans le monde. Ainsi, l'appareil diplomatique du Québec est de plus en plus perçu comme un outil de promotion des exportations des entreprises québécoises et d'adaptation à l'augmentation de l'interdépendance économique, et de moins en moins comme un réseau de contacts politiques et culturels.

Afin de faire cette démonstration, nous puisons essentiellement dans deux types de sources primaires : d'une part, des sources gouvernementales, dont les rapports annuels des différents ministères associés aux relations internationales du Québec et du Canada au fil de la période et les livres blancs de politique internationale qu'ils ont publié, et d'autre part, des publications issues du milieu des affaires, dont la revue *Les Affaires*, excellent baromètre de la mentalité dominante de la classe entrepreneuriale du Québec et du Canada francophone.

**Mots-clés :** Québec, Canada, relations internationales, libre-échange, néolibéralisme, capitalisme, ALÉ, ALENA.

## Abstract

The objective of this thesis is to lay the foundations of a new narrative of the Quebec government's international relations, one distinct from the traditional account that emerged from the work of political scientists who have described the international activities of Quebec as essentially the product of its unique historical path. By contrast, this thesis aims to show that the history of Quebec's international relations must be understood as being embedded in the larger histories of Canada and North America, and especially in the histories of capitalism and neoliberalism.

Since the beginning of its existence as a modern political entity, the Quebec government has nourished links with foreign governments, the intensity of which were determined by the transformations affecting the entire international capitalist order. Towards the end of the 1867-1973 period, the international policy of the Quebec government was institutionalized, both politically and juridically, through the formulation of the Gérin-Lajoie doctrine, which drew upon Canadian constitutional particularities as the basis of Quebec international policy. In the period framed by the 1972-73 and 1981-82 economic crises, Quebec's international relations focused increasingly on economic issues, notably the search for foreign investment and the projection of a positive brand image abroad. Then, in the period extending from the 1981-82 crisis to the conclusion of the North American Free Trade Agreement in 1994, Quebec's international activity was transformed by the neoliberal shift affecting all of the world's capitalist governments. Thus, Quebec's diplomatic apparatus came to be perceived as a tool for the promotion of Quebec business exports and the adaptation to the rise of economic interdependence and free trade, and decreasingly, as a network of political and cultural diplomatic ties.

To demonstrate this, this thesis is based upon two main bodies of primary sources: first, government publications such as the annual reports issued by the different ministries that have been associated with Quebec's and Canada's international relations throughout the period, notably the white papers that they published; and secondly, publications produced by the business community, mainly *Les Affaires* magazine, an excellent barometer of the dominant mentality of the Quebec and French-Canadian business class.

**Key-words:** Québec, Canada, international relations, free trade, neoliberalism, capitalism, FTA, NAFTA.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciements.....	v
Introduction.....	1

### Premier Chapitre : Les relations internationales du Québec avant 1973 : considérations historiques et théoriques

Introduction.....	10
1.1 Les premiers balbutiements : de la Confédération à la Grande Crise (1867-1929).....	11
1.1.1 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (l'AANB) de 1867.....	11
1.1.2 Une première expansion de la diplomatie québécoise (1867-1929).....	13
1.2 La Grande Crise, Maurice Duplessis et le repli de la diplomatie québécoise (1929-1945).....	15
1.3 Les Trente Glorieuses, la mondialisation et l'érosion du système westphalien.....	17
1.3.1 Les Trente Glorieuses et la mondialisation (1945-1973).....	17
1.3.2 L'érosion du système westphalien et l'émergence de la paradiplomatie.....	19
1.4 Les Trente Glorieuses au Québec : Maurice Duplessis, la Révolution tranquille et la fin d'une époque (1945-1973).....	21
1.4.1 Une société en mouvance : néonationalisme, internationalisme et modernisation.....	21
1.4.2 Les années soixante au Québec : expansion de l'État et effervescence de la diplomatie..	24
1.4.3 Vers une « dépolitisation » des relations internationales du Québec (1967-1973).....	30
Conclusion.....	35

### Deuxième Chapitre : D'une crise à l'autre : la diplomatie québécoise face au ralentissement de l'économie mondiale (1973-1981)

Introduction.....	36
2.1 Contexte mondial en mutation : choc pétrolier, crise économique et fin des Trente Glorieuses .....	38

<b>2.2 Vers un « virage étasunien » de la diplomatie québécoise ?.....</b>	<b>41</b>
2.2.1 <i>Le développement d'une politique étasunienne.....</i>	42
2.2.2 <i>L'« Opération Amérique » : le « virage américain » des relations internationales du Québec.....</i>	45
<b>2.3 La relation franco-québécoise : les limites de la coopération culturelle et politique.....</b>	<b>49</b>
2.3.1 <i>La politique linguistique de Bourassa et un nouveau rapprochement franco-québécois..</i>	49
2.3.2 <i>Relations franco-québécoises : le milieu privé n'est pas au rendez-vous.....</i>	53
2.3.3 <i>L'extension géographique des relations internationales du Québec.....</i>	54
<b>Conclusion.....</b>	<b>58</b>

**Troisième Chapitre : Le virage néolibéral et la promotion du libre-échange  
dans les relations internationales du Québec (1981-1994)**

<b>Introduction.....</b>	<b>59</b>
<b>3.1 La montée de l'idéologie néolibérale.....</b>	<b>60</b>
3.1.1 <i>Le néolibéralisme : la genèse et la propagation d'une théorie d'action politique.....</i>	61
3.1.2 <i>La pénétration de l'idéologie néolibérale au Canada.....</i>	63
3.1.3 <i>Le néolibéralisme jusque dans l'identité : l'essor du capitalisme à la québécoise.....</i>	67
<b>3.2 La récession de 1981-82 et le virage néolibéral du gouvernement québécois.....</b>	<b>70</b>
3.2.1 <i>Origines de la récession de 1981-82 et ses impacts au Québec.....</i>	70
3.2.2 <i>Le virage néolibéral du gouvernement péquiste de René Lévesque.....</i>	71
3.2.3 <i>Privatisations et déréglementation : poursuite de l'agenda néolibéral sous les Libéraux</i>	75
<b>3.3 Le virage néolibéral dans les relations internationales du Québec.....</b>	<b>77</b>
3.3.1 <i>L'expression du discours néolibéral dans l'action internationale du Québec.....</i>	77
3.3.2 <i>Les deux livres blancs de politique internationale du gouvernement québécois.....</i>	82
3.3.3 <i>Analyse discursive des deux énoncés de relations internationales.....</i>	84
<b>3.4 L'ALÉ et L'ALENA : le Québec face à la libéralisation des échanges économiques.....</b>	<b>86</b>
3.4.1 <i>Perspectives divergentes sur le libre-échange.....</i>	87
3.4.2 <i>Le gouvernement québécois face au libre-échange.....</i>	91
<b>Conclusion.....</b>	<b>94</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>95</b>

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon ami et directeur de recherche M. David Meren. Ton dévouement, ta perspicacité, ton efficacité et ton encouragement ont été d'une aide inestimable dans cette démarche. Merci à Marie-Hélène, pour m'avoir enduré dans mes pires moments et pour m'avoir soutenu de mille et une manières dans les derniers mois. Je suis incroyablement chanceux de t'avoir. Merci à mes parents, vous m'avez donné les outils pour entreprendre cette longue démarche. Je vous serai éternellement reconnaissant. Merci au membres du jury, MM. Samir Saul et Jacques Rouillard, pour votre temps et vos précieux commentaires. Merci à Reddit, à SMBC Comics et à XKCD pour les nombreuses heures de procrastination en ligne. Finalement, merci à tous mes amis, qui n'ont aucune idée de ce que je fais mais qui m'aident à le faire tout de même.



*À Rita et Michel,  
sans qui rien de tout cela n'est possible*

# **Introduction**

Le 4 septembre 2014, le journal montréalais *La Presse* annonçait que, dans la vague de compressions budgétaires envisagée par le gouvernement libéral de Philippe Couillard pour retrouver le chemin du déficit zéro, le statut du ministère des Relations internationales du Québec (MRI) pourrait être rétrogradé au statut de secrétariat affilié à un autre ministère<sup>1</sup>. Bien qu'aucune décision définitive sur l'avenir du MRI n'avait été prise au moment d'écrire ces lignes, soulignons tout de même que des coupures dans la diplomatie québécoise avaient déjà eu lieu sous le gouvernement actuel. En effet, la ministre des Relations internationales Christine St-Pierre annonçait en juin 2014 la fermeture de trois délégations étrangères du Québec, soit celles de Santiago au Chili, de Taipei à Taïwan et de Moscou en Russie<sup>2</sup>. Ces coupures surviennent dans un contexte d'austérité budgétaire justifié, selon le gouvernement libéral, par les difficultés économiques auxquelles fait face la province. Pour illustrer ces difficultés, le premier ministre évoquait des parallèles avec la crise économique de 1981-82 qui poussa le gouvernement péquiste de René Lévesque à réduire de 20% les salaires de la fonction publique.

L'idée de réduire la taille de l'État pour faire face aux conjonctures économiques difficiles n'est certes pas nouvelle dans le discours politique au Québec (ou ailleurs), pas plus que l'idée de revoir la structure de l'appareil de relations intergouvernementales de l'État québécois, qui a connu pratiquement autant de métamorphoses depuis les années 1960 que la province a connu de gouvernements. Ce qui est davantage surprenant, c'est que l'extension des relations internationales du Québec et l'augmentation des dépenses dans ce domaine, par le passé, ont plus souvent qu'autrement été justifiées en termes économiques également. Autrement dit, il s'agit d'une sorte de dilemme sur lequel les gouvernements successifs du Québec ont difficulté à s'entendre : les relations internationales du Québec sont-elles rentables, en tant que vecteurs de développement économique, ou sont-elles plutôt des dépenses facultatives que la province peut seulement se permettre en période de prospérité? Il s'agit d'une question bien difficile, car il est extrêmement ardu, d'un point de vue comptable, de mesurer l'efficacité des budgets alloués aux relations internationales en termes de retour sur investissement, mais aussi parce que la rentabilité économique n'est certainement pas le seul critère pertinent pour mesurer l'utilité de ces dépenses pour la société québécoise.

Loin de vouloir apporter un jugement définitif sur ce débat d'actualité, ce mémoire propose plutôt d'explorer d'un point de vue historique le développement des relations internationales du Québec, sujet jusqu'ici trop peu abordé par la communauté historique, afin de contribuer à la réflexion

---

1 Simon Boivin, « Ministère des relations internationales : le couperet pourrait tomber », *La Presse*, 4 septembre 2014, p. A1.

2 Jean-Marc Salvet, « Représentations à l'étranger : Québec coupe dans la diplomatie », *La Presse*, 6 juin 2014, p. A1.

intellectuelle que de tels questionnements imposent. Les relations internationales du gouvernement québécois et du ministère qui leur est aujourd'hui rattaché (le MRIF) s'inscrivent dans une évolution historique qu'il convient de comprendre afin de situer le débat actuel dans sa perspective temporelle. Nous centrerons notre analyse sur les aspects économiques de cette évolution, non seulement parce qu'ils ont été largement écartés du récit existant, mais aussi parce que nous postulons que les considérations économiques sont à l'origine du développement des relations internationales du Québec.

À ce jour, ce sont essentiellement les politologues qui ont contribué à la construction d'un récit historique cohérent de l'activité internationale du Québec, mettant naturellement l'accent sur les aspects politiques et culturels. Ce récit à saveur souvent nationaliste insiste sur la particularité du cas québécois, en tant que précurseur parmi les États non souverains actifs sur la scène internationale. Il puise surtout dans les circonstances internes propres au Québec pour illustrer le caractère unique du parcours québécois. Lorsque ces chercheurs mettent le cas québécois en relation avec des tendances internationales, c'est généralement pour relever des similarités avec la Catalogne, l'Écosse ou la Wallonie, reconnaissant implicitement l'importance du nationalisme identitaire et du souverainisme pour expliquer l'émergence d'une diplomatie québécoise. Le récit dominant émergeant de cette littérature veut que le Québec soit devenu actif sur la scène internationale seulement à partir de la Révolution tranquille pour faire concurrence à la diplomatie canadienne, trop peu représentative de ses intérêts. Pourtant, les faits historiques, nous le verrons, montrent bien que le Québec entretenait des relations avec l'étranger bien avant la Révolution tranquille<sup>3</sup> et que l'extension et le renforcement du réseau diplomatique québécois ne fut pas l'œuvre exclusive des forces nationalistes ou souverainistes<sup>4</sup>.

En effet, ce qui retient l'attention dans l'histoire des relations internationales du Québec n'est pas le clivage entre fédéralistes et souverainistes, mais plutôt l'impressionnante continuité entre gouvernements successifs, fédéralistes et indépendantistes confondus. D'ailleurs, à ce jour, le plus important recul qu'ait connu le réseau diplomatique québécois fut orchestré par le gouvernement séparatiste de Lucien Bouchard au courant de la deuxième moitié des années 1990, dans une perspective d'atteinte du déficit zéro. Par la suite, le gouvernement libéral et fédéraliste de Jean Charest relancera l'activité internationale de la province, malgré son désir annoncé de réduire d'un milliard de dollars par année les impôts des particuliers au Québec<sup>5</sup>.

3 Pensons aux voyages européens d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière, Joseph-Adolphe Chapleau et de leurs ministres des Finances dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, ou encore à la nomination d'Hector Fabre comme agent général du Québec à Paris en 1882.

4 Comme nous verrons dans l'ensemble de ce mémoire, tant les gouvernements du Parti libéral du Québec, de l'Union nationale ou du Parti québécois feront progresser l'appareil de relations internationales du Québec.

5 Annie Chaloux et Stéphane Paquin, « Le Québec sur la scène internationale, les raisons de son dynamisme », *Revue*

Sans rejeter en bloc l'analyse dominante, nous chercherons à historiciser davantage l'avènement de la diplomatie québécoise afin de montrer qu'elle ne s'est pas déroulée dans un vase clos. Notre objectif est d'intégrer le parcours particulier des relations internationales du Québec dans le contexte idéologique mondial dans lequel l'histoire québécoise s'inscrit. Face à ce défi, plusieurs questionnements émergent : quels sont les facteurs structurels ayant favorisé l'émergence et le développement des relations internationales du Québec? Comment expliquer le vaste consensus qui a caractérisé le développement des relations internationales au sein des différents partis politiques ayant œuvré au Québec pendant la période étudiée? Quels furent les objectifs poursuivis par les artisans de la diplomatie québécoise? Comment expliquer le fait que les relations internationales du Québec aient pris une coloration de plus en plus économique, au fil des décennies?

Ce mémoire cherchera à montrer que le développement des relations internationales du gouvernement québécois ne peut pas être compris uniquement dans une perspective de lutte de compétences constitutionnelles ou de rivalité entre souverainistes et fédéralistes : le Québec s'est construit un réseau diplomatique afin de répondre à des impératifs liés à ses responsabilités internes en puisant à l'extérieur les ressources lui faisant défaut afin de réaliser ses ambitions, politiques et socioculturelles, mais surtout économiques. Le récit traditionnel propose que la diplomatie québécoise, essentiellement politique au lendemain de la Révolution tranquille, ait entrepris un virage économique à partir de 1982, en réponse aux effets de la crise économique. Nous montrerons plutôt que la dimension économique des relations internationales du Québec a toujours été primordiale, s'est renforcée au courant de la période 1973-1981 et entreprend un virage néolibéral à compter de la crise de 1981-82. En fait, la politique extérieure du gouvernement québécois a toujours été le miroir des priorités internes, en ce sens où l'activité internationale n'est que l'extension organique de l'ensemble des politiques gouvernementales. Ainsi, la recherche d'investissements étrangers et de débouchés extérieurs pour les produits québécois sont des préoccupations majeures dans l'activité internationale du Québec depuis ses premiers balbutiements, parce que ces questions sont intimement liées aux préoccupations permanentes d'ordre économique. Dans la période 1981-1994, s'ajouteront à ces préoccupations traditionnelles de nouvelles priorités alignées sur le paradigme néolibéral qui coloreront l'ensemble des actions gouvernementales, soit la diminution de la taille de l'État et de son rôle dans l'économie, la lutte à l'inflation au lieu du contrôle du chômage, la valorisation de l'entrepreneuriat et la promotion du libre-échange.

Nous cherchons donc à jeter les bases d'une nouvelle analyse, en rupture partielle avec l'analyse traditionnelle qui décrit les relations internationales du Québec comme un produit de la Révolution tranquille. Cette vision nationaliste n'est pas exacte historiquement et présente le Québec comme une entité hors du temps qui évolue séparément du reste du monde capitaliste. Notre récit insiste donc sur le contexte économique et idéologique mondial, présentant ainsi la politique extérieure québécoise comme une démarche s'inscrivant dans l'histoire canadienne, dans l'histoire nord-américaine, dans l'histoire économique occidentale, et surtout dans l'histoire du capitalisme et du néolibéralisme. Une des innovations majeures que propose ce récit est de montrer le synchronisme entre l'évolution de l'appareil diplomatique québécois et les grandes ères de l'histoire économique occidentale. Or, plutôt que d'adhérer au découpage chronologique traditionnel de l'histoire québécoise contemporaine, axé sur la succession des gouvernements en poste à l'Assemblée nationale, nous découpons notre analyse en fonction des grandes périodes dans l'histoire économique occidentale. Il ne s'agit pas simplement d'un choix méthodologique : ce découpage est cohérent avec l'une des hypothèses principales de ce travail, soit que les considérations d'ordre économique, tout comme le contexte idéologique mondial, sont des éléments structurants dans l'évolution des relations internationales du Québec, qui transcendent l'influence des partis politiques et des débats internes sur la direction qu'elles prennent.

Bien que ce mémoire offre un retour sur les débuts de l'activité internationale québécoise, le cœur de l'analyse est consacré à la période allant de 1973 à 1994. La date de 1973 est fondamentale dans l'histoire économique occidentale, car elle sera retenue comme marquant la fin des Trente Glorieuses, les trois décennies suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale lors desquelles le monde capitaliste connaîtra une prospérité sans précédent s'accompagnant d'un accroissement généralisé de la taille de l'État dans tous les pays capitalistes. Ainsi, 1973 annonce un renversement dans la tendance économique à long terme, qui s'accompagnera de changements idéologiques et politiques importants à travers le monde. L'influence que cette évolution économique aura sur la conduite des relations internationales du Québec sera considérable et sera gravement sous-évaluée par les chercheurs québécois, qui préféreront généralement chercher dans les facteurs politiques internes, comme la montée du Parti québécois, son élection en 1976 et l'affrontement subséquent avec le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau, toutes les dynamiques de changements.

Le choix de la date de 1994 fait référence à l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), une date charnière dans l'histoire économique québécoise, canadienne et nord-américaine. Qui plus est, elle est emblématique de l'une des tendances majeures de l'histoire

économique mondiale pendant la période étudiée, soit l'intégration économique et la disparition progressive des frontières économiques. Nous consacrerons une attention particulière à l'Accord de libre-échange canado-américain de 1988 (ALÉ) qui précède l'ALÉNA, non seulement à cause de son importance intrinsèque, mais également pour ce que qu'il révèle sur les dynamiques économiques et politiques entre les acteurs impliqués, tant publics que privés. Au final, les quelque vingt années ciblées par ce mémoire constituent une période de consolidation des relations internationales de la province et offrent un portrait probant du propos de ce mémoire.

Notre recherche s'appuie sur un corpus de sources varié et limité à la fois. L'une des principales limitations est la rareté des ouvrages traitant des relations internationales du Québec provenant de la communauté historique. Outre de brefs passages issus d'ouvrages de synthèse de l'histoire du Québec contemporain, très peu d'historiens ont produit des analyses poussées portant sur les relations internationales du Québec et encore moins sur l'aspect économique de celles-ci. Par ailleurs, les quelques rares références aux relations internationales portent généralement sur leur extension au courant des années 1960 et surtout sur leur politisation, suite aux déclarations du général de Gaulle un certain 24 juillet 1967.

Les causes de ce mutisme sont multiples. D'une part, à partir de 1970 surtout, l'activité internationale du Québec deviendra moins controversée, moins bruyante, voire davantage banalisée. Ainsi, elle disparaîtra du radar de plusieurs observateurs, malgré le fait qu'elle poursuivra son extension autant quantitativement que qualitativement. D'autre part, le domaine de l'histoire politique et économique, surtout depuis les années 1970, connaît un certain recul dans les universités québécoises, par rapport à l'histoire sociale. L'histoire des hauts faits politiques et des grandes institutions publiques a moins d'adeptes aujourd'hui que l'histoire des femmes, des travailleurs, des peuples autochtones, des minorités sexuelles, des immigrants et des autres groupes autrefois marginalisés du récit historique dominant. Bien loin de nous l'idée de déplorer cette évolution; néanmoins, cela constitue une réelle difficulté pour tout chercheur s'intéressant à ces questions. De plus, les historiens tendent à être timides lorsque vient le temps de s'intéresser à des périodes aussi récentes. Il est donc probable que dans les prochaines décennies, une nouvelle vague d'historiens publient davantage sur les décennies 1970, 1980 et 1990 de l'histoire politique et économique québécoise.

Parmi les quelques ouvrages historiens portant sur les relations internationales du Québec, mentionnons *With Friends Like These : Entangled Nationalisms and the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970* (2012) de David Meren, qui analyse adroitement le rôle du nationalisme dans les

relations entre le Québec, le Canada et la France au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que la réaction des milieux privés aux intentions gouvernementales. *Entre l'indépendance et le fédéralisme : 1970-1980. La décennie marquante des relations internationales du Québec* (2001) de l'historien Shiro Noda est probablement l'ouvrage le plus détaillé portant sur les relations internationales du Québec issu de la communauté historique. Toutefois, il est tellement ancré dans la méthodologie des politologues qu'il est difficile de ne pas l'assimiler aux publications de science politique. Malgré l'abondance impressionnante de données factuelles recueillies par l'auteur, l'analyse réellement historique est dans l'ensemble plutôt faible. Tout compte fait, la rareté d'ouvrages couvrant cet aspect de l'histoire demeure pour l'instant l'une des faiblesses dans l'historiographie québécoise.

Ainsi, la vaste majorité des écrits portant sur l'activité internationale du Québec se classe en deux catégories : les articles et monographies académiques produits par des politologues québécois, pour la plupart spécialistes de relations internationales, et les livres publiés par d'anciens politiciens ou fonctionnaires ayant œuvré dans l'appareil diplomatique québécois.

Dans la première catégorie, l'on retrouve quelques excellents ouvrages d'analyse et de synthèse, qui contiennent une grande quantité d'informations historiques. Parmi ceux-ci, l'on retrouve notamment les collectifs *Histoire des relations internationales du Québec* (2006) et *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)* (2006), dirigés par Stéphane Paquin. Étant des collectifs, ces ouvrages proposent plusieurs analyses d'événements particuliers, sans offrir de vision globale de l'activité internationale du Québec. Ils ne cherchent pas à historiciser réellement leur objet d'étude, mais contiennent tout de même une pléthore de précieuses informations historiques. L'on retrouve également *Introduction critique aux relations internationales du Québec : le mythe d'une politique étrangère* (2011) de Jean-François Payette, autre ouvrage contenant une grande quantité d'information historique. Le livre de M. Payette offre une analyse détaillée et complexe mais, comme plusieurs autres ouvrages de science politique portant sur ce sujet, celui-ci est ouvertement nationaliste et propose une lecture à sens unique des événements qu'il relate. Mentionnons également certains auteurs qui, par leurs articles académiques et contributions à des ouvrages collectifs, ont étoffé la littérature scientifique sur notre sujet, comme Louis Balthazar, Louis Bélanger, Luc Bernier, Jean-Roch Côté, Earl H. Fry, Guy Gosselin et Guy Lachapelle, pour n'en nommer que quelques-uns.

Dans la deuxième catégorie, mentionnons d'abord *L'art de l'impossible : la diplomatie québécoise depuis 1960* (1980) de Claude Morin, conseiller économique sous Jean Lesage, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales sous Daniel Johnson (père), Jean-Jacques Bertrand et



Robert Bourassa, puis ministre des Affaires intergouvernementales sous René Lévesque. Cet ouvrage contient une quantité impressionnante d'information concernant le développement des relations internationales québécoises pendant les années 1960 et 1970. Il est incontournable en ce sens où il est cité dans à peu près toutes les études sur cette période et fut écrit par un acteur clé dans le sujet abordé. Inutile de dire que cet ouvrage doit être approché avec une certaine prudence, compte tenu de sa nature. D'abord, c'est une sorte de mémoire politique très approfondi, mais dépourvu d'un détachement scientifique par rapport à son sujet. Ensuite, les opinions politiques déjà bien connues de M. Morin sont très saillantes dans l'ouvrage. *Le Québec dans le Monde* (1980) d'André Patry, qui fut conseiller au sein de plusieurs ministères ainsi que directeur des affaires arabes au sein du ministère des Affaires intergouvernementales dans les années 1960 et 1970, appartient à cette même catégorie. Finalement, mentionnons l'ouvrage colossal, *Le triangle Québec-Ottawa-Paris: récit d'un ancien ambassadeur canadien* (2010) de Gilles Duguay. À l'image des deux derniers livres, cet ouvrage apporte de précieuses informations historiques, sans offrir une analyse historique détachée. Ces trois ouvrages seront donc d'une utilité certaine, mais d'un point de vue presque encyclopédique.

Ainsi, le vide laissé par les historiens a été partiellement comblé par d'autres auteurs. Sans vouloir dénigrer leur travail, force est de constater que le récit qui en résulte manque cruellement d'historicité. Les ouvrages des politologues ont pratiquement tous en commun d'avoir une approche prescriptive, c'est-à-dire qu'ils abordent le passé surtout afin d'étoffer leurs recommandations sur comment réformer les institutions et les pratiques actuelles. Ce faisant, ces ouvrages tendent à devenir rapidement désuets, à mesure que le contexte politique actuel change, et manquent généralement de nuance et de contexte. Ajoutons qu'ils sont souvent écrits dans un ton nationaliste, parfois polémique. Sans prétendre pouvoir rectifier cette situation, ce mémoire espère jeter les bases d'un nouveau récit plus souple, plus compréhensif, qui devra être élaboré au courant des prochaines années. Une autre faiblesse de cette historiographie est la place disproportionnée accordée aux relations du Québec avec la France. S'il est vrai qu'une grande partie de l'effort consenti aux activités internationales du Québec fut historiquement dirigé vers les relations avec le gouvernement français, il n'en demeure pas moins que les relations du Québec avec les États-Unis, son principal partenaire économique et voisin immédiat, furent également intenses et diversifiées. Le gouvernement québécois fit également au fil de la période étudiée de sérieux efforts pour implanter son réseau diplomatique partout où ses intérêts économiques étaient en jeu, que ce soit en Europe, au Moyen-Orient, en Asie orientale, en Afrique ou en Amérique latine. Tout au long de ce mémoire, nous tentons de bien rendre compte de cette diversité.

Les principales sources primaires sur lesquelles s'appuie notre démarche sont de nature gouvernementale. Deux publications en particulier sont analysées de près, soit *Le Québec dans le monde, le défi de l'interdépendance* et *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon*, deux livres blancs de politique internationale publiés par le ministère des Relations internationales respectivement en 1985 sous le Parti québécois et par le ministère des Affaires internationales en 1991 sous le parti Libéral. Ces deux énoncés sont particulièrement intéressants, car ils constituent les deux premiers documents officiels formalisant les intentions du gouvernement québécois en matière de relations internationales. Ils sont révélateurs en partie par leur contenu, mais aussi par leur contenant. En faisant une simple analyse discursive de ces documents, l'on peut en apprendre énormément sur la vision du monde de leurs auteurs, en plus de leurs objectifs explicites. Quelques autres documents gouvernementaux seront utilisés au fil du mémoire. Entre autres, *Le Québec et l'Accord de libre-échange nord-américain*, publié par la Direction générale de la politique commerciale du ministère des Affaires internationales en 1993 et les deux documents parus en 1968 au *Département des affaires étrangères* du gouvernement fédéral intitulés *Fédéralisme et relations internationales* et *Fédéralisme et conférences internationales sur l'éducation*, deux documents qui décrivent la position d'Ottawa par rapport à l'exclusivité constitutionnelle en matière de relations internationales, seront utilisés.

De plus, la littérature académique issue de la science politique que nous décrivons plus haut sera traitée autant comme source secondaire que primaire. Les informations factuelles qu'on y retrouve et l'analyse qui en ressort nourriront évidemment notre propre réflexion, mais nous en ferons également une sorte de méta-analyse. D'abord, les nombreuses contradictions narratives qu'on y retrouve alimentent notre propre réflexion sur l'évolution historique de l'activité internationale québécoise. Ensuite, plusieurs de ces écrits, étant contemporains aux événements qu'ils décrivent, témoignent d'un certain biais d'époque qui ressort clairement à leur lecture aujourd'hui. De surcroît, leur caractère prescriptif informe le lecteur non seulement des intentions de l'auteur, mais aussi de la nature des problèmes perçus par ceux-ci et leurs contemporains. Finalement, c'est en mettant en relation une panoplie d'éléments jugés secondaires par ces auteurs avec des éléments d'histoire économique mondiale que l'originalité de notre récit émerge.

Finalement, lorsque l'on combine l'histoire politique à l'histoire économique, il est essentiel de mesurer l'impact et l'influence des milieux privés sur les actions gouvernementales. Nous verrons que la transformation des intentions gouvernementales dans le domaine international répondra de plus en plus directement à l'influence, au lobbying et aux préoccupations des milieux d'affaires. Ainsi, dans le

but d'avoir un portrait des priorités des milieux d'affaires québécois face aux diverses initiatives et positions gouvernementales au Québec, nous puiserons entre autres dans la revue *Les Affaires*, publiée à Montréal depuis 1981, ce qui nous permettra de prendre le pouls de cette communauté et de son influence sur les décisions gouvernementales par rapport à des questions qui ont jusqu'ici été interprétées presque exclusivement à travers une lunette politique.

Le présent mémoire sera divisé en trois chapitres organisés chronologiquement. Le premier abordera les débuts de l'activité internationale du Québec, de ses origines à 1973, une attention particulière étant portée au contexte international d'après-guerre et aux conséquences économiques, politiques et idéologiques de cette ère de prospérité au Québec et ailleurs. Il s'agira d'une mise en place historique et contextuelle qui fera la démonstration, en concordance avec la thèse principale de ce mémoire, que le développement des relations internationales du Québec dès ses tout débuts se fera en synchronisme avec l'évolution du contexte économique et idéologique du monde capitaliste.

Le deuxième chapitre couvrira la période allant de 1973 à 1981, période encadrée par deux crises économiques majeures qui affecteront l'ensemble du monde capitaliste. Nous verrons que, bien plus que la succession de partis politiques au pouvoir, voire même que le référendum sur la souveraineté-association de 1980, ces crises économiques dicteront la direction que prendront les relations internationales du Québec. Les troubles économiques que connaîtra l'ensemble des pays capitalistes provoqueront une focalisation des priorités gouvernementales, y compris de l'activité internationale, vers les préoccupations économiques telles que l'attraction d'investissements étrangers et la projection d'une image de marque positive sur les marchés extérieurs.

Le troisième et dernier chapitre traitera des effets de la crise économique de 1981-82, de la montée du discours néolibéral et de l'accélération de la mondialisation et de l'interdépendance économique sur l'activité internationale québécoise, jusqu'à la conclusion des deux traités de libre-échange nord-américains, (l'ALÉ et l'ALÉNA). Nous verrons que, dans cette période, l'enchâssement de l'appareil diplomatique québécois dans le climat économique, idéologique et politique international devient encore plus étroit, alors qu'en raison de la pression de l'environnement international et des milieux des affaires canadien et québécois, l'idéologie néolibérale pénétrera l'action du gouvernement du Québec. Nous traiterons de l'origine historique et conceptuelle de l'idéologie néolibérale, de son expression dans les diverses couches de la société québécoise et de son influence sur la conduite des relations internationales, particulièrement dans le dossier de la libéralisation des échanges.

## **CHAPITRE 1**

# **Les relations internationales du Québec avant 1973 : considérations historiques et théoriques**

La diplomatie québécoise est généralement présentée comme l'une des innovations majeures de la Révolution tranquille. Il ne fait pas de doute qu'au courant des années 1960, les relations internationales du Québec se développent avec une rapidité sans précédent et que plusieurs événements hautement médiatisés font de ce domaine d'action gouvernementale un sujet chaud en politique canadienne et québécoise. Depuis, cette période a fait l'objet de l'essentiel des écrits académiques portant sur l'évolution de l'appareil diplomatique du Québec, malgré le fait que le gouvernement québécois avait été actif en relations internationales bien avant les années 1960 et que la cadence d'extension imposée lors de la Révolution tranquille sera maintenue dans les décennies suivantes. Ainsi, plutôt que de présenter la « naissance » de la diplomatie québécoise pendant la Révolution tranquille à l'instar de nombreux auteurs, ce chapitre propose plutôt de faire un survol de l'évolution des relations internationales du Québec de leur conception jusqu'à 1973, date que nous avons retenue comme borne antérieure de la période constituant le cœur de ce mémoire. Il s'agira donc de revisiter le récit orthodoxe de l'histoire des relations internationales du Québec en le situant dans un cadre temporel plus vaste et en le confrontant à l'histoire internationale dans laquelle il s'inscrit.

Ce chapitre cherchera donc à montrer, en concordance avec la thèse principale de ce mémoire, que cette évolution s'est déroulée en synchronisme avec l'évolution du contexte économique mondial. Dans ce dessein, nous offrirons un aperçu des grands cycles économiques qui affectent le monde capitaliste au fil de la période, de l'accélération de la mondialisation, de l'érosion du système westphalien, de l'émergence de la « paradiplomatie » (activités diplomatiques hors des canaux traditionnels d'État souverain à État souverain) et de leurs impacts sur la diplomatie québécoise. Toutefois, il ne s'agit pas non plus d'occulter les évolutions importantes de nature politique, ni les facteurs à saveur plutôt locale. Parmi ces facteurs locaux, nous explorerons, entre autres, l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (l'AANB) de 1867, en vertu des conséquences incontournables de ses dispositions sur le partage des compétences entre paliers gouvernementaux et leurs conséquences sur la conduite des relations internationales du Canada et du Québec, ainsi que certaines transformations politiques et culturelles importantes qui touchent le Québec au fil de la période abordée.

En somme, ce premier chapitre propose des considérations historiques et théoriques qui serviront de toile de fond nous permettant d'aborder le cœur de notre propos avec clarté et précision au fil des chapitres suivants.

## 1.1 Les premiers balbutiements : de la Confédération à la Grande Crise (1867-1929)

### 1.1.1 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (l'AANB) de 1867

Nous choisissons d'entamer notre récit de l'histoire des relations internationales du Québec en 1867, année de l'entrée en vigueur de l'AANB, car c'est à partir de cette date que les États canadien et québécois voient le jour dans leurs formes politiques actuelles. Cela n'est pas pour dire que le Bas-Canada n'entretenait pas auparavant de liens avec l'étranger : dès 1816, il s'était doté de sa première représentation outremer, une agence à Londres pour défendre ses intérêts particuliers au sein de l'Empire britannique. Celle-ci sera ensuite abolie en 1833, alors que le Département des agents de la couronne deviendra le seul porte-parole légitime des intérêts coloniaux dans l'Empire<sup>1</sup>. De plus, les premières retrouvailles officielles entre la France et son ancienne colonie après la Conquête étaient survenues lors de l'exposition universelle de Paris en 1855, lors de laquelle plusieurs Français apprenaient avec étonnement qu'environ 800 000 descendants français vivaient en terre américaine, sous le drapeau britannique<sup>2</sup>. Plus tard cette année-là, cette « découverte » avait encouragé Napoléon III à dépêcher dans la vallée du Saint-Laurent la *Capricieuse*, navire sous le commandement du capitaine Melvèze, dans le but de développer des relations commerciales avec le Canada-uni<sup>3</sup>. Le capitaine Melvèze avait reçu un accueil des plus chaleureux de la part de la population canadienne-française et l'opération avait débouché sur l'ouverture d'un consulat de France à Québec en 1859<sup>4</sup> ainsi que la réduction des tarifs douaniers sur l'importation en France de certains produits canadiens<sup>5</sup>. Cependant, ce n'est qu'à partir de la Confédération de 1867 que le Québec naît en tant qu'entité politique et qu'il pourra tisser de véritables liens avec des gouvernements étrangers.

Avant de poursuivre, penchons-nous sur certaines des dispositions majeures de l'AANB pour souligner les répercussions immenses que celles-ci auront sur le partage des compétences entre les paliers fédéral et provincial, notamment en matière de relations internationales. L'AANB de 1867 crée un nouveau pays doté d'une constitution fédérale très centralisée avec un système politique

1 Stéphane Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », dans *Histoire des relations internationales du Québec*, Paquin, Stéphane (dir.), Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 13.

2 Claude Galarneau apporte cependant une nuance à ce constat, en démontrant qu'au niveau des collectivités, de forts échanges s'étaient maintenus dans les cercles cléricaux et au sein des professions libérales entre la France et son ancienne colonie suite à la Conquête, particulièrement dans la période allant de 1760 à 1815. Claude Galarneau, *La France et l'option canadienne (1760-1815)*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 1970, 401 pages.

3 Shiro Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme : 1970-1980. La décennie marquante des relations internationales du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 8.

4 *Idem.*

5 André Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980, p. 34.

monarchique parlementaire à la britannique. La plupart des pouvoirs importants à l'époque, notamment sur le plan économique et fiscal, sont réservés au pouvoir central (qui détient aussi le pouvoir exceptionnel de désavouer n'importe quelle loi provinciale)<sup>6</sup>. De plus, le pouvoir de nommer les chefs d'État provinciaux (les lieutenant-gouverneurs) et les sénateurs, ainsi que les pouvoirs résiduels (non mentionnés dans la Constitution), sont attribués au gouvernement central<sup>7</sup>. Si la fédération canadienne passera ensuite de l'une des plus centralisées au monde à l'une des plus décentralisées, c'est surtout à cause d'une série de décisions rendues par le comité judiciaire du Conseil privé de Londres, qui favorise nettement les provinces<sup>8</sup>. L'une des plus importantes à cet égard est sans doute la décision rendue en 1883, qui confirme l'entière souveraineté des provinces dans les domaines dont elles furent pourvues selon l'AANB, en décrétant qu'en regard à ses compétences constitutionnelles, « la législature locale exerce un pouvoir souverain, et possède la même autorité que le Parlement impérial ou le Parlement du Dominion aurait, dans les circonstances analogues »<sup>9</sup>.

En matière de relations internationales cependant, l'AANB est pratiquement muet. Les articles 91 et 92 de la Constitution portant sur la distribution des pouvoirs législatifs n'attribuent pas de façon claire la responsabilité des relations extérieures ni au gouvernement central, ni aux provinces<sup>10</sup>. Seul l'article 132 concerne explicitement une question internationale, en attribuant simplement au gouvernement d'Ottawa le rôle de remplir les obligations du Canada envers les États étrangers en tant que portion de l'Empire britannique<sup>11</sup>. L'on comprend donc que la Constitution canadienne ne prévoit pas de partage des pouvoirs en matière de relations internationales, non pas par oubli, mais bien parce que c'est Londres qui détient la souveraineté en ce domaine. Cela est crucial, car c'est précisément ce mutisme de la constitution canadienne qui permettra au Québec de développer sa propre diplomatie, dès lors que le Canada se sera lui-même affranchi de la diplomatie britannique.

En effet, c'est par une démarche progressive que le Canada deviendra un acteur indépendant sur la scène internationale, notamment en apposant une signature distincte sur le traité de Versailles en 1919, en devenant membre de la Société des Nations en 1920<sup>12</sup> et en concluant des accords bilatéraux

---

6 Jean-François Payette, *Introduction critique aux relations internationales du Québec: le mythe d'une politique étrangère*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 1.

7 *Idem*.

8 *Ibid.*, p. 79.

9 *Ibid.*, p. 43.

10 Stéphane Paquin, « Quelle place pour les provinces canadiennes dans les organisations et les négociations internationales du Canada à la lumière des pratiques au sein d'autres fédérations ? », *Canadian Public Administration*, vol. 48, no. 4 (2005), p. 483.

11 *Idem*.

12 Payette, *Introduction critique aux relations internationales du Québec*, p. 77.

avec son voisin américain, sans passer par Londres. Cette nouvelle personnalité internationale du Canada sera consacrée par la Déclaration de Balfour en 1926, puis par le Statut de Westminster de 1931, qui confirmeront la souveraineté de tous les dominions britanniques, leur concédant du coup la pleine capacité de conclure des traités internationaux. Cependant, rien dans ces lois n'indique que le gouvernement fédéral ne détienne pour autant le droit de conclure des traités internationaux dans les domaines de compétence provinciale.

C'est l'Ontario qui, dans l'affaire des Conventions de travail en 1936, soulèvera pour la première fois la question de la capacité internationale des provinces, en contestant le droit du gouvernement central de légiférer dans les domaines de compétence provinciale afin de mettre en œuvre ses engagements internationaux. La jurisprudence découlant du jugement du Conseil privé rendu en 1937, cette fois-ci, confirmera que rien n'oblige les provinces à mettre en œuvre les traités conclus par le gouvernement fédéral qui affectent leurs champs de compétence<sup>13</sup>.

Ces dispositions constitutionnelles et la jurisprudence du Conseil privé de Londres sont primordiales pour comprendre la dynamique proprement canadienne qui s'installe entre Ottawa et les provinces en matière de relations avec l'extérieur et il est essentiel de les garder en tête pour interpréter l'information qui sera présentée dans les deux prochains chapitres, particulièrement en ce qui concerne la diplomatie économique. Puisque l'efficacité de la diplomatie d'un État dépend en large partie de sa capacité à mettre en œuvre, à l'interne, le résultat de ses négociations internationales<sup>14</sup>, Ottawa se retrouvera considérablement handicapée par rapport à la vaste majorité des pays avec qui il interagira. Voilà pourquoi, entre autres, de nombreux gouvernements fédéraux, surtout ceux du Parti libéral, se battront pour centraliser les relations internationales au sein de la fédération. Cependant, du point de vue des provinces, accepter la prétention d'Ottawa au contrôle exclusif des relations internationales revient, en substance, à l'inviter à empiéter sur leurs compétences constitutionnelles, ce qui deviendra de plus en plus problématique considérant que l'activité internationale sera progressivement plus ancrée dans les sphères d'activité justement définies comme provinciales par l'AANB (santé, culture, éducation, commerce, etc.).

### *1.1.2 Une première expansion de la diplomatie québécoise (1867-1929)*

Avant que le *krach* boursier de 1929 et la crise économique qui le suivra ne viennent chambouler l'action des gouvernements capitalistes, deux préoccupations majeures se dégagent des

<sup>13</sup> Paquin, « Quelle place pour les provinces canadiennes », p. 478.

<sup>14</sup> Christian Chavagneux, « La diplomatie économique : plus seulement une question d'États », *Pouvoirs*, No. 88, p. 38.



interactions du Québec avec l'étranger : l'immigration et la quête d'investissements. Le sentiment d'urgence par rapport à l'immigration dans cette période s'explique par l'infériorité numérique des Canadiens-français au Canada, ressentie depuis l'*Acte d'Union* de 1840 et confirmée par l'AANB, ainsi que par l'exode massif de Canadiens-français vers le Nord-Est étasunien<sup>15</sup>. Dès 1868, une entente entre Ottawa et les provinces survient sur la question des agences d'immigration<sup>16</sup> : Québec devient immédiatement actif en la matière et inaugure en 1871 à Londres sa première agence d'immigration<sup>17</sup>.

En matière d'économie, le Québec du 19<sup>e</sup> siècle est demandeur de capitaux, à l'instar du reste du pays et des autres colonies de peuplement au sein de l'Empire. Afin de poursuivre l'extension des terres arables du Québec et stimuler l'économie de la province et freiner l'émigration la province doit investir dans un important réseau ferroviaire. Cependant, le Québec n'a pas la capacité d'autofinancer cet immense investissement d'infrastructure; les efforts internationaux du Québec en cette fin de siècle concernent donc essentiellement l'emprunt étranger. Dans ce dessein, Joseph-Gibb Robertson, ministre des Finances du Québec sous un gouvernement conservateur, voyage à Londres en 1874. Le premier ministre libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière fait un voyage similaire à New York en 1879, tout comme J.S.C. Wurtele, ministre des Finances du gouvernement conservateur de Joseph-Adolphe Chapleau, à Paris en 1880<sup>18</sup>. Chapleau lui-même passe six mois en Europe cette année-là, avec ce même objectif en tête. Il nomme au passage Hector Fabre agent général du Québec à Paris, avec un triple mandat : augmenter la venue d'immigrants français au Québec, renforcer les liens économiques avec l'ancienne métropole et ranimer la solidarité franco-québécoise<sup>19</sup>. Ce dernier hérite également du titre de commissaire général du Canada à Paris dès 1882 et remplit cette double fonction jusqu'à sa mort en 1910<sup>20</sup>. Il est le premier représentant officiel à Paris, à la fois du Québec et du Canada, sans toutefois jouir d'un véritable statut diplomatique. Le voyage de Chapleau provoque aussi l'ouverture d'une chambre de commerce française à Montréal en 1886.

Honoré Mercier, premier ministre du Parti national, effectue en 1891 un autre long voyage en Europe. Il part avec l'ambitieux dessein de contracter pour dix millions de dollars d'emprunts, une

---

15 Près d'un million de Québécois quitteront leur pays natal entre 1840 et 1930 pour s'établir aux États-Unis, chiffre immense considérant que la population du Québec en 1931 n'était que de 2 874 662. Cet exode est le résultat de plusieurs facteurs socio-économiques, dont la diminution des terres arables disponibles au Québec et le retard du développement industriel. Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930 : mesure du phénomène*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972.

16 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 10.

17 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », dans Stéphane Paquin, éd., *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 16.

18 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 11.

19 Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 49.

20 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 16

somme énorme à l'époque, pour poursuivre des projets ferroviaires et mettre de l'ordre dans les finances publiques de la province<sup>21</sup>. Il ne recueille que quatre millions de dollars d'emprunts, mais noue d'excellents liens politiques avec la France et son président Marie François Sadi Carnot. Ce rapprochement sera malheureusement plutôt éphémère, en raison notamment de la montée des groupes ultramontains au Québec et de l'assassinat de Sadi Carnot par des anarchistes à Lyon en 1894<sup>22</sup>.

Grâce à un essor du capitalisme industriel aux États-Unis, le Québec jouit d'un afflux de capitaux étasuniens à partir de 1900. Ainsi, la recherche de débouchés commerciaux pour les producteurs québécois supplante la recherche de capitaux comme principal objectif économique du gouvernement québécois<sup>23</sup>. C'est dans cette optique que J.J.P. Pelletier est nommé agent général du Québec à Londres en 1911 et Godfroy Langlois à Bruxelles en 1914<sup>24</sup>. Après sa mort en 1910, Hector Fabre est remplacé à Paris par le sénateur albertain Philippe Roy, qui poursuit un certain temps le double mandat de représenter le Québec et le Canada, pour éventuellement ne représenter que le Canada : le Québec n'a donc plus de représentation officielle à Paris<sup>25</sup>. Sans surprise, la Première Guerre mondiale rend plus compliquée l'extension des liens entre le Québec et les pays européens : notamment, le projet du premier ministre libéral Lomer Gouin d'ouvrir une maison des étudiants québécois à Paris est temporairement abandonné. Suite à l'Armistice, les efforts du gouvernement québécois reprennent timidement, s'exprimant surtout par la consolidation des représentations déjà en place, via la *Loi concernant les agents généraux de la province à l'étranger* de 1925<sup>26</sup>. Notons finalement que l'ensemble des provinces canadiennes, pendant cette période, jouit de contacts formels et informels avec les États américains dans plusieurs domaines administratifs<sup>27</sup>.

## 1.2 La Grande Crise, Maurice Duplessis et le repli de la diplomatie québécoise (1929-1945)

Le *krach* boursier de 1929 provoque la plus grande crise économique de l'histoire du capitalisme, qui a des répercussions immenses sur l'ensemble des économies capitalistes. La population

21 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 11.

22 Patry, *Le Québec et le monde*, p. 36.

23 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 18.

24 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 12.

25 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 18.

26 Québec, *Gouvernement du Québec*, « Loi concernant les agents généraux de la province à l'étranger », consulté sur le site du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, [http://www.mrif.gouv.qc.ca/document/SPDI/FondDoc/FDOC\\_doc\\_1552\\_Loi\\_1925.pdf](http://www.mrif.gouv.qc.ca/document/SPDI/FondDoc/FDOC_doc_1552_Loi_1925.pdf).

27 Tels que le transport, les eaux territoriales, les réseaux électriques, le tourisme, etc. Payette, *op. cit.*, p. 80.

québécoise fait face à une vague de pertes d'emploi et une période de précarité sans précédent, alors que son gouvernement est confronté à une explosion de ses dépenses et une diminution radicale de ses revenus. Résultat ? Sa dette totale est plus que quadruplée entre 1930 et 1940<sup>28</sup>. L'on comprend bien, dans ces conditions budgétaires catastrophiques, que l'État québécois soit forcé de réduire ses dépenses. C'est ainsi que le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau ferme l'agence générale de Bruxelles en 1933 et que Maurice Duplessis, de l'Union nationale, fait passer dans les premiers mois suivant son élection en août 1936 la *Loi abrogeant la loi concernant les agents généraux de la province*, abolissant ainsi toutes les agences du Québec à l'étranger<sup>29</sup>.

De la Grande Crise jusqu'à la Révolution tranquille, la scène politique québécoise est marquée par le conservatisme politique et une forte présence du pouvoir clérical<sup>30</sup>. Toutefois, lorsqu'on examine de près cette période de l'histoire québécoise, que certains qualifient de « Grande Noirceur », l'on voit les signaux clairs d'une marche vers la modernité : laïcisation des syndicats, importants progrès du statut des femmes, déclin du pouvoir réel et symbolique de l'Église, modernisation démographique, bouillonnement culturel et artistique, etc.<sup>31</sup>. En politique cependant, le Québec de Maurice Duplessis se montre très refermé sur lui-même. S'il est vrai que plusieurs institutions non gouvernementales comme des universités, des associations culturelles et des institutions académiques entretiennent des liens culturels serrés avec des organisations similaires en Europe<sup>32</sup>, l'élite politique unioniste, elle, se montre indifférente aux affaires internationales, au-delà des questions religieuses et commerciales. La fermeture forcée des agences étrangères au lendemain de l'élection de l'Union nationale fut certes justifiée par le contexte économique, mais Duplessis n'est pas plus enthousiaste face à l'activité internationale lors de la période de grande prospérité d'après-guerre, lorsqu'il reprend le pouvoir après un bref intermède libéral, de 1939 à 1944. D'ailleurs, les Libéraux d'Adélard Godbout tentent fermement de relancer les relations internationales du Québec pendant ces cinq années. Ils font passer en 1939 une loi redonnant le droit au gouvernement de nommer des agents étrangers : l'on cherche à rouvrir les bureaux du Québec à Londres, Paris et New York. À cause de la guerre, seule l'agence générale de New York, à vocation économique, est rouverte par les Libéraux. L'on songe également à ouvrir des agences à Ottawa, aux Antilles et en Amérique latine, mais le retour de l'Union Nationale en

28 Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 129.

29 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 20.

30 John A. Dickinson et Brian Young, *A Brief History of Quebec (4th edition)*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, p. 271.

31 *Ibid.*, p. 272.

32 Luc Roussel, *Les relations culturelles du Québec avec la France : 1920-1965*, Thèse de Ph. D. en histoire, Université Laval, Québec, 1984, 460 pages.

1944 met un terme à ce projet. En ce sens, même si nous décrivons la période allant de 1929 à 1945 comme une période de repli, l'intermède libéral montre des signes avant-coureurs du développement rapide des relations internationales que la province allait connaître à partir des années 1960<sup>33</sup>.

### 1.3 Les Trente Glorieuses, la mondialisation et l'érosion du système westphalien

Afin de situer le propos de ce mémoire dans un contexte plus vaste, il est nécessaire d'interrompre notre survol chronologique de l'histoire des relations internationales du Québec afin d'aborder quelques transformations économiques et politiques profondes qui affectent l'ensemble du monde capitaliste au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Attardons-nous d'abord à la période de prospérité économique qui suit la fin de la Deuxième Guerre mondiale, que l'économiste Jean Fourastié baptisera les Trente Glorieuses<sup>34</sup>, les trente années, *grosso modo*, qui suivent la fin de la guerre.

#### 1.3.1 Les Trente Glorieuses et la mondialisation (1945-1973)

Alors que le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1914 avait été caractérisé par des flux migratoires importants, une multiplication sans précédent du commerce international et une progression constante des économies capitalistes (malgré quelques récessions plus ou moins majeures), les deux guerres mondiales et la Grande Dépression disloquent profondément l'ordre capitaliste international : les flux de populations et de capitaux cessent presque entièrement. Ainsi, les années 1914-1945 sont souvent décrites comme une phase déclinante du cycle économique de longue durée (cycle de Krondatiev)<sup>35</sup>.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, des institutions sont conçues pour prévenir le retour aux conditions économiques catastrophiques de l'entre-deux-guerres. L'on estime que tant le communisme que le capitalisme, dans leur forme brute, avaient échoué et que seul un bon mélange d'État, de marché libre et d'institutions démocratiques peut garantir la paix et la stabilité dont le monde a tant besoin. C'est dans cette conjoncture que sont institués le système de Bretton-Woods (qui détermine la valeur de toutes les monnaies par rapport au dollar américain et fixe leur conversion en or à raison du taux fixe de 35\$ l'once<sup>36</sup>), le Fonds monétaire international (FMI) en 1944, l'Organisation

33 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 19.

34 L'expression reviendrait à Jean Fourastié, économiste français, qui fut le premier à employer le terme en 1979.

35 Cycle économique de l'ordre de 40 à 60 ans, aussi appelé *cycle de longue durée*, mis en évidence en 1926 par l'économiste russe Nikolai Krondatiev. Bertrand Blancheton, *Histoire de la mondialisation*, Bruxelles, DeBoeck, 2008, p. 15.

36 Jean-Pierre Bibeau, *Introduction à l'économie internationale (5<sup>e</sup> édition)*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2004, p. 111.

des nations unies (l'ONU) en 1945 et le *General Agreement on Tariffs and Trade*<sup>37</sup> (le GATT) en 1947, qui ont tous pour but premier de normaliser les relations internationales et de favoriser un commerce international stable, dans le cadre du capitalisme industriel libéral.

Partout dans le monde capitaliste, une grande variété de systèmes étatiques émerge, allant de plutôt social-démocrate à très dirigiste. Certains pays préfèrent une certaine dose de laisser-aller économique alors que d'autres choisissent la voie de la propriété publique dans les secteurs-clé de l'économie (comme le charbon, l'acier ou l'automobile). Le point commun de ces pays est l'acceptation de l'atteinte du plein-emploi, de la croissance économique et du bien-être des citoyens comme principaux objectifs gouvernementaux, légitimant ainsi l'intervention gouvernementale pour arriver à ces fins. La plupart des pays introduisent une certaine dose de politiques keynésiennes<sup>38</sup> pour atténuer les effets des cycles économiques et jugent souhaitable de fournir un minimum de sécurité sociale (des systèmes de santé, d'éducation et de chômage publics, par exemple) pour assurer la paix sociale.

L'émergence de ces pratiques et de ces institutions, jumelée à la reconstruction, la décolonisation et les nouvelles industrialisations dans le Tiers-monde qui suivent la fin de la guerre, provoque un nouveau « bond en avant » du capitalisme mondial<sup>39</sup>. À partir de 1945 débutera une phase économique ascendante à long terme du cycle de Krontatiev : c'est le début de ce qu'on appellera les Trente Glorieuses, période allant *grosso modo* de 1945 à 1973, qui constitue l'une des périodes de croissance économique les plus fortes de l'histoire de l'humanité, marquée par de faibles taux de chômage et des récessions peu profondes et de courte durée. Dans le monde anglophone, l'on parle plutôt du « *postwar boom* », ou boom économique d'après-guerre.

Cette évolution économique est également profondément marquée par le phénomène de mondialisation<sup>40</sup>. La nouvelle expansion du capitalisme international qui débute au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale est accompagnée d'une forte volonté de rouvrir les économies au commerce international. Ce sont les États-Unis, dont l'économie est responsable de la moitié de la production industrielle mondiale de l'époque, qui sont l'architecte de cette nouvelle mondialisation. « Ainsi, » écrit Jean-François Bibeau, « la volonté des Américains d'unifier le marché mondial grâce à

---

37 Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

38 Augmenter les dépenses gouvernementales en temps de ralentissement économique pour stimuler l'emploi et rembourser les dettes ainsi occasionnées en temps de prospérité.

39 Michel Beaud, *Histoire du capitalisme de 1500 à 2000 (5<sup>e</sup> édition mise à jour)*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 279.

40 Par la mondialisation, nous entendons ici d'abord la définition de Jacques Adda, qui veut que la mondialisation soit « l'emprise d'un système économique, le capitalisme, sur l'espace mondial [...] et un processus de contournement, délitement et, pour finir, démantèlement des frontières physiques et réglementaires qui font obstacle à l'accumulation du capital à l'échelle mondiale » (*La mondialisation de l'économie : Genèse*, Paris, Éditions de la découverte, 2007, p. 3).

l'idéologie libérale se greffe à la propagation de la démocratie »<sup>41</sup>. Sous l'impulsion étasunienne, de nouvelles institutions internationales sont créées pour promouvoir le libre-échange et le multilatéralisme (dont justement le système de Bretton-Woods, le FMI et le GATT), qui provoquent une diminution radicale des droits de douanes et une véritable explosion du commerce international.

### 1.3.2 L'érosion du système westphalien et l'émergence de la paradiplomatie

Afin de saisir le contexte dans lequel s'inscrit le développement de l'activité internationale du Québec, il convient ici de souligner que le Québec est loin d'être la seule entité fédérée dans le monde qui développe un appareil diplomatique au courant de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De pair avec la mondialisation, l'érosion du monopole que détenaient les États politiquement souverains sur la scène internationale par la multiplication des entités actives internationalement (pays, organisations internationales gouvernementales, organisations non-gouvernementales, gouvernements fédérés, municipalités, firmes multinationales, individus influents, etc.)<sup>42</sup> constitue l'une des grandes évolutions de l'histoire mondiale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale<sup>43</sup>. Dans ce contexte, pour mieux défendre leurs intérêts à l'intérieur des fédérations dont ils font partie, plusieurs gouvernements fédérés développent ce qu'il convient d'appeler une activité « paradiplomatie », c'est-à-dire une diplomatie hors des canaux traditionnels d'État souverain à État souverain. Cette section présentera quelques notions issues des domaines de la science politique et de la science économique, utiles pour décrire conceptuellement les relations internationales des entités non-souveraines, qui seront implicitement rappelées au fil du mémoire.

Avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'étude des relations internationales concernaient pour l'essentiel des questions de *high politics*, soit la guerre, la paix et le commerce international. Comme au Canada, il se trouve que dans la plupart des fédérations à travers le monde, ces questions sont de l'ordre des compétences de l'État central. Autrement dit, les constitutions de ces pays attribuent au gouvernement de l'État la responsabilité de gérer les questions de sécurité et de douanes, *inter alia*. Cependant, au fil du 20<sup>e</sup> siècle, l'on assiste à une extension considérable du champ des relations internationales dans les domaines qui étaient autrefois attribués aux gouvernements fédérés dans les

41 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 34.

42 Au-delà de plus de 200 pays dans le monde, il y aurait plus de 60 000 firmes multinationales d'importance, de 300 organisations internationales gouvernementales, de 15 000 organisations non-gouvernementales, et une quantité pratiquement incalculable de gouvernements subétatiques, sans compter les individus influents qui exercent une influence internationale, selon Stéphane Paquin (2004).

43 Ivo Duchacek, Daniel Latouche et Garth Stevenson, *Perforated Sovereignities and International Relations : Trans-Sovereign Contacts of Subnational Governments*, New York, Greenwood Press, 1988, p. ix.

constitutions fédératives<sup>44</sup>. Toutes ces questions, qui étaient auparavant perçues comme purement internes, sont désormais discutées internationalement<sup>45</sup>, ce qui constitue dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle la principale raison encourageant les gouvernements fédérés à s'impliquer à l'international. Ainsi, nombre d'entre eux, dont le Québec, se dotent de ministères responsables des relations avec l'extérieur, de représentations ou de délégations en sol étranger et de politiques étrangères.

À partir de 1945, la concurrence entre États souverains concerne moins l'acquisition de territoires géographiques que l'accès aux débouchés commerciaux et à l'investissement étranger. Dans ce contexte, la compétition entre États sera davantage définie par des facteurs tels que la qualité et l'abondance de la main-d'œuvre, les ressources naturelles, la situation géographique et la réputation diplomatique que par l'ampleur et la sophistication de l'appareil militaire<sup>46</sup>. En parallèle, la levée des barrières tarifaires provoque un changement important : les frontières nationales ne favorisent plus le commerce intérieur au détriment du commerce extérieur<sup>47</sup>.

En d'autres mots, particulièrement dans les grandes fédérations, les régions sont de plus en plus en compétition entre elles pour attirer des capitaux étrangers<sup>48</sup>, ce qui incite les gouvernements fédérés à agir en relations internationales, car ils ne peuvent plus compter uniquement sur leur gouvernement central pour assurer la venue d'investissements. Ce faisant, elles sont obligées de définir un « intérêt national » qui n'est pas nécessairement en diapason avec celui de l'État central<sup>49</sup>. Penchons-nous de plus près sur la question de l'attraction des capitaux étrangers, qui aura un rôle déterminant dans la conduite des relations internationales du Québec, surtout après 1973.

Historiquement, le principal facteur ayant favorisé la venue d'investissements étrangers dans des régions particulières fut la stabilité économique de celles-ci, ainsi que la stabilité de leurs régimes politiques. Les investisseurs n'ont jamais voulu placer leurs capitaux dans des régions susceptibles d'entrer en guerre civile ou de vivre une révolution, pour des raisons évidentes. Le Québec, qui a connu deux campagnes référendaires et de douloureuses rondes de négociations constitutionnelles avec le Canada, a pu sembler dans les dernières décennies comme un endroit instable politiquement, vu de l'extérieur. Cela fut renforcé par la barrière linguistique, car dans un environnement nord-américain,

---

44 Comme par exemple l'éducation, la santé, l'emploi, les conditions de travail, la formation professionnelle, les subventions aux entreprises, le traitement des investisseurs, les ressources naturelles, la culture, l'environnement, l'agriculture, la famille, les services, le transport, la fiscalité, etc.

45 Chavagneux, « La diplomatie économique », p. 38.

46 Paquin, *Paradiplomatie et relations internationales*, p. 24.

47 Au Québec, comme nous le verrons en détail au troisième chapitre, cela se traduira par une diminution du commerce avec les autres provinces canadiennes et une explosion du commerce avec les États américains.

48 Paquin, *Paradiplomatie et relations internationales*, p. 39.

49 *Ibid.*, p. 86.

l'essentiel de l'information concernant le Québec auquel les agents économiques et politiques du monde anglophone ont eu accès fut généralement issu des médias anglophones, extérieurs au Québec. En ce sens, l'on pourrait dire que le Québec est parti avec « deux prises au bâton » dans la course aux investissements étrangers; on pourrait penser que logiquement, l'incitatif de développer un marketing économique (l'une des composantes de l'activité paradiplomatique) fut plus important pour le Québec que pour les autres provinces canadiennes ou pour les États américains. Comme nous le verrons en détail dans la suite de ce mémoire, ce sera effectivement le cas.

En somme, l'émergence d'une activité paradiplomatique au sein des gouvernements fédérés est une évolution marquante de l'histoire internationale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Dans cette évolution, nul ne peut nier que le Québec ait fait figure de pionnier, voire de chef de file. Toutefois, contrairement à ce que veut la thèse sous-jacente du récit traditionnel de l'histoire des relations internationales du Québec, nous postulons que cela a eu beaucoup plus à voir avec les incitatifs économiques structurants que nous venons d'explorer, qui se sont rencontrés d'une manière particulièrement intense au Québec, qu'avec le contexte sociopolitique interne propre à la Révolution tranquille et aux débats constitutionnels qui ont marqué les décennies subséquentes. Autrement dit, sans faire abstraction du contexte proprement Québécois, nous avançons que les facteurs exogènes ont été plus déterminants que les facteurs endogènes dans l'élaboration d'une paradiplomatie québécoise.

## **1.4 Les Trente Glorieuses au Québec : Maurice Duplessis, la Révolution tranquille et la fin d'une époque (1945-1973)**

### *1.4.1 Une société en mouvance : néonationalisme, internationalisme et modernisation*

Observons maintenant de quelle façon ces transformations d'ordre macrohistorique se sont articulées dans l'histoire québécoise. Répétons-le, l'histoire québécoise est inexorablement enchâssée dans l'histoire internationale : la période de grande prospérité et de mutation du capitalisme international qui débute en 1945 se fait sentir avec force dans le Québec de Maurice Duplessis, de 1945 à 1959. La Révolution tranquille est souvent présentée, de façon un peu simpliste, comme la fin d'une époque, représentée par la mort de Duplessis en 1959, et le début d'une nouvelle, représentée par l'élection de Jean Lesage et de son « équipe du tonnerre » en 1960, une vision qui fut implicitement reprise dans l'historiographie portant sur l'histoire des relations internationales du Québec. Sans vouloir



minimiser l'impact de ces événements, cette lecture implique une cassure nette dans l'histoire québécoise, comme si une simple élection pouvait changer complètement le cours de l'histoire d'un peuple, alors que ce sont plutôt des changements historiques profonds et de longue durée, d'ordre économique, démographique, culturel et structurel, qui caractérisent l'histoire du Québec du milieu de dernier siècle.

Lorsque Maurice Duplessis et l'Union nationale reprennent le pouvoir en 1944, le gouvernement québécois maintient les agences ouvertes sous Adélar Godbout, tout en diminuant le budget de l'agence de New York, et ne prévoit aucune extension du réseau diplomatique québécois. Au plan interne, les quatre prochains mandats de Duplessis, sont marqués par des conflits de compétences avec le gouvernement canadien<sup>50</sup>. Duplessis se montre extrêmement jaloux des compétences du Québec, en matière d'éducation et de politiques sociales, notamment, mais à la différence des gouvernements qui suivront, il respecte scrupuleusement la compétence fédérale en matière de relations internationales<sup>51</sup>. En effet, Duplessis est clérico-nationaliste : s'il milite pour les droits du Québec à l'intérieur de la fédération canadienne, il se contente de s'aligner sur les positions de Rome sur les questions internationales, notamment en ce qui concerne l'anticommunisme<sup>52</sup>.

Le Québec duplessiste se préoccupe peu des questions internationales, au moment même où le Canada prend de l'expansion dans ce domaine. La mort de Maurice Duplessis le 7 septembre 1959 et son remplacement par Paul Sauvé le 11 septembre 1959 n'annonce pas de grands changements à cet égard, ni davantage le remplacement de ce dernier par Antonio Barrette. Malgré tout, il est intéressant de souligner que ce dernier, lors de la campagne électorale de 1960, promet d'ouvrir des bureaux du Québec à Paris et à Londres s'il était élu, alors que la plate-forme électorale du PLQ de Jean Lesage ne contient pas un mot en matière de relations internationales. Cette information entre en contradiction avec la narration traditionnelle voulant que l'Union nationale était complètement hostile à l'activité internationale, alors que le Parti libéral est arrivé au pouvoir avec l'intention claire d'internationaliser l'État québécois. Il n'en demeure pas moins que ce ne sont pas les intentions politiques qui constituent les faits marquants de cette période de l'histoire québécoise, mais plutôt les transformations profondes.

C'est un fait bien documenté que la majorité francophone du Québec, jusque dans les années 1960, était au bas de l'échelle salariale, en comparaison à la minorité anglophone<sup>53</sup>. Toujours est-il

50 Dickinson et Young, *A Brief History of Quebec*, p. 290.

51 Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 23.

52 Paquin, « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », p. 20.

53 Les travailleurs francophones gagnaient en 1961 62% de ce que gagnaient les unilingues anglophones, même si une bonne proportion des francophones était bilingue. Earl H. Fry, « The International Economic Relations of the Canadian Provinces », *British Journal of Canadian Studies*, vol. 8, no. 1 (1993), p 6.

qu'avec la période de grande prospérité qui commence en 1945, une nouvelle élite francophone apparaît. Ces jeunes produits du cours classique, qui deviennent médecins, enseignants, journalistes, ingénieurs, fonctionnaires, etc., rejettent de plus en plus le nationalisme axé sur la religion et la tradition agricole, adhérant plutôt à une nouvelle conscience nationale appuyée sur une appartenance à un territoire géographique, le Québec, et sur son appareil étatique, le gouvernement de l'État du Québec<sup>54</sup>. La protection de la langue française et de la culture québécoise remplace progressivement la protection de la religion et des valeurs catholiques comme clé de voûte de l'identité québécoise. Contrairement aux clérico-nationalistes qui les ont précédés, ces jeunes s'intéressent au contexte international, bien au-delà de ce qui se passe au Vatican. Ils sont nombreux à séjourner à l'étranger lors de leurs études et demeurent au fait de l'évolution internationale à leur retour au Québec. Parmi cette nouvelle élite, l'on compte un certain nombre de journalistes (pensons à André Laurendeau dans *Le Devoir*; à Jean-Marc Léger dans *La Presse* et *Le Devoir* ou à René Lévesque à Radio-Canada, notamment) qui contribuent, en initiant les Québécois aux affaires internationales, à construire une nouvelle identité québécoise plus ouverte sur le monde<sup>55</sup>.

Or, ces jeunes francophones instruits, au fait de ce qui se passe ailleurs dans le monde, sont de plus en plus nombreux à dénoncer la réticence de l'État québécois à s'impliquer dans le développement socio-économique de la société canadienne-française. Comme nous le soulignons plus tôt, la modernisation du capitalisme international s'effectue avec des teintes locales, des parcours différenciés. Si l'État-providence progresse partout, la spécificité du Québec réside dans le retard relatif qu'il accumule à ce chapitre, alors que le gouvernement de Maurice Duplessis se montre réfractaire à cette modernisation gouvernementale qui balaie le monde capitaliste : c'est pour cette raison que la Révolution tranquille sera souvent interprétée comme une période de « rattrapage ». Cependant, il est essentiel de comprendre que c'est le prodigieux développement de l'économie québécoise en ce milieu de siècle qui fournira à l'État québécois la capacité financière de réaliser cette modernisation.

La Deuxième Guerre mondiale avait fait exploser la production et l'emploi au Québec (dans les domaines minier, manufacturier et agricole, surtout). La reconstruction européenne, la forte croissance du marché intérieur canadien et la Guerre de Corée font en sorte que la demande de ressources naturelles québécoises demeure très forte après 1945. La santé de l'industrie de l'extraction de matières

---

54 Louis Balthazar, « Conscience nationale et contexte international », dans *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992: enjeux et perspectives*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dirs.), Québec, Septentrion, 2005, p. 36.

55 *Ibid.*, p. 37

premières au Québec se fait ressentir dans tous les autres secteurs de l'économie<sup>56</sup>. De plus, l'exode massif de la main-d'œuvre que le Québec avait connu pendant près d'un siècle s'était terminé pendant la Grande Dépression, en raison notamment du resserrement des lois d'immigration aux États-Unis et du développement industriel du Québec. Entre 1945 et 1961, 420 000 immigrants arrivent au Québec<sup>57</sup>. L'industrie manufacturière dépasse l'agriculture, qui se modernise très rapidement, comme premier domaine d'emploi au Québec. Le chômage demeure à des niveaux très bas tout au long de la période et la croissance économique reste forte et stable. Tous ces facteurs contribuent à ce que les recettes fiscales du gouvernement québécois explosent et du même coup, sa capacité à intervenir dans l'économie. À cela s'ajoute l'austérité budgétaire du gouvernement unioniste, qui lègue à la province un gouvernement en excellente santé financière. La table est ainsi mise pour la Révolution tranquille, ou plutôt pour une période où le gouvernement québécois passe en quelques années de l'un des moins interventionnistes en Occident à l'un des plus interventionnistes.

#### *1.4.2 Les années soixante au Québec : expansion de l'État et effervescence de la diplomatie*

Lorsque les Libéraux de Jean Lesage forment un gouvernement majoritaire suite à la déconfiture de l'Union nationale lors des élections du 22 juin 1960, c'est en quelque sorte cette nouvelle élite néonationaliste qui prend le pouvoir, héritant d'un État détenant une marge de manœuvre imposante. Les années suivantes sont caractérisées par une expansion substantielle du filet de sécurité sociale dans la province, la création d'une panoplie de nouveaux services gouvernementaux et une augmentation généralisée de la présence de l'État dans l'économie québécoise. L'un des faits marquants de cette évolution, qui a, à ce jour, été trop peu explorée par les historiens québécois, est l'extension notable des relations du gouvernement québécois avec des gouvernements étrangers. Trop souvent cette évolution est présentée comme le fruit d'une démarche savamment orchestrée par des décideurs politiques aux intentions claires, ou encore comme un avant-propos aux douloureux débats référendaires qui allaient marquer le dernier quart du siècle au Québec, une sorte de machination orchestrée par des nationalistes impénitents cherchant à provoquer la discorde au sein de la fédération canadienne.

Le lecteur verra bien après la lecture de ce mémoire, nous l'espérons, que l'interprétation de l'accélération de l'activité internationale du Québec à partir des années 1960 ne peut être réduite à une question de rivalité politique fédérale-provinciale. Au contraire, elle doit être comprise comme le

<sup>56</sup> Dickinson et young, *A Brief History of Quebec*, p. 281.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 274.

résultat de la rencontre d'une série de facteurs internes et externes, essentiellement de nature économique (comme la compétition économique interrégionale, les effets de la mondialisation économique, la quête d'investissements étrangers, la projection d'une image de marque, etc.), rendue possible par un cadre politico-juridique particulier (produit par les dispositions de la Constitution canadienne), qui a provoqué organiquement l'extension internationale de l'activité politique du gouvernement québécois.

En plus des motivations d'ordre économique, un autre facteur crucial derrière l'extension de la paradiplomatie québécoise est celui des besoins administratifs. Lorsque les Libéraux arrivent au pouvoir en 1960, ils veulent rapidement combler le retard perçu et réel dans l'extension des champs d'action de l'État québécois. Il y a une demande forte pour la création d'un État de services (assurance-santé, éducation de masse, bureaucratisation, etc.) et l'équipe de Lesage entend utiliser l'État québécois pour effectuer ces changements, car les Québécois n'ont, selon celle-ci, qu'une seule institution forte à leur disposition : leur gouvernement<sup>58</sup>. Dans certains domaines, le retard à combler est si important qu'il semble que le Québec ne peut remplir ses ambitions qu'en allant puiser des ressources et du savoir-faire à l'étranger. C'est notamment le cas en éducation, domaine qui est toujours entièrement entre les mains du clergé. Nommé ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie multiplie les réformes scolaires. Suite à une vaste Commission royale d'enquête sur l'enseignement (la Commission Parent), l'État québécois modernise l'enseignement au Québec, notamment en instituant le ministère de l'Éducation, en remplaçant les collèges classiques par des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep), en resserrant la formation des enseignants et en construisant un réseau de polyvalentes aux quatre coins de la province<sup>59</sup>. Or, les lacunes techniques à combler au Québec pour mener à bien cette réforme d'envergure sont très importantes. Gérin-Lajoie estime qu'à cet égard, la France, puisqu'elle a les moyens et les ressources pour fournir au Québec les spécialistes nécessaires à la modernisation du système d'éducation francophone du Québec<sup>60</sup>, constitue un allié d'une valeur inestimable. Ainsi, ce n'est pas un hasard si l'éducation est au cœur des premières démarches de coopération intergouvernementale entre les États québécois et français.

Cette tendance à vouloir aller puiser à l'étranger les ressources (matérielles et immatérielles) nécessaires pour mener à bien les ambitions internes du Québec se fait sentir dans d'autres domaines également. Les jeunes économistes et bureaucrates québécois ayant transité par les grandes écoles

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>59</sup> Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec : de 1960 à 1970*, Sillery, Septentrion, 1995, pp. 80-89.

<sup>60</sup> Stéphane Paquin et Annie Chaloux, « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 13, no. 1 (2010), p. 33.

comme Harvard et le London School of Economics comprennent bien l'importance du capital dans l'économie moderne<sup>61</sup>. C'est ainsi qu'André Marier et Jacques Parizeau s'inspirent du modèle de la Caisse des Dépôts et Consignations de France en l'adaptant à la situation québécoise pour recommander en 1965 la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Cette institution servira à « favoriser la création d'une bourgeoisie francophone et libérer le gouvernement du Québec des contraintes économiques imposées par le syndicat financier de Montréal essentiellement contrôlé par la bourgeoisie anglophone de Montréal »<sup>62</sup>, (ce sont eux qui refusent de financer le projet de nationalisation de l'électricité, forçant le gouvernement québécois à se tourner vers Wall Street).

De 1961 à 1965, le gouvernement québécois poursuit l'expansion de sa représentation étrangère. D'abord, la maison du Québec à Paris, inaugurée en grande pompe le 5 octobre 1961 par Jean Lesage et neuf de ses ministres, devient en 1964 une délégation générale et obtient des privilèges diplomatiques normalement réservés aux ambassades nationales<sup>63</sup>. En 1962, l'on transforme en délégation générale le bureau de New York, ouvert sous Godbout en 1940, et l'on ouvre une *Quebec House* à Londres. Est également mis sur pied un bureau économique à Milan et des liens culturels sont établis, par la voie de déclarations communes, avec le gouvernement louisianais.

L'explosion des contacts de l'État québécois avec des institutions étrangères provoque au plan interne la nécessité de définir une politique en matière de relations internationales, ne serait-ce que sur la plan juridique, pour encadrer les démarches futures. Il n'y a pas encore de gestion centralisée des dossiers internationaux et les ministres improvisent largement. C'est Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, vice-président du Conseil des ministres et cosignataire de la première entente internationale du Québec, qui formule une première réponse à ce problème, dans un discours prononcé devant le corps consulaire de Montréal le 12 avril 1965. Ce discours est le fondement de ce qu'on appellera plus tard la doctrine Gérin-Lajoie, affirmant la compétence internationale du Québec dans les dossiers relevant de ses compétences constitutionnelles internes.

Il fut un temps où l'exercice exclusif par Ottawa des compétences internationales n'était guère préjudiciable aux intérêts des États fédérés, puisque le domaine des relations internationales était assez limité. Mais, de nos jours, il n'en est plus ainsi. Les rapports étatiques concernent tous les aspects de la vie sociale. C'est pourquoi, dans une fédération comme le Canada, il est maintenant nécessaire que les collectivités membres qui le désirent participent activement et personnellement à l'élaboration des conventions internationales qui les intéressent directement. Il n'y a [...] aucune raison que le fait d'appliquer une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention. Il s'agit de deux étapes essentielles d'une opération unique<sup>64</sup>.

61 Dickinson et Young, *A Brief History of Quebec*, p. 319.

62 Paquin et Chaloux, « Le Québec sur la scène internationale », p. 33.

63 Le gouvernement du Québec accorde, en contrepartie, des privilèges fiscaux au consulat de la France à Québec.

64 Paul Gérin-Lajoie, « Allocation prononcée par M. Paul Gérin-Lajoie, vice-président du Conseil des ministres et ministre

L'on voit dans ce discours des références claires à l'érosion du système westphalien et à l'extension des discussions internationales dans les domaines d'action subétatiques. En substance, cet énoncé affirme le droit du Québec de prolonger à l'international les compétences internes du gouvernement québécois. Il est intéressant cependant de souligner que cette position devient officielle quelque peu spontanément. Au moment de l'allocution de Gérin-Lajoie, Jean Lesage se trouve en vacances à l'étranger. Dans les cercles fédéraux, plusieurs estiment que l'ambition internationale du Québec se limite aux ambitions personnelles du ministre Gérin-Lajoie et que Lesage, ancien politicien fédéral, ne manquerait pas de remettre les pendules à l'heure dès son retour au Québec. Or, interrogé par des journalistes à son atterrissage, Lesage (qui n'avait pas pu être mis au courant des récents développements pendant son absence) appuie instinctivement son ministre de l'Éducation : Gérin-Lajoie n'avait fait qu'exprimer la politique de son gouvernement, dit-il<sup>65</sup>. C'est donc à ce moment, en apparence davantage anecdotique que protocolaire, que la doctrine Gérin-Lajoie devient la position officielle du gouvernement. Dès lors, le ton d'Ottawa se durcit considérablement par rapport aux prétentions internationales du Québec : quelques jours après le discours de Gérin-Lajoie, le ministre libéral fédéral Paul Martin (père) réplique en chambre de manière univoque :

La situation constitutionnelle du Canada, en ce qui concerne le pouvoir de conclure des traités, est claire : le Canada ne possède qu'une seule personnalité internationale au sein de la communauté des nations. [...] Il n'y a dans le monde aucun État fédéral dont la Constitution permette à ses membres de conclure librement des traités, indépendamment des autorités fédérales. La raison en est évidente. Le pouvoir souverain de traiter avec les autres États est la prérogative des États indépendants<sup>66</sup>.

Il est devenu clair que le gouvernement canadien entend défendre son exclusivité en matière internationale, même lorsqu'il s'agit de compétences définies comme provinciales dans la constitution canadienne. Ainsi, au milieu des années 1960, les gouvernements du Québec et d'Ottawa énoncent fermement leurs positions irréconciliables par rapport à l'activité internationale. Il est important de comprendre que ce débat s'inscrit dans l'affrontement plus large de la vision néo-nationaliste des dirigeants québécois au fédéralisme canadien. Par exemple, Lesage affirme que l'État du Québec était l'« expression politique » du Canada français, une hérésie pour les fonctionnaires d'Ottawa. Cette confrontation entre le nationalisme civique québécois et la vision du fédéralisme défendu par les bureaucrates fédéraux établit le contexte pour l'avènement de Pierre Elliott Trudeau, qui deviendrait le plus ardent pourfendeur du nationalisme québécois à avoir logé au 24, promenade Sussex. Il succède à

---

de l'Éducation, devant les membres du corps consulaire de Montréal », 12 avril 1965, Québec, ministère de Relations internationales.

65 Claude Morin, *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Boréal, 1987, p. 31.

66 Cité dans Payette, *Introduction aux relations internationales du Québec*, p. 38.

Lester B. Pearson le 20 avril 1968. Sans l'ouvrir, la venue de Trudeau à Ottawa renforce une ère déjà bien entamée de résistance acharnée à l'expansion de l'activité internationale du Québec.

Il est impossible, par souci de brièveté, de se pencher sur les innombrables accrocs politico-juridiques entre Ottawa et Québec au sujet de l'expansion internationale du Québec qui marquent la deuxième moitié de la décennie 1960, mais attardons-nous au moins sur certains des enjeux perçus des deux côtés du conflit. Du côté québécois, les acteurs internationaux s'expliquent mal l'obsession légaliste des fonctionnaires canadiens, puisqu'ils estiment que leurs objectifs sont purement administratifs. Les dirigeants québécois croient qu'il est de leur devoir de s'intéresser aux relations internationales, car toute inaction de leur part constitue une invitation lancée à Ottawa à intervenir lui-même dans les compétences provinciales, par l'entremise des accords internationaux<sup>67</sup>.

La forte résistance d'Ottawa dans le dossier des relations internationales n'est évidemment pas sans fondement. Rétrospectivement, elle est souvent présentée comme étant uniquement le résultat de la farouche opposition de Trudeau au nationalisme québécois<sup>68</sup>. Ce fut certainement un facteur important, mais il y a d'autres considérations pragmatiques évidentes qui motivent l'attitude canadienne pendant ces années. D'abord, la façon incrémentale avec laquelle le Québec développe une personnalité internationale propre n'est pas sans rappeler l'évolution analogue du Canada face à la Grande-Bretagne pendant les décennies précédentes<sup>69</sup>. Les autorités fédérales ont raison de croire, à la lumière de l'histoire canadienne, que chaque pas du Québec, si insignifiant puisse-t-il paraître sur le coup, peut avoir des conséquences imprévues et irréversibles. Les instances fédérales estiment également faire des efforts légitimes, suite à la Commission Laurendeau-Dunton, pour intégrer davantage le bilinguisme dans l'appareil diplomatique canadien. Ils rejettent donc l'idée des politiciens québécois de la nécessité d'une diplomatie proprement francophone<sup>70</sup>. De plus, l'encouragement insistant venant de la France, particulièrement suite au fameux « Vive le Québec libre! » de de Gaulle en 1967, ne peut qu'attiser ces craintes rationnelles. Une autre préoccupation est que les ambitions du Québec ne se propagent aux autres provinces, une évolution qui pourrait mener, à terme, à l'éclatement de la fédération canadienne. Ce danger est également tout à fait réel, car la fédération canadienne avait été créée dans un axe Est-ouest en défiant la logique des liens naturels entre les régions canadiennes et leurs voisins immédiatement au Sud. Une poursuite active des provinces les plus fortes de leurs intérêts propres pourrait sévèrement handicaper la capacité du gouvernement fédéral d'agir de manière concertée au

67 *Ibid.*, p. 39.

68 Pensons ici par exemple aux récits de Claude Morin ou Stéphane Paquin.

69 Duchacek, Latouche et Stevenson, *Perforated Sovereignties and international relations*, p. 100.

70 *Idem.*

nom d'un intérêt national qu'il cherche à définir<sup>71</sup>. En définitive, l'activité internationale constituant la principale distinction entre l'État souverain et l'État subétatique, il ne doit pas surprendre que l'État fédéral n'interprète l'expansion de la diplomatie de l'État fédéré comme un défi direct à sa souveraineté.

Toutefois, affronter intégralement la prétention du Québec à une activité internationale n'est pas sans danger non plus. Étouffer les activités internationales du Québec risque d'attiser le mécontentement qui est à l'origine même de cette activité<sup>72</sup>. Selon Ben Roswell, ce n'est pas le souci de souveraineté politique (sa défense par Ottawa et sa quête par Québec) qui est le principal moteur de la relation Ottawa-Québec en la matière, mais plutôt la défense d'une identité collective<sup>73</sup>. Les deux gouvernements utilisent leur politique étrangère comme un outil pour renforcer l'identité collective qu'ils cherchent à promouvoir auprès des populations qu'ils représentent<sup>74</sup>. Selon cette idée, la confrontation survient lorsque les efforts de l'un nuisent à l'identité collective promue par l'autre, ce qui semble effectivement être le cas. Nous croyons que la thèse de Roswell est exacte, au détail près qu'elle sous-estime l'ampleur des besoins internes pour un soutien extérieur pour le Québec, particulièrement pendant les années 1960.

Finalement, il est erroné de prétendre que seules les institutions fédérales se montrent hostiles aux activités internationales du Québec. Au départ, une frange importante de la société québécoise elle-même saisit mal la nécessité de l'action internationale de la province. Plusieurs voix se font entendre à dénoncer les dépenses somptuaires des ministres québécois, supposément motivés davantage par une quête de prestige international que par des besoins concrètement ressentis par la population québécoise. C'est un discours qui est défendu, entre autres, par le chef de l'opposition unioniste Daniel Johnson. Toutefois, lorsque celui-ci prend le pouvoir lors des élections du 5 juin 1966, son gouvernement ne recule pas en matière de relations internationales, bien au contraire. Au fil des décennies suivantes, la tendance très nette est à l'acceptation, par la population québécoise, de la nécessité d'agir à l'international. Peut-être aura-t-on réussi à convaincre la population qu'en s'ouvrant sur le monde, le Québec continue tout simplement à défendre ses droits constitutionnels, comme il l'avait toujours fait<sup>75</sup>.

---

71 *Ibid.*, p. 101.

72 John Kincaid, « Constituent Diplomacy in Federal Polities and the Nation-state: Conflict and Cooperation », *Federalism and International Relations : the Role of Subnational Units*, Hans J. Michelmann et Panayotis Soldatos (dirs.), Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 55.

73 Ben Roswell, « The Federal Context : Ottawa as Padlock or Partner? », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 32, No. 2, 2002, p. 215.

74 *Ibid.*, p. 216.

75 Claude Morin, « L'obstacle oublié », dans Stéphane Paquin, dir., *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 255.



Peut-être que les Québécois prennent conscience des avantages économiques de l'activité internationale, en lien avec les réalités de la mondialisation. Peut-être ce changement est-t-il dû à l'obstination d'Ottawa, à partir de l'ère Trudeau, non seulement à limiter la portée de l'action internationale du Québec, mais à nier, à l'international, l'existence même de la nation québécoise<sup>76</sup>. Fort probablement, il s'agit d'une combinaison de tous ces facteurs qui explique que dans les décennies suivantes, la pertinence de l'activité internationale du Québec devient remarquablement consensuelle au sein de la société québécoise. Cet état de fait fournit aux gouvernements québécois successifs le soutien politique nécessaire pour contester activement le principe de l'indivisibilité de la souveraineté canadienne en matière de politique étrangère<sup>77</sup>.

#### 1.4.3 Vers une « dépolitisation » des relations internationales du Québec (1967-1973)

Plusieurs observateurs du Canada s'étaient attendus à ce que la fin du régime duplessiste signifie la fin de la défense de l'« autonomie provinciale ». Puis, devant la vigueur de l'équipe de Lesage et à réclamer des pouvoirs additionnels pour la province et à investir le domaine international, ceux-ci attribuèrent au tempérament fougueux du premier ministre cette poussée contestataire. Avec le retour de l'Union nationale à la tête du Québec en 1966, il n'y avait plus de doute que cette démarche d'internationalisation du Québec allait finalement prendre fin. « La surprise fut donc grande », écrit Claude Morin, « [...], quand on constata dans les mois suivants que Daniel Johnson réclamait non seulement une révision globale de la Constitution – ce que laissait tout de même entendre le programme électoral de son parti – mais que, au plan international, il allait encore plus loin en pratique que Jean Lesage »<sup>78</sup>. À son arrivée au pouvoir, Johnson constate le grand niveau d'improvisation et le peu de concertation interministérielle dont avait fait preuve le gouvernement précédent en matière de relations internationales et il fait adopter une loi proclamant la création du ministère des Affaires intergouvernementales, chargé de coordonner toutes les activités extraterritoriales du Québec<sup>79</sup>. Il effectue aussi des changements d'ordre symbolique pour bien faire sentir aux interlocuteurs étrangers la nature politique de la province du Québec : il se présente comme « président du Conseil exécutif » du Québec devant les diplomates étrangers et fait remplacer, sur le papier à lettre du gouvernement l'expression « province de Québec » par « gouvernement du Québec »<sup>80</sup>.

76 Pearson, lui, n'avait montré aucune réticence à reconnaître l'existence d'une nation canadienne-française.

77 Bélanger, « The Domestic Politics of Quebec's Quest for External Distinctiveness », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 32, No. 2, 2002, p. 208.

78 Paquin, « *Les relations internationales du Québec sous Johnson et Bertrand, 1966-1977* », p. 73.

79 *Ibid.*, p. 78.

80 *Ibid.*, p. 41.

C'est également pendant le mandat de Daniel Johnson que les relations internationales du Québec sont les plus bruyantes politiquement et médiatiquement. Répondant à l'invitation lancée par Johnson, le président de la République française, le général Charles de Gaulle, accepte de se présenter à l'exposition universelle de Montréal en 1967. Après avoir parcouru la route de Québec à Montréal et tenu plusieurs discours qui laissent sous-entendre plus ou moins clairement son opinion que le Québec est en marche vers l'autodétermination, Charles de Gaulle laisse tomber une bombe dans le paysage politique canadien lors son célèbre discours du 24 juillet 1967 du balcon de l'hôtel de ville de Montréal. Puisque les conséquences de ce discours sur les relations triangulaires Québec-Canada-France ont été amplement étudiées, nous ne nous y attarderons pas ici<sup>81</sup>. Disons simplement que cette affirmation déclenche la pire crise politique à ce jour entre le Canada et la France et que même Johnson en est pris de court. Soucieux de préserver la fédération canadienne, il ne partage pas tout à fait l'interprétation du général, mais s'abstient tout de même de désavouer publiquement ses propos. En dépit de cette divergence de point de vue entre les deux hommes d'État concernant l'avenir constitutionnel du Québec, Johnson est conscient que le général fait substantiellement progresser la position internationale du Québec. Une fois la poussière retombée, la collaboration entre les gouvernements français et québécois se poursuit. Malgré l'opposition catégorique et énergique d'Ottawa, le Québec réussit, grâce à l'insistance du gouvernement français, à se faire inviter directement à la Conférence des ministres de l'Éducation d'Afrique et de Madagascar, tenue à Libreville, capitale du Gabon, en février 1968<sup>82</sup> : c'est la première fois qu'un État fédéré est invité directement à une réunion ministérielle internationale de pays souverains.

Le 26 septembre 1968, Daniel Johnson s'éteint des suites d'un malaise cardiaque : c'est Jean-Jacques Bertrand, ancien ministre de l'Éducation et de la Justice, qui est choisi pour lui succéder. De nouveaux espoirs sont permis au Canada anglophone de voir s'amenuiser les démarches d'affirmation internationale du Québec, surtout lorsque Bertrand affirme lui-même vouloir « dépolitiser » les liens du Québec avec la France<sup>83</sup>. Dans son bref passage comme premier ministre à l'Assemblée nationale, Bertrand n'accorde pas la même priorité aux relations internationales que son prédécesseur, mais il ne permet pas non plus la normalisation souhaitée par Ottawa. Il poursuit les démarches entamées par

---

81 Pour un regard définitif sur cette question, voir David Meren, *With Friends Like These : Entangled Nationalisms and the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970*, Vancouver, UBC Press, 2012, 355 pages.

82 Stéphane Paquin, « La relation Québec-Paris-Ottawa et l'Agence de coopération culturelle et technique », dans Stéphane Paquin, dir., *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 66.

83 Philippe Poulin. « Les relations franco-québécoises sous Lévesque, 1976-1985 », dans Stéphane Paquin, dir., *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 129.

Johnson pour donner une place au Québec dans les rencontres internationales des institutions politiques ancêtres de la Francophonie<sup>84</sup>, comme l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Lorsque le 29 avril 1970, le Parti libéral revient à la tête du gouvernement québécois sous la direction de Robert Bourassa, plusieurs observateurs à Ottawa estiment que ce fédéraliste d'orientation plutôt administrative honorera finalement la primauté du gouvernement central dans la conduite des relations internationales<sup>85</sup>. Or, il ne saborde pas cet aspect plus litigieux de la politique provinciale, mais cherche tout de même à dépolitiser les relations du Québec avec l'extérieur, particulièrement en ce qui a trait à la relation houleuse avec le gouvernement français. Cette volonté se traduit par une approche plus discrète, voire plus distante<sup>86</sup>. Ainsi, en plus de critiquer les « splendeurs parisiennes » des gouvernements précédents, Bourassa critique aussi le gouvernement français lui-même, l'accusant notamment de négliger le Québec sur le plan économique, les investissements n'étant pas à la hauteur des engagements politiques<sup>87</sup>. Mentionnons au passage que si la victoire des Libéraux fut convaincante, il n'en demeure pas moins que le Parti québécois, ouvertement indépendantiste, enregistrer à cette première élection de son existence un score impressionnant<sup>88</sup>. Ce sont toutefois les slogans à saveur économique sur la stabilité et la création d'emploi du Parti libéral qui séduisent la plus grande part de l'électorat, mais la question constitutionnelle est désormais et durablement ancrée dans le paysage politique québécois.

Le développement économique du Québec est de loin la première priorité du nouveau gouvernement libéral. D'ailleurs, en campagne électorale, avec son slogan « *Le Québec au travail* », le Parti libéral s'était engagé à créer pas moins de 100 000 emplois dans la seule année 1971<sup>89</sup>. Concrètement, c'est par une politique de grands chantiers publics, plus spécifiquement par le méga-projet hydroélectrique de la Baie James, que Bourassa propose de créer ces emplois. Les premières estimations de coûts pour cet ambitieux projet tournent autour de 5 à 6 milliards de dollars, alors que le budget annuel du Québec en 1970-71 est de moins de 4 milliards<sup>90</sup>. Ainsi, comme le projet ferroviaire d'Honoré Mercier quatre vingt ans auparavant, ce chantier dépasse largement la capacité d'autofinancement du Québec et nécessite obligatoirement un afflux de capitaux étrangers pour être

84 Voir à ce sujet Morin et Paquin, qui font l'histoire détaillée de l'accession du Québec au statut de gouvernement participant dans l'Agence de coopération culturelle et technique, entre 1968 et 1971.

85 Morin, *L'art de l'impossible*, p. 73.

86 Philippe Poulin, « Les relations franco-québécoises sous Lévesque : 1976-1985 », p. 129.

87 Frédéric Bastien, « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », dans Stéphane Paquin, dir., *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 100.

88 45,4% du vote populaire pour le PLQ, 23,1% pour le PQ, 19,6% pour l'UN et 11,2% pour le ralliement créditiste.

89 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 35.

90 *Idem*.

mené à terme. Ainsi, le nouveau premier ministre saisit rapidement toute l'importance d'entretenir de bonnes relations avec l'extérieur. Il veut aussi faire étalage de son pragmatisme et de son dévouement à l'économie devant la population québécoise, tout en limitant les querelles avec Ottawa<sup>91</sup>, afin de ménager son électorat fédéraliste<sup>92</sup>. Donc, malgré ses critiques acerbes concernant les voyages de ses prédécesseurs, Bourassa effectue dans son premier mandat de nombreux voyages à l'étranger. Ceux-ci sont hautement publicisés, car l'on estime, dans l'entourage du premier ministre, qu'il faut justifier chaque déplacement et le rattacher à la politique de relance économique afin d'éviter les critiques des médias et de l'opposition<sup>93</sup>.

Le premier de ces voyages a lieu à New York en octobre 1970, où le jeune premier ministre tente de convaincre les élites de Wall Street d'investir dans son projet hydroélectrique. Ce premier voyage est toutefois abruptement interrompu par l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross par les militants du Front de Libération du Québec (FLQ)<sup>94</sup> et la crise intérieure qui s'en suit, avec toutes les conséquences que l'on connaît. Une fois la poussière retombée, Bourassa retourne dans la capitale financière étasunienne en mars 1971 pour assister à la quatrième conférence annuelle des conseillers en investissement avec le même objectif qu'en 1970, mais avec le but additionnel de rassurer les investisseurs potentiels après le tourbillon de la Crise d'octobre. À cette occasion, Bourassa va droit au but pour expliquer à son auditoire pourquoi il est venu :

We have [a hydroelectric potentiel] in Quebec. We are perhaps the only place in North America which is having such a potential [sic]. So this is [the] reason why I came in October, why I am here today and why I might come back in a few months, to discuss the possibility of the financing [...]. There is a great shortage in the United States, there is a potential in Québec, so what is needed is the constructions of these plants of James Bay, and by the way, this will create dozens of thousands of new jobs, which is not bad politically for me<sup>95</sup>.

C'est donc seulement après son deuxième voyage aux États-Unis que Bourassa traverse l'Atlantique en avril 1971. Bourassa fait un effort particulier pour bien souligner le fait qu'il s'agit d'un voyage à vocation économique et non pas politique. Pour cette raison, plutôt que d'aller directement à Paris, Bourassa choisit de passer d'abord par la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie. Partout, il entonne le même message auprès des secteurs privé et financier : la présence d'importants

---

91 À cet égard, le premier geste international de son administration est parlant : sur le pavillon du Québec à l'exposition universelle d'Osaka au Japon, Bourassa fit ajouter des drapeaux unifoliés, alors que seuls des fleurdelisés avaient été prévus. (Morin, *L'art de l'impossible*, p. 102).

92 Bastien, « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », p. 101.

93 *Idem*.

94 Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 133.

95 Robert Bourassa, *After Dinner Speech*, New York Hilton Hotel, New York, le 17 mars 1971 (document du MAI, cité dans Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 36).

capitaux disponibles et la rareté de la main-d'œuvre en Europe est complémentaire à la présence d'un vaste potentiel de richesses naturelles et l'émergence d'un important bassin de main-d'œuvre qualifiée au Québec<sup>96</sup>. En France, l'équipe de Bourassa tente de convaincre ses interlocuteurs que le Québec constitue une base d'attaque idéale pour le marché nord-américain, en vertu de son caractère bien américain, mais davantage européen que ses voisins. À Paris, le nouveau président Georges Pompidou lui offre un déjeuner officiel, mais rien de concret ne sort de cette rencontre au sommet<sup>97</sup>. Tout compte fait, les résultats de ce voyage en Europe, en termes de signatures d'ententes particulières à saveur économique, sont plutôt décevants, mais Bourassa a au moins démontré la volonté de son gouvernement de dépolitiser les relations internationales de la province.

L'orientation économique que veut donner le gouvernement libéral aux relations internationales est aussi perceptible par de nouvelles ouvertures de bureaux du Québec à l'étranger. Cinq bureaux à vocation économique voient le jour dans les premiers moments du nouveau gouvernement : Boston, Chicago, Dallas, Los Angeles et Düsseldorf. En réalité, ce fut Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement de l'Union nationale qui avait pris la décision d'ouvrir ces bureaux, mais à cause du décalage entre les décisions administratives et leur exécution, c'est Bourassa qui a le loisir de les inaugurer et de s'en servir pour mener à bien les ambitions économiques de son gouvernement<sup>98</sup>. Ces événements ne sont pas sans rappeler l'ouverture de la délégation générale du Québec à Paris en 1961. De plus, le gouvernement Bourassa fait rouvrir la délégation générale du Québec à Bruxelles (qui avait été fermée en 1933 dans la vague de compressions de Duplessis au plus fort de la Grande Dépression) et en ouvre une nouvelle à Tokyo. Ces deux délégations ont une vocation explicitement économique, la première se trouvant au cœur de la région industrielle d'Europe du Nord, dans la ville où siège le Marché commun européen, et la deuxième aux portes de l'Asie industrielle, en pleine expansion<sup>99</sup>. En somme, les premiers gestes internationaux du gouvernement libéral lors de son premier mandat, que ce soit au niveau des voyages du premier ministre où des ouvertures de nouvelles délégations, sont conséquents avec sa première priorité interne : le développement économique et la création d'emplois.

---

96 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 36.

97 Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 133.

98 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 36.

99 *Ibid.*, p. 37.

## Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que le gouvernement québécois entretient des liens avec des gouvernements étrangers dès le début de son existence politique moderne à partir de 1867. La vigueur de ces liens avec l'étranger est essentiellement fonction des grandes transformations affectant le système capitaliste international au grand complet pendant cette période : progression constante avec accent sur l'immigration et la quête d'investissements jusqu'à 1914, repli temporaire en temps de guerre, reprise de la progression en 1918, repli brutal à compter du *krach* boursier de 1929 et de la crise qu'il provoque, puis vaste extension dans les années 1960, parallèlement à la croissance de l'État, phénomène observable partout dans le monde. Cette activité internationale trouve ses assises politiques et juridiques dans la répartition des compétences constitutionnelles décrites dans l'AANB (particulièrement dans l'absence d'une attribution claire des activités internationales à un palier gouvernemental) et s'inscrit dans une tendance internationale de remise en cause du monopole des États souverains sur les affaires internationales. Bruyantes et médiatisées dans les années 1960, les relations internationales du Québec sont progressivement dépolitisées à partir de 1969, avec l'accession au pouvoir de Jean-Jacques Bertrand et *a fortiori* avec le retour des Libéraux sous la direction de Robert Bourassa en 1970.

Dans le prochain chapitre, nous verrons que la nouvelle ère économique internationale qui débute avec la crise économique de 1972-73 annonce une nouvelle transformation des relations internationales du Québec. Les secousses économiques amènent les gouvernements québécois successifs à utiliser les relations économiques pour réduire l'incertitude et stabiliser l'économie québécoise, en favorisant la venue de capitaux étrangers et en voulant projeter une image de marque positive favorisant le commerce international et l'investissement. De plus, loin de reculer, le réseau diplomatique poursuit son extension, tout en modifiant son approche et ses priorités.

## **CHAPITRE 2**

### **D'une crise à l'autre : la diplomatie québécoise face au ralentissement de l'économie mondiale (1973-1981)**

L'impressionnante extension des rapports du gouvernement québécois avec des gouvernements étrangers (surtout français) pendant les années 1960 est sans aucun doute le chapitre de l'histoire des relations internationales du Québec qui a reçu le plus d'attention de la communauté historienne. Cela ne doit pas surprendre : l'ouverture d'une délégation générale du Québec à Paris en 1961, les premières ententes franco-québécoises en éducation et en culture, la formulation de la doctrine Gérin-Lajoie en 1965 ou encore la visite du général de Gaulle en 1967 furent autant d'événements spectaculaires et hautement médiatisés. Après cette période tumultueuse, les relations internationales du Québec allaient devenir moins mouvementées, moins bruyantes. Doit-on comprendre qu'à partir des années 1970, elles aient diminué en intensité? Dans le récit historiographique actuel, il est généralement sous-entendu que les grandes étapes de l'internationalisation du gouvernement québécois se sont déroulées lors de la Révolution tranquille, alors que les décennies suivantes furent marquées par une simple poursuite. Nous verrons pourtant que, tout au long des décennies 1970 et 1980, les gouvernements libéraux et péquistes poursuivront vigoureusement l'extension du réseau diplomatique québécois, tant de manière géographique que sectorielle. En effet, à compter de 1973, l'environnement économique international posera une série de nouveaux défis auxquels l'État québécois devra s'adapter, afin de réaliser ses objectifs internes. La diplomatie québécoise sera de plus en plus perçue comme un outil à la disposition du gouvernement servant à faciliter l'intégration du Québec dans l'économie mondiale.

Shiro Noda, auteur du plus imposant ouvrage historien sur cette période, avance même que la décennie 1970-1980 fut la décennie marquante des relations internationales du Québec<sup>1</sup>. Bien que nous acceptions l'essence de cette affirmation, nous croyons qu'il faut revoir cette périodisation ancrée dans l'histoire purement locale (1970-1980), faisant référence à la période allant de l'élection des Libéraux de Robert Bourassa au référendum sur la souveraineté-association. Ainsi, nous aborderons l'importante transformation de l'activité internationale québécoise dans la période 1973-1981, dates qui renvoient plutôt à des événements économiques d'envergure internationale, à savoir les deux crises économiques majeures qui délimitent la période, qui selon nous ont eu un impact nettement plus déterminant sur la conduite des relations internationales du Québec que les facteurs politiques proprement québécois.

Ce faisant, nous construisons un récit en rupture avec l'analyse jusqu'ici dominante, qui cherche principalement au sein de la société québécoise les forces de changement (telles que les tensions entre souverainistes et fédéralistes, la rivalité administrative Ottawa-Québec, l'évolution des priorités gouvernementales, etc.) ayant provoqué une transformation des pratiques en relations internationales.

<sup>1</sup> Shiro Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme : 1970-1980. La décennie marquante des relations internationales du Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 333 pages.



Ce récit traditionnel propose que les relations internationales du Québec étaient essentiellement politiques et culturelles, mais qu'en réponse aux effets locaux de la récession de 1981-1982, un virage économique s'opère. Nous montrerons ici qu'il n'y a jamais eu de virage économique car, comme nous l'avons vu au chapitre précédant, non seulement les facteurs économiques locaux et transnationaux étaient déjà déterminants dès les premiers balbutiements de la diplomatie québécoise, mais c'est surtout au courant des années 1970, en réponse aux troubles économiques internationaux, que les relations internationales du Québec connaissent une véritable augmentation de leur teneur économique.

Afin d'explorer ces transformations, ce chapitre sera organisé en trois parties. La première abordera le contexte économique difficile qui accable le monde capitaliste à partir de la première moitié de la décennie 1970, résultat de la rencontre d'une série de facteurs dont les plus saillants sont la fin du système monétaire de Bretton-Woods en 1971, le choc pétrolier de 1973, la récession de 1973-1974 et leurs impacts au Québec. La deuxième traitera de l'approfondissement des relations du Québec avec son voisin du Sud, interlocuteur quelque peu négligé des relations internationales québécoises, compte tenu de la profondeur des liens économiques. Ces relations deviendront prioritaires au fil de la période, en raison de l'attention croissante qui sera accordée à attirer des investissements étrangers et à rassurer les investisseurs déjà présents dans l'économie québécoise, en cette période de turbulences économiques et politiques. Aux États-Unis (et ailleurs), l'appareil diplomatique québécois prendra de plus en plus des allures de lobby économique, de campagne de marketing au service de l'économie du Québec (tendance qui sera nettement renforcée dans les décennies 1980 et 1990). La troisième partie traitera de l'importance déclinante des relations franco-québécoises qui, malgré une intention politique manifeste depuis les années 1960, souffrent d'une relation économique plutôt faible. La diminution de l'attention accordée à la France dans les relations internationales du Québec coïncidera avec une hausse des efforts accordés dans d'autres sphères géographiques, en Occident et au-delà.

En résumé, ce chapitre montrera que les troubles économiques qui apparaissent autour de 1973 provoqueront une focalisation des priorités gouvernementales sur le domaine économique, auquel le réseau diplomatique québécois n'échappera pas. Les dix années qui suivent seront marquées au Québec par une poursuite vigoureuse du développement des relations internationales, tant de manière géographique que sectorielle, par une transformation de la nature de l'appareil diplomatique québécois, qui passera progressivement d'un réseau de contacts politiques à une institution formelle aux allures de firme de marketing international, mais aussi par une remarquable continuité des pratiques entre gouvernements successifs, fédéralistes et souverainistes confondus.

## 2.1 Contexte mondial en mutation : choc pétrolier, crise économique et fin des Trente Glorieuses

Ainsi qu'il fut exposé dans le précédent chapitre, les vingt-cinq années suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale avaient vu naître ce qu'il est convenu d'appeler un « consensus centriste » des gouvernements capitalistes : un compromis politique jumelant l'intégration économique internationale à l'indépendance politique nationale, l'État-providence au libre-marché<sup>2</sup>. Cette période de stabilité politique et de prodigieuse croissance économique avait engendré une grande confiance en l'économie, en la capacité des humains à éviter les erreurs du passé et le retour aux conditions catastrophiques de l'avant-guerre. Paul Samuelson, le père de la macroéconomie moderne et l'un des économistes les plus influents du 20<sup>e</sup> siècle, affirme en 1971 que « l'ère post-keynésienne [s'était] donné les moyens d'une politique de la monnaie et de l'impôt permettant de créer le pouvoir d'achat indispensable pour éviter les grandes crises [...]». Avec nos connaissances d'aujourd'hui, nous savons assurément comment éviter une récession chronique »<sup>3</sup>. Aujourd'hui, une telle affirmation fait sourire, mais il est important de comprendre qu'elle est tout à fait représentative de l'esprit intellectuel de l'époque. Toujours est-il que l'accumulation de certaines tensions profondes au fil des Trente Glorieuses, jumelée à une série d'événements bien particuliers, allaient provoquer deux ans seulement après l'affirmation de Samuelson la pire récession qu'avait connu le monde depuis la Grande Dépression. Vue d'aujourd'hui, l'année 1973 est retenue par les économistes comme la fin d'une phase ascendante du cycle économique de long terme de Kondratiev et le début de la phase déclinante. La décennie 1970 allait être caractérisée par un ralentissement brutal de la croissance économique dans les économies industrialisées, une explosion du chômage, une hausse radicale des taux d'inflation et une certaine polarisation des discours politiques en réponse à ces nouvelles difficultés. Il n'est ni possible, ni nécessaire ici de s'attarder à toutes les causes profondes de cette crise; nous proposons ici plutôt un bref survol de ses causes principales. Ces notions incontournables serviront ensuite de toile de fond sur laquelle interpréter l'évolution des relations internationales du Québec au fil de la période.

Pour stabiliser les relations économiques internationales suite à la Deuxième Guerre mondiale, il avait été décidé en juillet 1944, lors d'une conférence réunissant 730 représentants de 44 pays à Bretton-Woods près de Boston, qu'un nouveau système de changes fixes ajustables assis sur l'or serait instauré. En l'absence d'une monnaie mondiale et d'une banque centrale pouvant imposer une politique

2 Jeffrey A. Frieden, *Global Capitalism, Its Rise and Fall in the Twentieth Century*, New York, W.W. Norton & Company, Inc., 2006, p. 359.

3 Cité dans Michel Beaud, *Histoire du capitalisme, 1500-2010*. Paris, Le Seuil, 2010, p. 296

monétaire uniforme, le système adopté à Bretton-Woods confirmait le rôle du dollar américain comme monnaie d'échange mondiale et instituait le Fonds Monétaire International (FMI) qui, entre autres responsabilités, superviserait les taux de change des monnaies nationales selon l'« étalon de change-or » (*Gold Exchange Standard*)<sup>4</sup>. Le gouvernement américain annonçait que le dollar américain serait désormais convertible en or à raison du taux fixe de 35\$ l'once; il devenait ainsi « aussi bon que l'or »<sup>5</sup>.

Ce système fut très efficace pour inspirer la confiance sur les marchés internationaux et permit l'explosion du commerce international dans les décennies suivantes. Toutefois, il allait devenir victime de son succès : la forte croissance économique mondiale qui suivit l'instauration du système provoqua une demande importante de monnaies pour faciliter les transactions internationales. La valeur de ces monnaies devant être garantie par une réserve en devises américaines, les États-Unis devenaient responsables de la poursuite de la croissance économique internationale, par la voie de l'émission continue de sa monnaie, donc par un déficit extérieur ininterrompu<sup>6</sup>. Comme les stocks d'or mondiaux dépendent de facteurs imprévisibles, le ratio dollars émis sur stock d'or ne cesse d'augmenter au fil des années 1950 et 1960, ce qui allait inmanquablement ébranler la confiance internationale en le système : plus les dollars américains s'accumulaient dans les coffres des autres pays, plus la possibilité de les convertir en or diminuait<sup>7</sup>. De plus, pour financer le conflit interminable au Vietnam, les États-Unis avaient continuellement augmenté leur masse monétaire, ce qui avait accéléré la perte de confiance en la monnaie étasunienne. Alors qu'en 1945, le stock d'or des États-Unis représentait *grosso modo* trois fois la somme des dollars étasuniens détenus à l'étranger, il n'en représentait plus que le cinquième en 1971<sup>8</sup>. Autre facteur aggravant, alors qu'à la conception du système au lendemain de Deuxième Guerre mondiale, la domination économique étasunienne était totale et la solidité du dollar américain allait de soi, cela n'était plus évident au tournant des années 1970. Au même rythme que la part étasunienne de l'économie mondiale rétrécissait, la confiance des investisseurs en le dévouement des décideurs étasuniens à leur politique monétaire diminuait<sup>9</sup>. De plus en plus de banques centrales nationales choisissaient de se prémunir contre le risque en convertissant leurs devises étasuniennes en or, jusqu'à ce que le 15 août 1971, l'inévitable survienne : le président Nixon annonce officiellement la fin de la convertibilité du dollar en or, invalidant du coup tout le système de Bretton-Woods<sup>10</sup>.

4 *Ibid.*, p. 280.

5 Bertrand Blancheton, *Histoire de la mondialisation*. Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 126.

6 Jean-Pierre Bibeau, *Introduction à l'économie internationale (5<sup>e</sup> édition)*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2004, p. 247.

7 *Idem.*

8 *Ibid.*, p. 248.

9 Frieden, *Global Capitalism*, p. 343.

10 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 249.

Pendant plus de vingt-cinq ans, les gouvernements nationaux avaient été contraints d'assurer la stabilité de leur monnaie par rapport à la valeur de l'or. Avec l'abolition de l'étalon de change-or, ceux-ci étaient maintenant libres de stimuler leurs économies, notamment en abaissant les taux d'intérêt ou en accroissant leurs dépenses. Ainsi, de 1970 à 1973, l'économie mondiale progresse rapidement, mais de manière factice : l'offre mondiale de monnaies augmente considérablement, ce qui engendre une inflation d'une ampleur jamais vue depuis l'entre-deux-guerres. Cette période de croissance intense provoque aussi une augmentation de la demande des matières premières, ce qui renforce à son tour la tendance à la hausse des prix des ressources et des biens<sup>11</sup>. De son côté, le prix du pétrole, source d'énergie à la base de l'économie mondiale, avait eu tendance à croître plus lentement que l'inflation depuis des décennies. Cependant, en 1971, la production étasunienne avait atteint un sommet historique, pour ensuite se mettre à diminuer. L'effet combiné de la fin du système de Bretton-Woods, de la hausse généralisée des prix à la consommation et du pic de production de pétrole aux États-Unis provoque une hausse rapide du prix du brut, qui passe de 1,80\$ en 1970 à 3.01\$ en 1973. Puis, en octobre 1973, en pleine guerre du Yom Kippour en Israël, les pays arabes membres de l'OPEP déclarent un embargo sur le pétrole à destination des pays soutenant Israël. Résultat : de septembre à décembre 1973 seulement, le prix du baril explose véritablement, passant de 3.01\$ à 11,65\$<sup>12</sup>.

Malgré les nouveaux efforts des gouvernements capitalistes pour stimuler leurs économies, la crise inflationnaire et la hausse brutale des cours du baril de pétrole plongent le capitalisme mondial dans sa pire récession depuis les années 1930. En 1974-75, la production industrielle en Occident chute de plus dix pour cent, alors que le marché boursier américain perd la moitié de sa valeur par rapport à 1972<sup>13</sup> et que les taux de chômage atteignent des niveaux inimaginables quelques années plus tôt. Cette coexistence de taux d'inflation élevés, de croissance économique stagnante et d'importants taux de chômage qui caractérise la deuxième moitié de la décennie 1970 est baptisée « stagflation » par les économistes (néologisme combinant « stagnation » et « inflation »<sup>14</sup>).

Mentionnons finalement certaines autres causes d'ordre macrohistorique qui ont depuis été identifiées pour expliquer les origines de la crise économique qui s'entame en 1973. Il y a dans les années qui mènent à la récession une crise du modèle fordiste : partout dans le monde capitaliste, l'on a l'impression d'avoir saturé les marchés locaux en termes de nouveaux biens de consommation. Pratiquement tous les ménages de la classe moyenne sont désormais dotés de réfrigérateurs, de

11 Frieden, *Global Capitalism*, p. 364.

12 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 61.

13 Frieden, *Global Capitalism*, p. 366.

14 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 61.

voitures, de télévisions, etc.; le remplacement de ces biens ne peut plus assurer la poursuite de la croissance économique effrénée<sup>15</sup>. La décennie 1970 marque aussi la fin d'une importante vague d'investissements dans les infrastructures publiques, rendue nécessaire par le baby-boom et la forte urbanisation depuis la fin de la guerre<sup>16</sup>. Ces facteurs provoquent une recherche accrue de débouchés extérieurs, accentuant la concurrence internationale. À cela s'ajoute le fait que l'industrialisation de certains pays du Tiers-monde et la recherche par ceux-ci d'un nouvel ordre économique mondial heurte de plein fouet les intérêts de certains secteurs industriels des pays capitalistes développés<sup>17</sup>.

Au final, c'est la rencontre spectaculaire d'une série de facteurs s'inscrivant autant dans le long terme que dans le court terme, autant dans le structurel que dans le conjoncturel, qui provoque la crise économique du début des années 1970. Tous les gouvernements capitalistes sont appelés au fil de la décennie à répondre de diverses façons à ces nouveaux défis économiques. En plus de la recherche de débouchés extérieurs pour faire face à la compétition internationale accrue, la plupart des gouvernements capitalistes cherchent à attirer l'investissement étranger afin qu'ils s'ajoutent ou se substituent à l'investissement endogène, devenu insuffisant. En effet, alors que les investissements étrangers avaient longtemps été perçus comme une menace à la souveraineté économique nationale, il sont désormais perçus positivement, ou à tout le moins comme un mal nécessaire, conditionnel à la relance économique. Nous verrons dans les prochaines sections que la réponse du gouvernement québécois et de son appareil de relations internationales face aux troubles économiques de la décennie 1970 s'articule effectivement en grande partie autour de la recherche de débouchés extérieurs pour les produits québécois, du développement des relations économiques avec les gouvernements étrangers et de la quête d'investissements étrangers.

## **2.2 Vers un « virage étasunien » de la diplomatie québécoise ?**

Comme indiqué dans le chapitre précédent, la grande priorité du gouvernement libéral de Robert Bourassa, au pouvoir depuis 1970, est le développement économique et la création d'emploi. À l'interne, cela se traduit par un politique de grands chantiers, principalement via le méga-projet de la baie James, alors qu'à l'externe, l'objectif est d'intensifier les échanges économiques internationaux du

---

15 Beaud, *Histoire de la mondialisation*, p. 299.

16 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 55.

17 Beaud, *Histoire de la mondialisation*, p. 309.

Québec, surtout avec son principal partenaire économique, les États-Unis. Compte tenu des troubles économiques qui secouent le monde, cette priorité est d'autant renforcée : à l'instar des autres gouvernements capitalistes, le gouvernement québécois cherche de plus en plus à protéger ses débouchés extérieurs tout en favorisant la venue de capitaux étrangers. Étant donné la barrière linguistique et une certaine instabilité politique (pensons à la crise d'octobre 1970 et à la montée du mouvement indépendantiste), le Québec doit fournir un effort supérieur à ceux de ses concurrents anglophones nord-américains pour non seulement attirer les investisseurs potentiels du vaste marché étasunien, mais aussi pour rassurer les investisseurs déjà présents afin d'éviter une fuite de capitaux. Malgré ses couleurs sociales-démocrates, le gouvernement souverainiste du Parti québécois poursuit dans cette voie à partir de 1976, renforçant même cette approche : à la nécessité de s'adapter au contexte économique difficile s'ajoute la défense de son projet indépendantiste devant les élites étasuniennes, dont l'hostilité serait nuisible. C'est ainsi que les efforts du gouvernement québécois aux États-Unis de 1973 à 1981 prennent la forme d'une démarche de lobbying, de marketing économique, dont l'objectif ultime est de protéger les intérêts économiques du Québec aux États-Unis.

### 2.2.1 *Le développement d'une politique étasunienne*

Le Québec n'a jamais réussi à entretenir des relations politiques directes avec le gouvernement étasunien, pour la simple raison que Washington n'a jamais accepté, à l'instar du gouvernement français, de s'adresser au Québec en tant qu'acteur politique autonome<sup>18</sup>. D'ailleurs, le contraste entre l'accueil réservé aux premiers ministres québécois lors de leurs voyages à Paris et à Washington est très parlant à cet égard. Comme le décrit Luc Bernier dans l'introduction de *De Paris à Washington : la politique internationale du Québec*, lorsqu'en visite officielle à Paris, le premier ministre québécois a droit à tout le faste que la tradition protocolaire française réserve aux chefs d'États souverains : il est accueilli par le Président dès son atterrissage, puis reçu à l'Élysée où il formule habituellement un long discours réitérant la solidité de l'attachement du Québec à la France. En visite à Washington, il est plutôt accueilli par le fonctionnaire de son gouvernement qui « couvre » la capitale étasunienne. Il n'a pas droit à un dîner d'État, mais plus vraisemblablement à une conférence devant des spécialistes de la question canadienne dans une salle du *Center for Strategic and International Studies* ou autre forum similaire, qui le bombardent de questions sur la baie James, sur le sort des autochtones ou encore sur les exportations de bois d'œuvre. Il doit agir en lobbyiste de l'État québécois pour faire valoir les

---

18 Louis Balthazar et Alfred O. Hero, *Le Québec dans l'espace américain*. Montréal, Québec/Amérique, 1999, p. 65.

intérêts de la province, tout en rassurant les investisseurs peu familiers avec la réalité politique québécoise, notamment en cherchant à démontrer que les Québécois sont bel et bien des Nord-Américains et que le Québec constitue un excellent endroit où investir<sup>19</sup>.

Cependant, l'absence d'une relation au sommet entre les gouvernements québécois et étasunien n'a pas empêché le Québec de se doter d'une politique spécifique à l'endroit des États-Unis. Le gouvernement libéral d'Adélard Godbout avait créé en 1940 à New York un bureau du Québec pour les relations économiques et le tourisme, mais ni Godbout ni Duplessis n'avaient conçu de véritable politique étasunienne. Avec la deuxième phase de la nationalisation de l'électricité sous les Libéraux de Jean Lesage, le gouvernement québécois avait rehaussé la mission de New York au titre de délégation générale et entrepris de tisser des liens particuliers avec les grandes maisons de courtage de Wall Street pour chapeauter les importantes tractations financières qu'une telle opération impliquait<sup>20</sup>.

En date de 1970, 58% des exportations du Québec allait vers les États-Unis<sup>21</sup> (une proportion qui n'allait cesser de croître au fil des décennies suivantes). Cette constatation, jumelée à l'immense effort de financement du projet hydroélectrique de la baie James, amène le gouvernement Bourassa à se doter pour la première fois d'une véritable politique articulée à l'égard des États-Unis. Cela ne se fait pas sans heurts : l'appareil diplomatique québécois, qui au cours des années 1960 s'était développé principalement en fonction de la relation avec la France, ne peut se contenter de reproduire ses pratiques dans le cas des États-Unis, car les systèmes politique et économique étasuniens sont aussi perméables et décentralisés que l'État français est centralisé et unifié<sup>22</sup>. La complexité du partage des pouvoirs aux États-Unis fait en sorte que les bureaucrates québécois ont, du moins initialement, une grande difficulté à déterminer où et comment ils devraient engager leurs ressources très limitées pour exercer un réel impact dans les relations du Québec avec les États-Unis<sup>23</sup>.

Malgré cette difficulté, il est clair que l'État québécois, dès le premier mandat des Libéraux de Bourassa, cherche à considérablement augmenter l'importance accordée aux États-Unis dans la conduite de ses relations internationales. D'abord, il est significatif que le premier voyage à l'étranger de Bourassa suite à son élection en 1970, comme cela deviendra coutume par la suite, s'était déroulé à New York plutôt qu'à Paris. Ce pèlerinage économique de Bourassa fut tout à fait conséquent avec son intention d'attirer des investissements étasuniens pour son méga-projet de la baie James, en vue de

19 Luc Bernier, *De Paris à Washington : la politique internationale du Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 1.

20 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 67

21 Bernier, *De Paris à Washington*, p. 95.

22 *Ibid.*, p. 100.

23 *Idem.*

créer les 100 000 emplois qu'il avait promis<sup>24</sup>. De plus, tel que mentionné au premier chapitre, grâce à une initiative du gouvernement unioniste de Daniel Johnson, Robert Bourassa avait vu ouvrir dans les premiers moments de son premier mandat quatre nouvelles délégations du Québec aux États-Unis : celles de Boston, de Chicago, de Dallas et de Los Angeles. Du coup, les États-Unis devenaient le seul pays où le Québec détenait plus d'une représentation. Rapidement, Bourassa insuffle une vocation éminemment économique à ces nouvelles délégations, l'attraction d'investissements devenant leur rôle principal<sup>25</sup>. Au fil des six années au pouvoir des Libéraux, le personnel employé dans les délégations québécoises aux États-Unis passe de 26 à 47, au même moment où le personnel de la délégation parisienne recule de 77 à 63<sup>26</sup>. Le gouvernement multiplie les visites ministérielles, alors que le premier ministre se rend pas moins de sept fois au Sud de la frontière<sup>27</sup>.

Le 15 novembre 1976, la population québécoise élit un gouvernement dont l'objectif avoué est de sortir le Québec de la fédération canadienne pour en faire un pays souverain reconnu internationalement. Il s'agit d'une circonstance sans précédent dans l'histoire du Québec, mais aussi d'une situation inusitée sur la scène internationale : un gouvernement sécessionniste à la tête d'une entité fédérée possédant déjà un réseau diplomatique, cela constitue une conjoncture tout à fait originale. Comme nous le soulignons au premier chapitre, c'est une loi de l'économie internationale, les investisseurs privés ont horreur de l'instabilité politique et le gouvernement péquiste en est bien conscient. De plus, René Lévesque et son entourage sont persuadés que pour convaincre une majorité de Québécois du bien-fondé de leur démarche indépendantiste, ils doivent d'abord démontrer leur sérieux en priorisant la saine gestion des affaires internes, la poursuite du développement économique en tête de liste. D'ailleurs, le concept même de « souveraineté-association » porte en lui une logique économique évidente : il s'agit de rechercher l'indépendance politique pour le Québec, tout en garantissant un partenariat économique permanent avec le Canada. Bien entendu, cette stratégie vise d'une part à vendre le projet aux Québécois, mais aussi aux milieux financiers étrangers. Dès lors, l'une des préoccupations du nouveau gouvernement doit être de rassurer les élites financières internationales, surtout étasuniennes, par rapport à son option fondamentale. Suite à une série d'échecs de relations publiques aux États-Unis en début de mandat, l'appareil diplomatique québécois se voit obligé d'élaborer sa première véritable politique à l'égard des États-Unis : l'« Opération Amérique ».

---

24 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 35.

25 *Ibid.*, p. 36.

26 Bernier, *De Paris à Washington*, p. 99.

27 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 68.



### 2.2.2 L'« Opération Amérique » : le « virage américain » des relations internationales du Québec

C'est sous Robert Bourassa que le Québec s'était doté pour la premièrement fois d'une politique spécifique pour les États-Unis<sup>28</sup>, mais plusieurs auteurs<sup>29</sup> parlent d'un véritable « virage américain » dans les relations internationales du Québec à partir du premier mandat des péquistes de René Lévesque. Nous verrons que tant l'objectif du nouveau gouvernement de démontrer sa bonne gestion courante et de poursuivre le développement économique de la province que son option fondamentale, la « souveraineté-association », l'amènent à multiplier les efforts déployés vers les relations avec les États-Unis. Ainsi, la priorité économique du gouvernement Bourassa dans la conduite des relations internationales québécoises, qui a favorisé l'émergence d'une politique étasunienne, n'est pas abandonnée par le gouvernement souverainiste de René Lévesque, mais plutôt approfondie, accélérée.

D'abord, il y a la poursuite du chantier de la baie James. Bourassa, en ayant fait de ce projet le moteur du développement économique québécois, avait lié les mains du gouvernement Lévesque : au moment de l'élection du PQ, environ la moitié des 16 milliards \$ nécessaires pour harnacher la rivière La Grande avaient été recueillis sur les marchés financiers internationaux, principalement auprès des institutions new-yorkaises<sup>30</sup>. Le projet étant déjà très avancé, il n'est plus possible de faire demi-tour, mais la somme amassée n'est pas non plus suffisante pour qu'Hydro-Québec puisse terminer seule. Dès l'ouverture des marchés boursiers au lendemain des élections, de nombreux petits créanciers étasuniens larguent leurs titres d'Hydro-Québec, inquiétés par l'instabilité politique qu'annonce l'élection d'un gouvernement séparatiste, et l'impact que cela pourrait avoir sur la société d'État<sup>31</sup>. Bien que cette inquiétude sur les marchés n'a pas d'effet immédiat sur les liquidités d'Hydro-Québec, il demeure que la diminution sensible de la valeur des titres de la société implique que ses emprunts futurs devront être financés avec un intérêt légèrement supérieur. Le gouvernement québécois ne peut ignorer les perceptions étasuniennes de la politique québécoise, car celles-ci sont désormais liées à la poursuite du chantier de la baie James et plus largement à l'investissement étasunien dans l'économie québécoise.

Cette timidité de Wall Street s'explique en bonne partie par le fait que les médias étasuniens, en novembre 1976, avaient rapporté l'élection du Parti québécois comme la victoire d'un gouvernement séparatiste à tendance socialiste<sup>32</sup>, termes peu à la mode auprès des milieux financiers. Dans ses

28 *Idem.*

29 Gordon Mace et Guy Gosselin, dans « La politique internationale du Québec après l'échec du Lac Meech », dans *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992)*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dirs.), Québec, Septentrion, 1991, pp. 217-243, notamment.

30 Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québec*. Montréal, Boréal, 1990, p. 233.

31 *Ibid.*, p. 238.

32 Louis Balthazar, « Les relations avec les États-Unis sous Lévesque, 1976-1985 », dans *Histoire des relations internationales du Québec*, Paquin, Stéphane. Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 152.

premiers moments au pouvoir, Lévesque confirme ces craintes : il offre aux québécois le plus fort salaire minimum du continent nord-américain, se décrit lui-même comme un « socialiste modéré » dans un entrevue à *Business Week* et affirme à *Newsweek* qu'il veut créer au Québec un modèle économique de cogestion à la scandinave, où « le patronat et les syndicats [gèrent] l'économie en partenaires égaux »<sup>33</sup>. Cela s'ajoute bien entendu au fait que les investisseurs étasuniens ne savent comment interpréter le défi à la stabilité politique canadienne que représente l'élection de ce gouvernement ouvertement sécessionniste. S'il espère rassurer les élites financières de Wall Street afin de pouvoir poursuivre le financement du projet de la baie James (et ce faisant démontrer le sérieux de son engagement à poursuivre le développement économique du Québec), Lévesque réalise qu'il doit faire l'étalage de sa bonne foi démocratique et de son orthodoxie capitaliste. Dans les mots de Jean-François Lisée, Lévesque doit convaincre les investisseurs étasuniens « qu'indépendantes ou non, les rivières québécoises couleront toujours dans le même sens, celui des profits d'Hydro »<sup>34</sup>.

Comme c'est désormais coutume, le premier voyage à l'étranger du nouveau premier ministre se déroule à New York. Le 25 janvier 1977, Lévesque prononce un discours à l'Economic Club, dont l'objectif est justement d'expliquer le projet politique de son parti afin de rassurer les élites financières présentes dans l'auditoire. Le premier ministre, grand admirateur des États-Unis, de son histoire et de ses pères fondateurs, et fort de son expérience de paramilitaire dans l'armée américaine pendant la Deuxième Guerre mondiale<sup>35</sup>, estime comprendre la culture de ce pays. Pourtant, son discours devant l'Economic Club s'avère un désastre. En comparant la démarche de son parti aux idéaux de l'Indépendance étasunienne, Lévesque s'attire l'indignation de son auditoire, qui assimile plutôt son projet à la sécession des États du Sud en 1861 et la douloureuse guerre civile qu'elle avait provoqué<sup>36</sup>.

Sur le sujet de l'économie, Lévesque ne se fait guère plus rassurant : il présente l'association économique d'un Québec souverain au reste du Canada comme une « proposition » et non pas comme une condition. Il ne confirme qu'à demi-mot son appui au projet de la baie James, sans adresser la crainte de son auditoire que son gouvernement ne pise dans les caisses d'Hydro-Québec, advenant une situation économique difficile. Concernant les investissements étrangers, le premier ministre ouvre la porte à l'incertitude en annonçant qu'il établira un « code d'investissement » qui déterminera les secteurs de l'économie où l'investissement étranger sera bienvenu et ceux où il ne le sera pas, sans

---

33 Lisée, *Dans l'œil de l'aigle*, p. 240.

34 *Ibid.*, p. 242.

35 Earl H. Fry, « Quebec's Relations With the United States », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 32, No. 2, 2002, p. 327.

36 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 69.

vraiment préciser ceux-ci<sup>37</sup>. Malgré le fait qu'il affirme que le PQ restera plus ouvert aux investissements étrangers que le gouvernement fédéral ne l'est, ce nébuleux « code d'investissement » n'est pas sans rappeler l'Agence d'examen de l'investissement étranger (ou AEIE) institué par Pierre Elliott Trudeau au Canada en 1973, extrêmement impopulaire auprès du gratin financier new-yorkais.

Suite à cet échec de relations publiques, les têtes dirigeantes du PQ réalisent l'importance cruciale de rectifier la perception de leur gouvernement qui prévaut aux États-Unis. D'une part, ils sont bien conscients qu'une intervention directe du gouvernement étasunien scellerait négativement l'issue du référendum à venir. Bien qu'il soit à peu près impossible d'obtenir son appui actif pour le projet de souveraineté-association, ils doivent obtenir à tout le moins une neutralité sympathique du pouvoir étasunien s'ils espèrent réaliser leur objectif politique. D'autre part, et de manière encore plus déterminante dans l'immédiat, ils doivent combattre les préjugés négatifs pour assurer la poursuite de l'investissement étasunien dans Hydro-Québec et dans l'économie québécoise plus largement. La réponse du gouvernement Lévesque est d'entreprendre une vaste campagne de marketing économique aux États-Unis, sous la forme d'une opération d'information et de tissage de liens formels et informels : l'Opération Amérique. L'objectif, tel que décrit dans un document officiel du ministère des Affaires intergouvernementales, est :

[d']Amener les États-Unis à observer à tous les niveaux une attitude de neutralité bienveillante à l'égard du cheminement politique et social du Québec et, dans certains secteurs (économique, par exemple), à prendre une attitude de sympathie active et agissante [...], rassurer les milieux d'affaires, [...] faire rayonner la culture québécoise, [...] contrer l'influence d'informations tronquées, [...] projeter l'image d'un Québec moderne, dynamique, civilisé [...] et créer dans tous les milieux qui comptent aux États-Unis un intérêt permanent à l'égard du Québec<sup>38</sup>.

Débutant à la fin de 1977, l'Opération Amérique obtient un budget initial de 1,5 millions \$ et concerte les efforts de cinq ministères. De nombreuses visites ministérielles sont prévues, et l'effectif du réseau diplomatique aux États-Unis est considérablement gonflé. L'on a appris au fil des années que le pouvoir décisionnel aux États-Unis est loin d'être centralisé et monolithique, comme c'est le cas en France<sup>39</sup>. La stratégie étasunienne du gouvernement Lévesque est donc de faire valoir les intérêts du Québec auprès d'une grande variété d'intervenants, publics et privés. D'inexistante il y a peine cinq ans, la direction des États-Unis au sein du ministère des Affaires intergouvernementales devient hyperactive<sup>40</sup>. Si au départ le public cible des interventions est le milieu des affaires, on y ajoute

37 Lisée, *Dans l'œil de l'aigle*, p. 223.

38 Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires intergouvernementales. *Opération Amérique : orientation et objectifs*, 1978.

39 Bernier, *De Paris à Washington*, p. 100.

40 Lisée, *Dans l'œil de l'aigle*, p. 314.

rapidement les « faiseurs d'opinion », tel que les journalistes, éditorialistes, universitaires et hommes politiques<sup>41</sup>. Le message martelé par les envoyés québécois : un Québec souverain demeurerait un État capitaliste fonctionnant dans les paramètres de l'économie de marché, un partenaire économique fiable et un allié loyal des États-Unis (en s'alignant sur les politiques de guerre froide de Washington et en intégrant les grandes alliances occidentales comme l'OTAN et le NORAD)<sup>42</sup>.

René Lévesque se rend lui-même pour une deuxième fois aux États-Unis à l'automne 1978 pour une semaine d'intense lobbying qui le mène aux quatre coins du pays. Ayant appris des erreurs de son premier voyage, il fait bien meilleure impression auprès de ses hôtes cette fois-ci. Par ailleurs, s'il est vrai que Robert Bourassa avait lié les mains du gouvernement québécois avec son projet colossal de la baie James, il lui a aussi fourni son meilleur argument de vente aux États-Unis. Alors que la crise énergétique fait toujours rage depuis le pic de la production du brut étasunien et le premier choc pétrolier, certains envoyés québécois aux États-Unis réalisent que le gigantesque projet hydroélectrique, qui promet d'assurer l'indépendance énergétique du Québec, fascine les Étasuniens. Ce sujet est particulièrement exploité pour raviver la Conférence des gouverneurs du Nord-Est des États-Unis et des premiers ministres de l'Est du Canada, fondée en 1973 mais jusque-là plutôt moribonde<sup>43</sup>. C'est d'ailleurs dans cette région que l'Opération Amérique connaît le plus grand succès.

Au bout du compte, cet important exercice de marketing économique du gouvernement québécois connaît un certain succès. Ses concepteurs estiment qu'il y a eu en deux années seulement une amélioration sensible de la perception du Québec dans les milieux privés et publics étasuniens. L'image d'une société radicale qui circulait auparavant a été discréditée, alors que la qualité et l'objectivité des articles publiés dans les médias a augmenté en relation directe avec le temps investi pour familiariser leurs auteurs avec la réalité québécoise. Autre avancée intéressante, une panoplie d'universités étasuniennes (Harvard, Duke, Northwestern et Orono, notamment) instituent des programmes d'études québécoises, une nouveauté. Un bémol important cependant : les responsables de l'opération estiment avoir atteint leurs objectifs auprès des milieux industriels et des affaires, mais pas vraiment au niveau des milieux financiers, toujours inquiets des implications économiques de l'instabilité politique qu'annonce la tenue du référendum de 1980<sup>44</sup>.

Ainsi, alors que le ministère des Affaires intergouvernementales n'avait même pas de politique étasunienne au début de la décennie, la direction États-Unis devient l'une des plus actives et des mieux

41 *Ibid.*, p. 313.

42 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 71

43 Lisée, *Dans l'œil de l'aigle*, p. 330.

44 *Ibid.*, p. 332.

financées du ministère, au courant de la période. D'ailleurs, comme nous le verrons en détail au troisième chapitre, il ne s'agit pas d'une tendance circonstancielle : malgré l'échec référendaire de 1980, les gouvernements péquistes et libéraux approfondiront encore davantage les liens avec les acteurs publics et privés étasuniens, relation qui deviendra un vecteur important du virage néolibéral du gouvernement québécois dans la période 1981-1994.

### **2.3 La relation franco-québécoise : les limites de la coopération culturelle et politique**

Avant que le gouvernement québécois n'entreprenne d'approfondir ses liens avec les États-Unis et le reste du monde, la relation bilatérale franco-québécoise représentait la part du lion des efforts consentis par le gouvernement québécois dans le domaine international. Au courant de la période 1973-1981, les liens politiques franco-québécois demeureront excellents et iront même en s'améliorant, après un net recul suivant la défaite de l'Union nationale en 1970 et l'effort de dépolitisation des relations franco-québécoises sous Robert Bourassa à partir de cette date. Cependant, cette relation prend des tons plus pragmatiques (lire économiques) et il devient de plus en plus évident que la priorité accordée aux liens franco-québécois par rapport aux autres aires géographiques n'est pas justifiée, considérant la faiblesse de leurs liens économiques. Dans cette partie, nous survolerons le réchauffement des relations politiques franco-québécoises au courant de la période 1973-1981, tout en soulignant le recul relatif de cette relation par rapport aux liens avec les États-Unis et avec le reste du monde occidental. Nous présenterons également les premières percées du gouvernement québécois hors de l'Occident.

#### *2.3.1 La politique linguistique de Bourassa et un nouveau rapprochement franco-québécois*

En octobre 1973, le PLQ est réélu avec une majorité écrasante : avec 54% du vote populaire, il se retrouve avec 102 des 110 sièges de l'Assemblée nationale. Toutefois, le Parti québécois poursuit son ascension. Bien qu'il passe de sept à six sièges en 1973, le PQ obtient 30,22% du vote populaire contre 23,06% en 1970<sup>45</sup>. Malgré cette victoire sans équivoque, les élites libérales sont contraintes de reconnaître qu'il n'est plus possible d'ignorer cette force montante au sein de la société québécoise, ce désir d'affirmation nationale incarné par le Parti québécois de René Lévesque. Sans abandonner la priorité de la création d'emploi et le développement économique, Bourassa tente de couper l'herbe sous le pied de ses adversaires en s'appropriant certaines idées maîtresses du PQ, mais en les reformulant de

<sup>45</sup> *Le Devoir*, « Les élections au Québec », le 31 octobre 1973, p. 5.

manière à les intégrer dans ses propres objectifs de nature économique. Dans son discours de victoire, Bourassa explique que :

Nous avons à répondre avec réalisme et justice à cet indiscutable besoin de sécurité et de souveraineté culturelle des Québécois francophones. [...] L'indépendance dont nous avons besoin est essentiellement de nature culturelle. [...] C'est pourquoi la position du Parti libéral du Québec se veut à la fois réaliste et dynamique. Obtenir l'indépendance là où nous en avons besoin sur le plan culturel et s'opposer nettement au séparatisme économique qui risque de nous affaiblir.<sup>46</sup>

Le concept de « souveraineté culturelle » ici introduit par Robert Bourassa est intimement lié à la priorité économique de son gouvernement, car son principal cheval de bataille est la francisation des milieux de travail du Québec. En juillet 1974, l'Assemblée nationale adopte la *Loi sur la langue officielle* (dite Loi 22), déclarant le français langue officielle du Québec. L'adoption de cette loi marque le début d'un effort considérable et soutenu de l'administration Bourassa pour faire du français la langue de l'économie et du travail au Québec. À ce sujet, le chapitre III du texte de loi est sans équivoque : il exige que tous les avis, communications et directives publiés par les employeurs au Québec soient rédigés en français, que le français soit la langue des relations de travail et que toutes les entreprises obtiennent un certificat de francisation attestant de leur respect de ces directives<sup>47</sup>.

De la même manière que la modernisation du système d'éducation québécois dans les années 1960 avait requis la collaboration et l'expérience de la France et provoqué un rapprochement des deux gouvernements, l'effort de francisation des milieux de travail maintenant entrepris sous Bourassa ne peut être mené à bien sans la contribution du savoir-faire français. En effet, avec l'adoption de la Loi 22, Bourassa perçoit immédiatement l'intérêt de relancer les relations politiques franco-québécoises<sup>48</sup>. Avant d'entreprendre son deuxième voyage officiel en France, Bourassa se montre très transparent dans ses intentions : « Si je me rends à Paris, c'est pour demander au gouvernement français de l'aide dans l'application de cette loi »<sup>49</sup>. Si le premier ministre québécois demeure hostile à la séparation du Québec du Canada, toujours est-il que ses objectifs de dépolitisation des relations franco-québécoises et de non-provocation envers Ottawa sont désormais mis de côté. En somme, le développement économique du Québec demeure la priorité du gouvernement libéral, mais par rapport au mandat précédent, le caractère francophone de ce développement prend de l'importance, ce qui provoque un réchauffement notable des liens politiques franco-québécois.

46 Cité dans Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 62.

47 *Loi sur la langue officielle*, sanctionnée le 31 juillet 1974, Éditeur officiel du Québec, p. 5-7.

48 Frédéric Bastien, « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », dans *Histoire des relations internationales du Québec*, Paquin, Stéphane. Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 103.

49 Cité dans Bastien, « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », p. 104.

Toutefois, certains observateurs craignent que le nouveau président français Valéry Giscard d'Estaing soit moins enclin à poursuivre une relation directe avec le Québec, nuisible aux relations franco-canadiennes, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. D'abord, il avait lancé une invitation officielle à Paris pour Pierre Trudeau, une courtoisie que de Gaulle et Pompidou n'avaient jamais daigné lui offrir. Qui plus est, la visite de Trudeau se déroule en octobre 1974, deux mois seulement avant la visite prévue de Bourassa. Giscard d'Estaing donne ainsi l'impression d'être ouvert aux arguments d'Ottawa voulant que les relations franco-québécoises passent d'abord par les Affaires extérieures canadiennes<sup>50</sup>. Pourtant, le rapprochement franco-canadien anticipé ne se matérialise pas vraiment : en plus du choc de personnalité qui provoque de mauvaises relations personnelles entre les deux hommes politiques, les discussions entre Trudeau et Giscard d'Estaing amènent ce dernier à la réalisation que le Canada anglais et la France ont peu de choses en commun. Leurs relations économiques sont minimes, tout comme leurs intérêts communs en matière de relations internationales<sup>51</sup>. La France est d'autant plus incitée à agir auprès du Québec puisque le gouvernement de Bourassa lui fait directement appel dans sa démarche de francisation.

La pompe entourant la visite de Robert Bourassa en décembre 1974 est tout à fait contrastante avec sa visite austère de trois ans plus tôt : le premier ministre s'est même invité à participer au Conseil des ministres, un honneur tout à fait inhabituel<sup>52</sup>. Lors de ce Conseil, la question de la francisation est formellement adressée, et aboutit à l'entente Bourassa-Chirac, signée par le chef québécois et Jacques Chirac, premier ministre français à l'époque. L'entente provoque un enrichissement sans précédent des échanges franco-québécois qui, selon Shiro Noda, n'a jamais été suffisamment souligné<sup>53</sup>. Le premier accord signé par Paul Gérin-Lajoie et Christian Fouchet dans le domaine de l'éducation fut certes très novateur et produisit des résultats probants, mais l'accord Bourassa-Chirac pousse encore bien plus loin la relation bilatérale entre les deux États. Il cherche d'abord à favoriser l'implantation du français dans les milieux de travail, mais concerne aussi la collaboration bilatérale en matière de coopération industrielle, de transports, de mobilité de la main d'œuvre, de richesses naturelles et de télécommunications. Ainsi, le nouveau rapprochement franco-québécois, malgré son vocabulaire culturel, est de nature essentiellement économique et vise des objectifs plutôt pragmatiques.

En somme, si la coopération franco-québécoise perdit de la vitesse avec le remplacement des trois têtes dirigeantes du triangle Paris-Ottawa-Québec entre 1967 et 1968, et encore davantage avec

---

50 *Ibid.*, p. 105.

51 *Idem.*

52 Bastien, « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », p. 106.

53 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 68.

l'élection d'un chef fédéraliste d'orientation plutôt administrative à Québec en 1970, la relation franco-québécoise reprend de la vapeur à partir du deuxième mandat de Robert Bourassa. Le concept de « souveraineté culturelle » de Bourassa fut avant tout un slogan politique répondant à la « souveraineté-association » proposée par ses adversaires, mais la démarche se traduit tout de même en résultats concrets en matière d'économie, dont l'adoption de la Loi 22 et la signature de l'imposante entente Bourassa-Chirac.

Avec l'élection d'un gouvernement séparatiste au Québec en 1976, dont plusieurs membres avaient complété des études en France et y avaient conservé des liens intimes avec les élites politiques françaises, le rapprochement politique franco-québécois initié sous les Libéraux se poursuit de plus belle. Aux yeux des souverainistes, le gouvernement français représente un allié naturel, le seul pays susceptible de reconnaître immédiatement le nouvel État du Québec au lendemain d'un référendum victorieux, pouvant en entraîner d'autres avec lui. De leur côté, plusieurs politiciens français se réjouissent de la perspective de l'émergence d'un pays francophone dans l'Amérique du Nord industrialisée, ce qui ne pourrait pas nuire aux intérêts économiques de la France, considérant le rôle prédominant de l'économie et de la culture anglo-américaine partout dans le monde<sup>54</sup>. À cet égard, le Président Valéry Giscard d'Estaing, qui avait vivement condamné le « Vive le Québec Libre » de De Gaulle dix ans plus tôt, se fait très clair par rapport à ses sentiments vis-à-vis de la cause souverainiste lors du premier passage de René Lévesque en France à titre de premier ministre : « Vous déterminerez vous-même, sans ingérence, le chemin de votre avenir. [...] Ce que vous attendez de la France [...], c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne vous manqueront pas le long de la route que vous choisirez de suivre »<sup>55</sup>. Autrement dit, la France n'interviendra pas dans ce qu'elle considère être une question interne au Canada, mais ne cachera pas sa préférence pour un Québec souverain et lui fournira tous les appuis pour faire reconnaître le Québec internationalement qu'elle sera à même de consentir. Avec ce nouveau rapprochement politique franco-québécois et les nouvelles déclarations du Président français, le triangle Paris-Ottawa-Québec s'envenime à nouveau.

### 2.3.2 Relations franco-québécoises : le milieu privé n'est pas au rendez-vous

Malgré ce retour en force des contacts formels entre les gouvernements français et québécois, les liens économiques directs au sein des milieux privés des deux pays demeurent malgré tout plutôt

54 Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme*, p. 188.

55 Valéry Giscard d'Estaing, cité dans Philippe Poulin, « Les relations franco-québécoises sous Lévesque, 1976-1985 », dans *Histoire des relations internationales du Québec*, Paquin, Stéphane. Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 130.



minces, au fil de la période. Comme ce fut le cas dans les années 1960, les secteurs privés n'ont pas réellement emboîté le pas aux initiatives gouvernementales. Si les deux gouvernements francophones ont longtemps nourri l'ambition de s'utiliser mutuellement comme tremplin pour percer les marchés régionaux de part et d'autre de l'Atlantique, il s'avère que les entreprises privées ne répondent pas vraiment à l'appel. Un certain nombre de partenariats privés avaient effectivement vu le jour, comme l'implantation au Québec de la compagnie de construction routière française Colas et la Compagnie Générale d'Électricité, fortement impliquée dans le chantier de la baie James<sup>56</sup>, mais il demeure que la tendance lourde est à l'intégration économique continentale plutôt que transatlantique.

D'avantage accoutumés à la culture d'affaires étasunienne, de nombreux entrepreneurs québécois préfèrent approfondir leurs liens économiques avec leurs voisins anglophones, alors qu'au même moment, les entrepreneurs français saisissent plutôt les nouvelles opportunités d'affaires qu'offre la démarche d'intégration économique via le Marché commun européen<sup>57</sup>. De plus, une certaine dose de méfiance mutuelle subsiste : tandis que de nombreux entrepreneurs québécois nourrissent des préjugés défavorables à l'endroit de la culture d'affaires française (relativement à son inefficacité et son aversion excessive au risque), la montée du mouvement indépendantiste contribue à atténuer l'enthousiasme de plusieurs investisseurs français à s'implanter au Québec<sup>58</sup>.

Ainsi, même si l'émancipation économique de la majorité francophone au Québec par rapport à l'influence anglo-saxonne fut l'un des éléments structurants majeurs de la Révolution tranquille, il demeure que les liens culturels affectifs du Québec avec la France ne se sont pas traduits en liens économiques substantiels. D'ailleurs, malgré des efforts nettement moindres, c'est la Grande-Bretagne qui, tout au long de la période étudiée, demeure le principal partenaire économique européen du Québec. Cela ne peut guère surprendre : la Grande-Bretagne est l'hôte de l'un des trois centres financiers les plus importants au monde et constitue le deuxième plus important investisseur étranger au Québec, après les États-Unis<sup>59</sup>. D'ailleurs, même l'Allemagne supplante rapidement la France comme partenaire économique du Québec<sup>60</sup> et l'émergence de certains Länder qui, suivant le sentier tracé par le Québec, deviennent des acteurs paradiplomatiques, offrant dans les décennies 1970-1980 de nouvelles opportunités intéressantes de collaboration intergouvernementale pour le Québec<sup>61</sup>.

56 David Meren, *With Friends Like These : Entangled Nationalisms and the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970*. Vancouver, UBC Press, 2012, p. 193.

57 *Idem.*

58 *Ibid.*, p. 194.

59 Inès Molinaro, « Quebec in Europe : Constraints and Opportunities », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 32, No. 2, 2002, p. 251

60 *Ibid.*, p. 240.

61 *Idem.*

Or, tout au long de la période 1973-1981, les gouvernements québécois successifs en viennent à la réalisation que les relations avec la France, quoique intéressantes politiquement, ne cadrent pas très bien avec l'objectif prioritaire que constitue le développement économique. C'est d'ailleurs pour cette raison que les gouvernements libéral et péquiste font d'importants efforts pour définir une politique étasunienne et développer les relations économiques et politiques avec le voisin du sud, comme indiqué dans la section précédente. Parallèlement, le gouvernement québécois étend son réseau diplomatique ailleurs en Occident, et fait même quelques percées dans le monde non-occidental : bref, partout où il juge que ses intérêts économiques sont en jeu.

### 2.3.3 *L'extension géographique des relations internationales du Québec*

Tout au long de la période 1973-1981, le gouvernement du Québec fait des efforts soutenus pour étendre le champ géographique de ses activités internationales, volonté qui s'exerce surtout par l'ouverture de nouvelles représentations étrangères. Ces représentations remplissent des rôles différents en fonction des zones géographiques desservies, mais il est juste de dire qu'elles assurent généralement la double tâche de renforcer les liens économiques et d'encourager l'immigration vers le Québec, mettant l'accent sur l'un ou l'autre de ces objectifs, selon la région. Sous les Libéraux, leur nombre total passe de sept (New York, Paris, Londres, Milan, Boston, Chicago et Lafayette) à dix-sept (avec l'addition d'Abidjan, Dallas, Los Angeles, Düsseldorf, Athènes, Beyrouth, Rome, Bruxelles, Tokyo et Port-au-Prince), alors que sous le gouvernement péquiste, l'on en ajoute sept autres (Buenos Aires, Washington, Atlanta, Hong Kong, Caracas, Lisbonne et Mexico). Ce qui retient l'attention dans cette phase d'expansion, au-delà de sa cadence impressionnante, est la présence grandissante du Québec dans le monde non occidental. Alors qu'en 1970, le Québec ne disposait d'aucune représentation hors de l'Occident, en 1980 c'est plus du tiers de ses représentations qui s'y trouvent : Abidjan, Beyrouth, Tokyo, Port-au-Prince, Buenos Aires, Caracas, Hong Kong et Mexico<sup>62</sup>. D'ailleurs, le bureau de Mexico deviendra la cinquième délégation générale du Québec après New York, Paris, Londres et Bruxelles, la première hors de l'Occident.

En plus des nouvelles représentations étrangères, la volonté de diversification de l'activité internationale du Québec peut s'observer par les missions économiques qu'il effectue. À cet égard, il est très instructif de se pencher sur le cas des missions québécoises au Moyen-Orient. Comme nous le soulignons au début du chapitre, la quête d'investissements étrangers devient une préoccupation

---

62 *Ibid.*, p. 210.

constante du gouvernement québécois, surtout à partir de la crise économique du début de la décennie 1970. Or, avec l'explosion des cours du baril de pétrole de 1970 à 1973, le gouvernement québécois braque son regard sur les pays du Moyen-Orient, à l'instar de tous les gouvernements nationaux dans le monde, et se dote d'une première politique spécifique pour cette région : il met sur pied une direction des affaires arabes au sein de son ministère des Affaires intergouvernementales<sup>63</sup>. L'objectif est double : assurer un approvisionnement stable de pétrole au Québec et resserrer les liens entre le Québec et ces pays qui, grâce à l'explosion de leurs revenus pétroliers, disposent désormais d'importants capitaux en quête d'investissement. De plus, ces pays en plein développement industriel sont à la recherche de partenaires pouvant leur fournir une certaine assistance technique, ce que le Québec peut espérer fournir par l'entremise de ses entreprises de pointe<sup>64</sup>.

Au départ, le regard du Québec se tourne vers le Liban. Comme le Québec collabore déjà avec ce pays via l'Agence de coopération culturelle et technique (l'ACCT) (le Liban faisant partie de la Francophonie), on a l'impression au sein de la direction des affaires arabes qu'il pourrait constituer une sorte de tremplin pour pénétrer le Moyen-Orient. Cependant, la direction des affaires arabes se rend rapidement à l'évidence que, comme le Québec, le Liban a besoin du pétrole et des capitaux de ses voisins producteurs; il est donc davantage un compétiteur qu'un partenaire potentiel<sup>65</sup>. La collaboration avec la Syrie voisine aboutit à de meilleurs résultats, débouchant sur une entente signée avec Damas dans le domaine du développement hôtelier. Une poignée d'étudiants syriens pourront étudier à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal et l'on envisage la création d'une chaîne de motels en Syrie gérée par une firme québécoise. Encore une fois cependant, la guerre civile au Liban voisin rend la réalisation de ce projet impossible<sup>66</sup>. De timides échanges avec les pays de la péninsule arabique voient aussi le jour, particulièrement avec le Koweït et l'Arabie Saoudite, où le Québec envoie, entre autres, des maisons préfabriquées, des camions, des pièces d'automobile et des équipements de télécommunications. Il convient de souligner que ces humbles avancées dans ces pays sont pour l'essentiel chapeautées par les missions canadiennes, dans lesquelles les missions québécoises s'insèrent<sup>67</sup>. L'on observe toutefois une poursuite des efforts des délégués provinciaux de défendre des intérêts spécifiques du Québec, dans le cadre de la démarche d'apaisement des sensibilités fédérales, annoncée par le gouvernement Bourassa. En effet, puisque les ententes qui naissent entre ces pays et le

63 Robert Aird, « Les débuts d'une politique particulière au Moyen-Orient », dans *Histoire des relations internationales du Québec*, Paquin, Stéphane. Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 109.

64 *Ibid.*, p. 109.

65 *Ibid.*, p. 110.

66 André Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980, p. 137.

67 Aird, « Les débuts d'une politique particulière au Moyen-Orient », p. 113.

gouvernement du Québec passent par Ottawa et sont de nature purement économique, elles ne posent pas problème au département des Affaires extérieures à Ottawa, contrairement aux ententes de nature politique et culturelle signées pendant les années 1960.

C'est cependant avec les pays du Golfe persique que le Québec entame les plus sérieuses discussions. C'est d'abord avec l'Irak dirigée par Ahmad Hassan al-Bakr (prédécesseur immédiat de Saddam Hussein) que le Québec tente de nouer des liens économiques importants. Dès le 4 juin 1974, le directeur des Affaires arabes du ministère des Affaires intergouvernementales André Patry discute à Ottawa avec l'ambassadeur irakien, rencontre qui débouche rapidement sur des pourparlers directs entre Bagdad et Québec ainsi qu'entre Hydro-Québec et des acteurs privés et publics irakiens. À l'issue de ces rencontres, un vaste accord de coopération technique et économique est négocié, valable pour 10 ans, qui une fois signé constituerait le plus important accord bilatéral que le Québec ait jamais négocié avec un gouvernement étranger : le Québec se serait engagé à importer 300 000 barils de brut par jour (ce qui représente une somme totale de neuf milliards de dollars américains, somme gigantesque à l'époque). En retour, l'Irak aurait acheté pour une somme équivalente des biens et services québécois, pas encore précisés dans l'entente. Seulement, l'Iran voisine manifeste également le désir de conclure une entente de ce type avec le Québec : comme Bourassa estime que le Québec ne peut répondre aux besoins des deux pays et qu'il juge qu'une entente avec l'Iran serait plus acceptable politiquement qu'une entente avec l'Irak, ce projet est finalement mis de côté<sup>68</sup>.

Dans ce qui constituera la première visite officielle d'un premier ministre québécois dans un pays non occidental, Robert Bourassa se présente à Téhéran du 24 au 29 octobre 1975. Le Chah d'Iran, Mohammad Reza Pahlavi, reçoit Bourassa comme un véritable chef d'État et lui offre de résider dans un palais d'État, honneur habituellement réservé aux chefs de pays souverains. Détail curieux, il s'avère que le frère du Chah fut un ami proche de Claude Simard, beau-frère de Bourassa. À partir de ce lien, Bourassa et le chef iranien bâtissent une relation cordiale et amicale. Le Chah s'avoue même impressionné par le courage politique de Bourassa, qui se targue d'avoir maté un mouvement terroriste en octobre 1970 et d'avoir fait emprisonner des chefs syndicaux dissidents en 1972. Les deux chefs procèdent à la signature d'un accord économique et technique similaire à celui qui avait été projeté avec Bagdad. Malheureusement, c'est encore une fois les forces imprévisibles de l'histoire qui viennent faire avorter les échanges prometteurs entre les deux pays : le Chah est renversé lors de la révolution islamique de l'Ayatollah Khomeiny en 1979<sup>69</sup>.

68 Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 138.

69 Aird, « Les débuts d'une politique particulière au Moyen-Orient », pp. 113-115.

Au bout du compte, c'est avec l'Algérie que le Québec a tissé les liens les plus serrés parmi les pays musulmans. D'abord par l'entremise de l'ACCT, les liens entre les deux gouvernements se développent aisément surtout grâce à leur usage commun de la langue française. Au fil des années 1970, l'Algérie devient le premier partenaire du Québec du monde arabe, tant au plan économique qu'au chapitre des relations en éducation et en culture<sup>70</sup>. Au bout du compte, les résultats concrets de ce gain d'intérêt de l'État québécois pour la région du Moyen-Orient au lendemain du premier choc pétrolier ont été quelque peu décevants : les aléas de l'histoire et la simple malchance ont anéanti une bonne partie des ententes projetées dans cette région. Malgré cela, cette page de l'histoire des relations internationales du Québec est très instructive dans la mesure où elle montre bien comment Bourassa a cherché à utiliser les relations internationales comme outil pour répondre aux défis économiques posés par l'environnement international. Il convient aussi de noter que si les relations du Québec avec les pays du Moyen-Orient naissent sous Bourassa, le gouvernement du Parti québécois ainsi que tous les gouvernements subséquents poursuivront les efforts pour développer les relations économiques avec cette région.

Ainsi, à la fin de la période 1973-1981, les relations internationales du Québec se sont considérablement diversifiées grâce, pour une grande part, aux motivations économiques liées à la fois à la conjoncture économique mondiale et à la conjoncture politique québécoise. Alors qu'au début de la période, la relation franco-québécoise constituait l'essentiel de la diplomatie québécoise, le gouvernement du Québec entretient désormais des liens nettement plus étroits avec son principal partenaire économique, les États-Unis, mais aussi avec de nombreux autres pays, tant dans le monde occidental que non-occidental.

---

70 *Ibid.*, p. 116.

## Conclusion

Les relations internationales du Québec ont certes connu une évolution de leurs priorités au fil de la période 1973-1981, au même rythme que les priorités internes du gouvernement québécois se sont modifiées. Nous avons vu, par exemple, que l'introduction du concept de « souveraineté culturelle » lors du deuxième mandat des Libéraux de Bourassa a entraîné un resserrement des liens politiques du Québec avec la France et que la défense du projet de souveraineté-association du Parti québécois a surtout encouragé les efforts du côté des relations avec les États-Unis. Néanmoins, en dernière analyse, c'est plutôt l'impressionnante continuité dans la conduite des relations internationales entre les gouvernements successifs au fil de la période qui retient l'attention.

Ni l'un ni l'autre des deux partis n'a remis en question la nécessité primordiale de l'activité internationale pour favoriser l'atteinte des objectifs internes de la province. Sans prétendre que les autres dimensions aient été absentes, il ressort que les deux partis ont priorisé les dimensions économiques de leur relations avec l'étranger, que ce soit au niveau du resserrement des relations économiques, de l'attraction de capitaux d'investissement, de l'approvisionnement pétrolier, de la francisation des milieux de travail ou encore de la projection d'une image du marque positive auprès des milieux financiers internationaux.

Les deux gouvernements ont maintenu d'excellentes relations avec le gouvernement français, tout en accentuant notablement les efforts consentis dans les relations avec les États-Unis. De plus, l'extension géographique de l'activité diplomatique québécoise se poursuit à peu près au même rythme sous les Péquistes que sous les Libéraux, les deux partis tendant à déployer cette activité vers le monde non occidental. Au final, ce sont le maintien et l'expansion des relations internationales du Québec avec un net accent économique, qui représentent les caractéristiques fondamentales de la poursuite des relations internationales du Québec au fil de la période 1973-1981. La teneur économique de la diplomatie québécoise prend de plus en plus d'ampleur, et cela ne fera que s'accélérer avec les nouvelles transformations économiques et idéologiques qui affecteront le système capitaliste international dans le début de la décennie 1980, soit le second choc pétrolier, la récession économique de 1981-1982, la montée de l'idéologie néolibérale et l'accélération de la mondialisation.

## **CHAPITRE 3**

# **Le virage néolibéral et la promotion du libre-échange dans les relations internationales du Québec (1981-1994)**

Dans le premier chapitre, nous avons vu que le Québec entretenait des liens formels et informels avec des gouvernements étrangers depuis sa création comme entité politique moderne et qu'au courant des années 1960, cette activité internationale s'était institutionnalisée, politiquement et juridiquement. Dans le deuxième chapitre, nous avons observé comment les questions économiques (essentiellement la quête d'investissements étrangers et la projection d'une image de marque positive), déjà présentes depuis les tous débuts de l'activité internationale québécoise, ont pris de l'ampleur de 1973 à 1981. Tout au fil de ce récit, nous avons mis en évidence l'indéniable synchronisme entre l'évolution des relations internationales du Québec et les grandes transformations économiques et idéologiques qui balaient le monde capitaliste au même moment. Dans ce chapitre, nous verrons que dans la période allant de la crise économique de 1981-82 jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994, l'enchâssement de l'appareil diplomatique québécois dans le climat économique, idéologique et politique international deviendra encore plus étroit.

Pour illustrer ce propos, nous débuterons en explorant trois évolutions, indissociables les unes des autres, qui affecteront le monde capitaliste tout entier entre 1981 et 1994 : la montée de l'idéologie néolibérale, la crise économique de 1981-82 et l'accélération de la mondialisation (dans sa parure libre-échangiste). Nous ferons ainsi la démonstration que si les considérations d'ordre économique ont été présentes dès les premiers balbutiements de la diplomatie québécoise, et qu'elles ont pris encore plus d'ampleur de 1973 à 1981, elles deviendront absolument centrales au courant de la période 1981-1994. À la recherche de capitaux étrangers et la projection d'une image de marque positive sur les marchés étrangers s'ajoutera une nouvelle priorité : s'adapter à une économie mondiale marquée par l'interdépendance et par la libéralisation des marchés. L'appareil diplomatique québécois sera de plus en plus perçu comme un outil d'adaptation au contexte économique international et de marketing économique et de moins en moins comme un réseau de contacts politiques et culturels.

La première section traitera de l'origine historique et conceptuelle de l'idéologie néolibérale, qui après être apparue en Grande-Bretagne et aux États-Unis, affectera à différents degrés l'ensemble des gouvernements capitalistes. Nous verrons comment les principes associés à cette idéologie intégreront les discours du monde des affaires, ainsi que des gouvernements canadiens et québécois. La lutte à l'inflation, la diminution de la taille de l'État, la privatisation des sociétés d'État et la valorisation de l'entreprise privée (et incidemment, la diabolisation du secteur public) deviendront des préoccupations majeures du milieu entrepreneurial<sup>1</sup>, avant de pénétrer l'action gouvernementale. La deuxième section

---

1 Nous ferons cette démonstration, entre autres, à partir de la ligne éditoriale de la revue montréalaise *Les Affaires*, excellent baromètre de la mentalité dominante de la classe entrepreneuriale du Québec et du Canada francophone.



abordera la récession de 1981-82, qui aura des répercussions majeures sur les finances de l'État québécois, ainsi que sur les mentalités au sein des milieux publics et privés. Ce contexte économique difficile fournira l'impulsion nécessaire pour que l'idéologie néolibérale fasse le saut des milieux entrepreneuriaux vers l'action gouvernementale. La troisième section présentera l'intégration de l'idéologie néolibérale dans l'activité internationale du gouvernement québécois, ainsi que les deux livres blancs de politique internationale publiés par le gouvernement québécois entre 1981 et 1994, soit *Le Québec dans le monde, le défi de l'interdépendance : Énoncé de politique de relations internationales* (1985) et *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon : Éléments d'une politique d'affaires internationales* (1991), dont le contenu et le ton discursif mettront en évidence l'énorme influence du contexte idéologique et économique sur la conception et la pratique des relations internationales du Québec.

Corollaire de l'idéologie néolibérale, le libre-échange se retrouvera également sous les feux de la rampe au courant de la période étudiée, et fera ainsi l'objet de la dernière section. La mondialisation économique sera formalisée et accélérée partout dans le monde capitaliste par l'avènement ou le renforcement de communautés économiques régionales et à travers la poursuite des négociations du GATT. Nous verrons que le Québec jouera un rôle clé dans le succès de l'idéologie néolibérale à l'intérieur du Canada, alors que tous ses partis politiques appuieront la libéralisation des échanges et que son électorat fournira un important soutien au Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney et à son agenda libre-échangiste. L'adaptation aux réalités provoquées par le libre-échange deviendra ainsi l'une des grandes priorités de l'activité internationale de l'État québécois.

### **3.1 La montée de l'idéologie néolibérale**

Au tournant de 1980, le « consensus centriste » des gouvernements capitalistes est brusquement remis en question. La transformation du climat idéologique signalée par l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux États-Unis, respectivement en 1979 et 1980, a des répercussions profondes et durables partout dans le monde, y compris au Canada et au Québec. Cette évolution a également des conséquences importantes sur la conduite des relations internationales du Québec, puisque l'activité internationale ne peut être que l'extension organique de l'ensemble des politiques gouvernementales.

### 3.1.1 Le néolibéralisme : la genèse et la propagation d'une théorie d'action politique

À partir de la fin des années 1970, pratiquement tous les gouvernements capitalistes dans le monde subissent une transformation à degrés variables de leur structure politique, dont les faits saillants sont la diminution de la présence de l'État dans l'économie, la privatisation des entreprises publiques, la lutte à l'inflation, le recul de l'État-providence et la montée du conservatisme politique. La Grande-Bretagne et les États-Unis fournissent l'impulsion en imposant un nouveau style de gouvernance qui sera émulé aux quatre coins du globe, y compris au Canada et au Québec<sup>2</sup>.

Réduite à son essence, la théorie néolibérale propose que le bien-être des individus d'une société est le mieux garanti par la protection de la liberté entrepreneuriale et la mise en valeur des droits de propriété, du libre marché et du libre échange. Dans ce contexte, le rôle primaire du gouvernement doit être de protéger cette structure institutionnelle favorable au bon fonctionnement des marchés par les voies politiques (garantir la stabilité de la monnaie, essentiellement) et militaires/policières (protéger la propriété privée et éliminer les menaces au bon fonctionnement des marchés locaux et internationaux)<sup>3</sup>. Les marchés étant bien établis et bien protégés, le rôle du gouvernement doit être réduit au minimum, car celui-ci ne peut posséder suffisamment d'information pour répondre adéquatement aux signaux du marché et parce que des groupes d'intérêts (lobbys, syndicats, entreprises, etc.) vont inévitablement fausser et biaiser les interventions gouvernementales à leur avantage. Bref, seule la concurrence pure et absolue peut maximiser le bien-être des individus composant la société; l'action gouvernementale, elle, ne peut que mêler les cartes.

D'abord défendues par Friedrich von Hayek et une poignée d'autres intellectuels dès les années 1940<sup>4</sup>, ces idées restent longtemps dans l'ombre académique, mais gagnent en popularité lorsque reformulées, à partir des années 1960 par des économistes tels que Milton Friedman, Robert Lucas, James Buchanan, Gordon Tullock et le controversé Arthur Laffer<sup>5</sup>. Le point commun dans l'argumentaire de ces penseurs fut que l'intervention gouvernementale constituait davantage une cause qu'une solution aux déboires économiques auxquels le monde était confronté. Des coupures de taxes radicales pour les citoyens les plus riches et pour les entreprises, jumelées à une politique monétaire visant le contrôle de l'inflation, constituent, selon eux, le bon remède pour une économie malade,

2 John Dickinson et Brian Young, *A Short History of Quebec (4th edition)*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, p. 345.

3 David Harvey, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 2.

4 *Ibid.*, p. 20.

5 Qui ira jusqu'à proposer l'idée farfelue que de diminuer les taxes des entreprises et des riches stimulerait tellement l'activité économique que les recettes fiscales pourraient augmenter malgré la diminution.

en réalignant correctement les incitatifs entrepreneuriaux<sup>6</sup>. Les gains en productivité devraient assurer un meilleur niveau de vie pour tous, en assumant que l'augmentation de la richesse des éléments les plus dynamiques de la société finit par provoquer un effet de ruissellement vers le bas (*trickle down*).

Avec la fin de l'ère de prospérité des Trente Glorieuses, sont de plus en plus nombreux les politiciens et les penseurs qui tiennent le keynésianisme et l'État-providence pour responsables de la crise inflationniste et des déficits répétés des gouvernements nationaux. C'est dans cette ambiance que Margaret Thatcher et Ronald Reagan sont élus, promettant de réaliser une révolution des priorités gouvernementales, d'abord en menant une lutte sans merci à l'inflation qui passerait inexorablement par la désindexation des salaires de la classe moyenne par rapport au coût de la vie. Cela s'effectuerait, entre autres, par une diminution draconienne des dépenses gouvernementales, donc par d'imposantes vagues de mises à pied dans le secteur public et par une diminution de l'investissement public.

En Grande-Bretagne, Thatcher affronte le pouvoir syndical et attaque toutes les formes de solidarité sociale mises en place par ses prédécesseurs. Son gouvernement privatise *British Aerospace*, *British Telecom*, *British Airways*, les industries de l'acier, de l'électricité, du gaz naturel, du pétrole, du charbon, de l'eau, le transport en commun, les chemins de fer et une pléthore de petites entreprises étatiques. Il réussit du coup à maîtriser l'inflation, mais anéantit au passage la presque totalité du pouvoir syndical en Grande-Bretagne et liquide l'essentiel de ses actifs publics<sup>7</sup>. Aux États-Unis, le virage néolibéral commence sous Jimmy Carter : en octobre 1979, le président de la *US Federal Reserve Bank* Paul Volcker abandonne entièrement le modèle monétariste keynésien en faisant augmenter drastiquement le taux d'intérêt directeur, qui passe de quasi-nul en 1979 à près de vingt pour cent en 1981. S'ensuit une explosion des taux de chômage et une vague spectaculaire de faillites, mais cela est jugé le juste prix du réajustement de l'économie étasunienne. L'administration de Reagan renomme Paul Volcker à son poste pour poursuivre sa révolution monétariste<sup>8</sup>, mais elle va beaucoup plus loin. Les taxes aux entreprises sont réduites drastiquement, tout comme les impôts des particuliers : la tranche supérieure d'imposition est réduite de 70 à 28% d'un seul côté, lors de ce qu'on appellera aux États-Unis la « plus grande diminution de taxes de l'histoire »<sup>9</sup>.

Dans les années suivantes, les nouveaux modèles de gouvernance adoptés aux États-Unis et en Grande-Bretagne exercent une formidable influence dans le monde capitaliste, si bien que même des pays réputés pour leur fort modèle redistributif comme la Suède adoptent dans une certaine mesure les

6 David Harvey, *A Brief History of Neoliberalism*, p. 54.

7 *Ibid.*, p. 60.

8 *Ibid.*, p. 25.

9 *Ibid.*, p. 26.

nouvelles approches monétaristes en vogue à l'époque<sup>10</sup>. Le virage néolibéral peut être vu comme une évolution transnationale des mentalités politiques, en tout point similaire à la montée du keynésianisme cinquante ans plus tôt. Il ne s'agit pas d'une mode passagère; au fil des années 1980 et 1990 le néolibéralisme intègre même les discours des partis traditionnellement plus à gauche<sup>11</sup>. Chaque pays entreprend à sa manière la transformation d'un « libéralisme enchâssé » plus ou moins interventionniste vers une nouvelle forme de gouvernance, plus orientée vers le libre-marché. Qu'elle fut ou non une solution au ralentissement de l'économie mondiale à partir des années 1970, la montée du néolibéralisme demeure un fait marquant de l'histoire mondiale dans les décennies qui nous intéressent. Au Canada, les dernières années au pouvoir de Pierre Elliott Trudeau sont marquées par un virage néolibéral timide, notamment avec l'adoption de la loi C-73 qui stoppe la lutte pour la protection du pouvoir d'achat, rongé par l'inflation<sup>12</sup>, mais le mouvement prend vraiment son envol avec l'élection des Progressistes-Conservateurs de Brian Mulroney en 1984. Au Québec, l'approche néolibérale intègre l'action gouvernementale surtout à partir du second mandat du PQ de 1981 à 1985, notamment avec l'adoption de la loi 70 qui coupe drastiquement dans les salaires du secteur public, et encore davantage après le retour des Libéraux de Robert Bourassa en 1985, alors que la privatisation des sociétés publiques et la déréglementation deviennent des priorités gouvernementales.

### 3.1.2 La pénétration de l'idéologie néolibérale au Canada

Au début de la décennie 1980, sont de plus en plus nombreux les représentants du milieu des affaires canadien et québécois à réclamer un virage néolibéral de la politique fédérale, entre autres, afin de s'arrimer aux démarches de l'administration étasunienne. Par exemple, en 1981, l'économiste et directeur de la recherche économique de la Banque Royale du Canada, Jacques Garon, affirme que « le Canada ne peut pas avoir de politique monétaire autonome parce que nous dépendons trop des États-Unis dans notre commerce avec l'étranger. Comme il nous faut essayer d'enrayer le processus inflationniste [...], nous devons maintenir nos taux d'intérêt au Canada à quelques points au-dessus des taux américains »<sup>13</sup>. D'ailleurs, cette inquiétude face à l'inflation supplante nettement la quête du plein emploi comme préoccupation primaire des gens d'affaires. Le 14 février 1984, on lit dans les pages de *Les Affaires* que « d'accessoire [...] jusqu'à il y a quinze ans, le problème de l'inflation est devenu

10 *Ibid.*, p. 112.

11 Michel Beaud, *Histoire du capitalisme, 1500-2010*. Paris, Le Seuil, 2010, p. 361.

12 Jean-Pierre Bibeau, *Introduction à l'économie internationale (5<sup>e</sup> édition)*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2004, p. 62.

13 « Le Canada condamné à suivre la politique monétaire de Reagan », *Les Affaires*, samedi le 8 août 1981, p. 2.

prioritaire aux yeux de tout gouvernement qui se respecte »<sup>14</sup>. Cet article qualifie même de « keynésiens attardés » les économistes qui prétendent encore que le chômage soit un problème plus grave que l'inflation<sup>15</sup>. Facteur majeur d'incertitude, l'inflation inquiète de plus en plus les gens d'affaires, qui font appel à leurs gouvernements pour y mener une lutte sans merci, même si cela signifie l'accentuation du chômage. Ces préoccupations trouvent un écho dans le budget austère des Libéraux fédéraux en 1981-82, qui réduit considérablement les dépenses budgétaires pour limiter l'inflation et le déficit gouvernemental, au prix d'une hausse spectaculaire du chômage<sup>16</sup>.

Les discours appelant à la réduction de la taille de l'État canadien se font également plus bruyants. Le 8 octobre 1983, *Les Affaires* reçoit l'influent économiste néolibéral de Chicago Milton Friedman, qui affirme que « la meilleure politique économique que le Canada pourrait se donner serait de libérer les forces créatrices et l'initiative des Canadiens, enlever le carcan gouvernemental »<sup>17</sup>. Friedman louange au passage le travail du premier ministre de la Colombie-Britannique Bill Bennett, qui a ouvert la première brèche dans l'État-providence canadien en éliminant plus d'un quart des emplois de la fonction publique et en réduisant massivement les services à la population<sup>18</sup>. Malgré ce grand coup de barre, et celui de René Lévesque qui vient d'unilatéralement décréter une diminution des salaires des 330 000 employés du secteur public du Québec, Jean-Paul Gagné de *Les Affaires* affirme le 20 août suivant que « les gouvernements du Canada sont loin d'avoir fini de se dégraisser. L'exemple est venu des provinces, mais il urge qu'Ottawa se mette également à la tâche [...]. À défaut de couper dans les programmes, Ottawa pourrait au moins entreprendre le démantèlement de certaines sociétés de la Couronne »<sup>19</sup>. Cet éditorial est représentatif d'une autre préoccupation néolibérale qui devient omniprésente au fil de la décennie : la privatisation des sociétés d'État.

Le milieu des affaires se montre aussi de plus en plus critique à l'égard de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, mieux connue par son acronyme anglais FIRA (*Foreign Investment Review Agency*), chère à l'administration libérale de Trudeau. L'on accuse cette approche protectionniste d'avoir un prix beaucoup trop élevé en termes de pertes d'emploi, d'inflation et de dépréciation du dollar canadien<sup>20</sup>. À la veille des élections fédérales du 4 septembre 1984, *Les Affaires* soutient que « ce dont le Canada a maintenant besoin, c'est d'un gouvernement qui comprendra vraiment que ce sont les

14 « L'inflation est devenu le problème prioritaire ». *Les Affaires*, samedi le 14 février 1984, p. 4.

15 *Idem*.

16 Jean-Paul Gagné, « Le budget MacEachen : Austère et restrictif », *Les Affaires*, samedi le 21 novembre 1981, p. 4.

17 « LES AFFAIRES a rencontré le chef de l'école monétariste : "Le principal obstacle au développement du Canada : son gouvernement" -Milton Friedman ». *Les Affaires*, samedi le 8 octobre 1983, p. 4.

18 *Idem*.

19 Jean-Paul Gagné, « Se délester d'abord des sociétés d'État », *Les Affaires*, samedi le 20 août 1983, p. 6.

20 Jean-Paul Gagné, « La canadianisation mauvaise manière », *Les Affaires*, samedi, 14 août 1982, p. 4.

entreprises qui sont les éléments clés de la croissance de l'économie [...] et qui s'acharnera à créer les conditions qui leurs permettront d'être entreprenantes, efficaces et concurrentielles. C'est un mythe de penser que l'État peut créer des emplois et il est temps que ce mythe disparaisse du paysage canadien ». Gagné est exaucé car, lors des élections de 1984, le discours réformateur de Brian Mulroney et de son parti obtient la faveur de 211 des 282 circonscriptions au Canada (dont 58 des 75 sièges au Québec, la plus forte proportion parmi les provinces canadiennes à l'exception de l'Alberta).

À peine deux mois après son élection, le nouveau ministre des Finances progressiste-conservateur Michael Wilson fait paraître un livre blanc intitulé « *A New Direction for Canada* », qui précise les grandes lignes de la restructuration profonde de l'État canadien que le nouveau gouvernement entend effectuer, à l'image des préoccupations des milieux privés<sup>21</sup>. Ce document, véritable manifeste néolibéral calqué sur les programmes de Reagan et Thatcher, est accueilli très favorablement par la communauté des affaires et donne le ton aux réformes du gouvernement Mulroney pour les années suivantes. Immédiatement après sa parution, le ministre procède à de vastes coupures dans les dépenses sociales, sans toutefois hausser les impôts des particuliers ou des entreprises<sup>22</sup>.

Farouchement opposés au nationalisme économique des Libéraux alors qu'ils étaient dans l'opposition, les Progressistes-Conservateurs s'étaient également montrés très critiques à l'égard de la commission royale sur l'Union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), commandée par les Libéraux en 1982<sup>23</sup>. Arrivés au pouvoir, ils abrogent le FIRA et le Programme énergétique national (PÉN), mais confirment le mandat de la Commission Macdonald, tout en exigeant qu'elle remette son rapport au plus tard en juin 1985 et qu'elle se concentre sur quatre questions : la réduction du déficit, l'expansion des marchés étrangers, la réalisation d'un niveau optimal d'emploi et la stimulation de l'entrepreneuriat<sup>24</sup>. Quand le rapport paraît finalement, ses recommandations sont tout à fait en ligne avec les objectifs du nouveau gouvernement : déréglementation de l'économie, révision en profondeur de l'État-providence, lutte acharnée à

---

21 Diminuer les dépenses de l'État, réduire le fardeau réglementaire, privatiser des sociétés d'État, introduire une taxe nationale sur les produits et services (TPS), réduire les subventions aux entreprises et déréglementer plusieurs secteurs de l'économie, particulièrement par le démantèlement du FIRA et du PÉN (Programme énergétique national), fortement critiqués par les gens d'affaires canadiens et par les milieux privés et publics aux États-Unis, dans Raymond B. Blake (éd.), *Transforming the Nation : Canada and Brian Mulroney*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007, p. 66.

22 « Exposé économique et financier du nouveau gouvernement ». *Les Affaires*, samedi le 17 novembre 1984, p. 2.

23 « Mulroney confirme le mandat de la Commission Macdonald et lui donne jusqu'en juin 1985 », *Les Affaires*, samedi le 24 novembre 1984.

24 *Idem*.

l'inflation, et surtout, conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis<sup>25</sup>. Parce qu'il rejoint les préoccupations des Progressistes-Conservateurs et qu'il jouit d'une aura bipartisane, ce rapport devient l'assise principale de la politique économique du gouvernement canadien. Le libre-échange, l'une des composantes de l'idéologie néolibérale, devient ainsi l'une des grandes priorités de l'action du nouveau gouvernement. Il est important de souligner que cela constitue un virage fondamental par rapport à la politique économique canadienne depuis ses origines : comme le souligne Bernard Landry, « [le Canada] n'aurait jamais existé tel qu'on le connaît aujourd'hui sans avoir eu pour fondement économique une solide barrière empêchant les échanges nord-sud [...] »<sup>26</sup>. Mulroney lui-même hésitait à ramener ce « cimetière politique » à l'ordre du jour avant de prendre la tête du Parti progressiste-conservateur<sup>27</sup> mais, avec le soutien croissant des milieux des affaires, et fort des recommandations non partisans et crédibles de la Commission Macdonald, le libre-échange paraît maintenant possible politiquement. Cette mesure plait d'ailleurs beaucoup au gouvernement Mulroney pour une autre raison : le réchauffement des liens canado-étasuniens, refroidis par le nationalisme économique des Libéraux de Trudeau et leurs positions dans le contexte de guerre froide.

Les réponses interventionnistes et nationalistes du gouvernement Trudeau aux troubles économiques des années 1970 étaient aux antipodes de la stratégie néolibérale étasunienne, axée sur la déréglementation, la lutte à l'inflation et l'ouverture aux forces du marché international<sup>28</sup>. Ce décalage, aggravé par les importantes divergences de point de vue entre Trudeau et Reagan dans un contexte de réchauffement des tensions internationales liées à la guerre froide, avait provoqué une détérioration marquée des relations entre les deux pays voisins. Dans l'opposition officielle depuis 1983, Mulroney condamnait les politiques de Trudeau et promettait d'introduire une « nouvelle ère de civilité » dans les relations canado-étasuniennes s'il devenait premier ministre<sup>29</sup>. Après son élection, Mulroney et ses conseillers des Affaires étrangères estiment que la meilleure manière d'y arriver serait d'accentuer le commerce bilatéral et la circulation des capitaux entre les deux pays<sup>30</sup>. Abolir le FIRA et le PÉN et poursuivre un programme libre-échangiste, selon Mulroney et son entourage, serviraient deux objectifs : relancer la croissance économique et favoriser un rapprochement avec les États-Unis de Reagan.

25 Jocelyn Létourneau, « Le Canada et l'ALÉNA: fondements, enjeux et évaluation », *British Journal of Canadian Studies*, 1994, volume 9, numéro 1, p. 106.

26 Bernard Landry, *Le sens du libre-échange, ou le commerce sans frontières*. Montréal, Québec/Amérique, 1987, p. 22.

27 Blake, *Transforming the Nation*, p. 63.

28 Nelson Michaud et Kim Richard Nossal, (eds.). *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*. Vancouver, UBC Press, 2001, p. 7.

29 *Ibid.*, p. 8.

30 *Ibid.*, p. 66.

Ainsi, dans leurs neuf années au pouvoir (1984-1993), les Progressistes-Conservateurs sont les grands promoteurs du libre-échange bilatéral avec les États-Unis, trilatéral avec le Mexique et multilatéral au sein du GATT. Dans un document publié en 1992 par le gouvernement canadien pour informer le public au sujet de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), on peut lire que l'« on a observé l'émergence, au cours de la dernière décennie, d'une véritable économie mondiale à laquelle tous les pays peuvent pour la première fois participer, adoptant les mesures qui s'imposent pour relever le défi de la concurrence internationale »<sup>31</sup>. Ce document optimiste présente l'adoption du libre-échange comme une condition *sine qua non* à la poursuite de la prospérité canadienne, dans un contexte d'économie mondialisée. Pourtant, à l'échelle canadienne, cette voie ne jouit pas d'un grand consensus, comme nous le verrons dans la quatrième partie du présent chapitre.

Notons au passage que l'élection de Brian Mulroney, très populaire auprès de l'électorat québécois, annonce aussi une détente dans les relations avec Québec, qui se traduit entre autres par un déblocage au niveau des relations internationales, notamment dans les dossiers de la Francophonie, de l'ouverture de bureaux à l'étranger et du libre-échange. Après une période d'opposition entêtée à l'expansion des relations internationales du Québec sous les Libéraux de Trudeau, l'arrivée des Progressistes-Conservateurs, plus flexibles sur les questions d'identité, constitue ainsi une circonstance favorable à l'expansion du réseau diplomatique québécois. Le politologue Luc Bernier qualifie même cette période d'« âge d'or » des relations internationales du Québec<sup>32</sup>.

### 3.1.3 *Le néolibéralisme jusque dans les valeurs : l'essor du capitalisme à la québécoise*

Si pendant les années 1960, une génération de néonationalistes avait remplacé l'élite clérico-nationaliste de l'ère duplessiste, utilisant l'État québécois plutôt que l'Église pour faire avancer le statut économique et politique des francophones, cette élite cède maintenant le pas à une autre : les gens d'affaires et entrepreneurs<sup>33</sup>. Alors que l'État avait longtemps été perçu comme le principal véhicule de l'avancement économique des francophones, l'avènement de l'idéologie néolibérale met davantage l'accent sur l'entreprise privée. Ainsi, les idoles politiques des vingt dernières années sont progressivement remplacés par des idoles économiques : des entrepreneurs confiants, féroce-ment capitalistes, bilingues et ouverts sur l'étranger tels que Laurent Beaudoin de Bombardier, Bernard

31 Ottawa, Gouvernement du Canada, *Accord de libre-échange nord-américain: vue d'ensemble et description*, 1992, p. i.

32 Voir Luc Bernier, « Mulroney's International « Beau Risque » : The Golden Age of Québec's Foreign Policy », dans Michau et Nossal, *Diplomatic Departures*, pp. 128-140.

33 Louis Balthazar, « Conscience nationale et contexte international », dans *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992: enjeux et perspectives*, Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dirs.), Québec, Septentrion, 2005, p. 41.



Lemaire de Cascades, Pierre Péladeau de Québecor, Marcel Dutil de Canam-Manac, Daniel Fournier d'Ogilvy ou Lise Watier, pour n'en nommer que quelques-uns, deviennent les icônes du succès économique québécois. Les valeurs des Québécois sont de plus en plus marquées par la vision du monde des affaires, si bien qu'il apparaît naturel à la fin de la décennie que deux hommes issus du milieu bancaire, Michel Bélanger et Jean Campeau, président la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec<sup>34</sup>.

Après deux décennies où l'État avait maîtrisé le destin économique de la province, il règne désormais un certain désenchantement à son endroit : la vision semble se répandre au sein de la population qu'il est grand temps que la classe émergente des gens d'affaires francophones reprenne le flambeau. Les sociétés d'État stratégiques avaient été créées pendant les années 1960 et 1970, dans des secteurs aussi variés que la finance<sup>35</sup>, l'acier<sup>36</sup>, l'exploration minière<sup>37</sup>, le pétrole<sup>38</sup>, l'amiante<sup>39</sup> ou même l'alcool<sup>40</sup>, dans le but de réaliser certains objectifs économiques que le gouvernement n'estimait pas pouvoir obtenir de sociétés privées contrôlées par des non-francophones<sup>41</sup> et pour favoriser le développement d'une classe de dirigeants et de cadres d'entreprises francophones, et de compétences en *management*<sup>42</sup>. L'impression se répand que ces objectifs ont été réalisés dans une large mesure et qu'il est temps d'abandonner cette approche. Même René Lévesque, grand artisan des nationalisations, affirme en octobre 1984 qu'« avant les années 1980 [...], on parlait moins des entreprises parce qu'on avait l'impression qu'elles ne demandaient rien d'autre que la paix. D'autre part, depuis 20 ans, l'État créait lui-même beaucoup d'emplois, mais le plein est fait et cette avenue est maintenant bouchée. C'est pour cela que l'on compte tellement sur le secteur privé »<sup>43</sup>.

D'ailleurs, il existe un lien direct qui unit les hommes politiques des années 1960 et la valorisation des entreprises qui allait survenir deux décennies plus tard. À titre d'exemple, le père de l'assurance-maladie, Claude Castonguay, devient président du Groupe Laurentien, l'une des plus grandes institutions financières du Canada. Pierre Martin, concepteur du réseau des cégeps et de

---

34 *Idem*.

35 La Société générale de financement, 1962, la Caisse de dépôt et placement et la Régie des rentes du Québec, 1965, et la Société de développement industriel du Québec, 1971.

36 Sidbec, 1964.

37 La Société québécoise d'exploration minière, ou Soquem, 1965.

38 La Société québécoise d'initiatives pétrolières, ou Soquip, 1969.

39 La Société nationale de l'amiante, 1977.

40 La Régie des alcools du Québec, 1961.

41 Comme la modernisation du réseau industriel, la diversification de l'économie, le développement des industries de transformation, etc.).

42 Jean-Paul Gagné, « Privatisation : un appui sans détour », *Les Affaires*, samedi le 5 juillet 1986, p. 6.

43 « Parler directement aux dirigeants d'entreprises plutôt qu'à des porte-parole officiels », *Les Affaires*, samedi le 20 octobre 1984, p. 3.

l'Université du Québec, devient président de Noverco, compagnie possédant entre autres Gaz métropolitain et Provigo. Marcel Bélanger, éminence grise en matière d'économie des gouvernements de Lesage, Johnson et Bourassa, dirige ensuite plusieurs compagnies basées au Québec, dont Bell Canada, Labatt, Great-West Life, Abitibi-Price, la Banque Nationale et Pratt & Whitney. Michel Bélanger, ministre-adjoint de René Lévesque dans les années 1960, puis ministre d'État sous Bourassa, est directeur chez Canadian Pacific, Power Corp. et Sears Canada, puis devient président de la Banque Nationale. Et il y a d'autres exemples!<sup>44</sup>

Le gouvernement de René Lévesque n'est pas pour autant étranger à cet essor de l'entreprise québécoise. En 1979, le ministre des Finances Jacques Parizeau, un autre personnage clé de la Révolution tranquille, avait institué une mesure fiscale inusitée afin de stimuler les jeunes entreprises : le Régime d'épargne-actions (le RÉA), qui proposait de substantiels crédits d'impôts pour les contribuables qui achèteraient des parts d'entreprises nouvellement cotées à la Bourse de Montréal et dont l'objectif était de réduire le fardeau fiscal des contribuables, fournir du capital à risque aux jeunes entreprises et introduire les Québécois au marché boursier<sup>45</sup>. Le RÉA est une réussite sur les trois fronts : il contribue à l'expansion de compagnies telles que Canam-Manac, SNC, Lavalin, Unigesco, Québecor ou Bombardier et le nombre de Québécois possédant des actions en bourse passe de 4,4% à plus de 14% de 1979 à 1987, alors que le nombre de compagnies québécoises cotées en bourse est multiplié par trois<sup>46</sup>. D'autres provinces canadiennes émulent le RÉA, à partir de 1986<sup>47</sup>.

Finalement, ce boom du capitalisme à la québécoise et ce désenchantement à l'égard de l'État se répercutent dans les perceptions des Québécois des différents acteurs de leur société. Par exemple, un sondage CROP de novembre 1983 révèle que 39% des Québécois dit faire assez ou tout à fait confiance aux chefs d'entreprises, contre 17% pour les chefs politiques et 16% pour les chefs syndicaux. Environ 61% estime que les lois du travail devraient accorder plus de pouvoir aux entreprises, contre 8% seulement qui veut qu'elles accordent plus de pouvoir aux syndicats<sup>48</sup>. Ces chiffres ne concernent que les perceptions des Québécois, mais relèvent tout de même une évolution dans les valeurs sociales et politiques de la société québécoise, ainsi que dans le type de discours que les politiciens allaient devoir tenir dans les années suivantes afin de rejoindre leur électorat. Dans les années médianes de la

---

44 Matthew Fraser, *Quebec Inc.: French-Canadian Entrepreneurs and the New Business Elite*. Toronto, Key Porter Books, 1987, pp. 74-77.

45 *Ibid.*, p. 95.

46 *Ibid.*, p. 96.

47 *Idem.*

48 Conseil du Patronat, sondage CROP réalisé en novembre 1983, présenté dans *Les Affaires*, « Plus grande confiance des Québécois envers les chefs d'entreprises », samedi le 10 décembre 1983, p. 7.

décennie, les politiciens des deux principaux partis politiques du Québec adoptent effectivement un discours épousant plus étroitement les préceptes du néolibéralisme déjà défendus ailleurs dans le monde, autant pour rejoindre leur électorat que pour répondre aux défis posés par l'environnement international. D'ailleurs, si les troubles économiques des années 1970 avaient déjà préparé le terrain, c'est la profonde récession de 1981-82 qui fournit l'impulsion manquante pour pousser le Québec sur la voie de la réforme néolibérale.

### **3.2 La récession de 1981-82 et le virage néolibéral du gouvernement québécois**

À l'époque, les troubles économiques du début de la décennie 1970 avaient pu paraître comme une parenthèse dans la grande période de prospérité que connaissait le monde capitaliste depuis le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, les indicateurs de croissance semblaient être en voie de rejoindre leurs niveaux d'avant-crise, malgré le problème de l'inflation qui en inquiétait plus d'un. Toutefois, le monde connaît en 1981 le début d'une nouvelle récession plus profonde que celle de 1972-73 ; la pire depuis les années 1930. Il devient donc clair aux yeux des plus perspicaces que l'ère de croissance rapide et soutenue des économies capitalistes est bel et bien révolue.

#### *3.2.1 Origines de la récession de 1981-82 et ses impacts au Québec*

La crise de 1981-82, souvent désignée simplement comme la récession du début des années 1980, trouve ses origines dans les perturbations économiques des années 1970. Entre 1979 et 1980, le monde est secoué par un second choc pétrolier, causé par la révolution islamique en Iran et la guerre Iran-Irak qu'elle occasionne<sup>49</sup>. Ces conflits provoquent une diminution de seulement 4% de la production pétrolière mondiale, mais engendrent une panique sur les marchés et donc une flambée des prix du baril de brut, ce qui aggrave substantiellement la surchauffe inflationniste qui afflige le monde capitaliste depuis bientôt une décennie. Comme nous l'avons vu, la réponse des gouvernements des plus grandes économies capitalistes est d'attaquer de front le processus inflationniste par la réduction drastique de la demande globale (coupures brutales dans les dépenses budgétaires et hausses radicales des taux d'intérêt)<sup>50</sup>. Conséquence inévitable de ce réajustement : d'importantes mises à pied dans le

---

49 Jeffrey A. Frieden, *Global Capitalism, Its Rise and Fall in the Twentieth Century*, New York, W.W. Norton & Company, Inc., 2006, p. 368.

50 Bibeau, *Introduction à l'économie internationale*, p. 66.

secteur public et une vague de fermetures d'entreprises et de faillites personnelles. Les hauts taux d'intérêt ralentissent l'accès au crédit et découragent les entreprises à investir dans leur productivité : partout dans le monde, la consommation et l'investissement tombent au ralenti<sup>51</sup>.

Ces problèmes sont particulièrement aigus au Canada et au Québec, où les taux d'intérêt dépassent le cap des 21% et les taux de chômage sont encore plus élevés qu'au sud de la frontière. Entre autres à cause de sa structure industrielle et de la multiplicité des petites et moyennes entreprises, l'économie du Québec souffre encore davantage que les autres provinces canadiennes de la politique fédérale de taux d'intérêts élevés<sup>52</sup>. En 1982, le nombre de chômeurs au Québec dépasse 400 000, soit plus de 15% de la main-d'œuvre disponible<sup>53</sup> et la reprise économique s'annonce considérablement plus lente qu'ailleurs sur le continent<sup>54</sup>. D'une manière analogue aux déboires budgétaires des années 1930, la rencontre d'une explosion des dépenses sociales et d'une réduction drastique des recettes fiscales provoque un déficit record de plus de 3 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 1981-82 du gouvernement québécois : le pire de son histoire en termes absolus, mais aussi en proportion du total de ses dépenses<sup>55</sup>. À cause de l'endettement encouru ces dernières années et de la montée des idées néolibérales, il n'est plus possible pour le gouvernement d'instaurer des mesures contracycliques keynésiennes. Ainsi, la crise secoue profondément les convictions de plusieurs Québécois, qui perçoivent pour la première fois le coût élevé de leur social-démocratie<sup>56</sup>.

### 3.2.2 *Le virage néolibéral du gouvernement péquiste de René Lévesque*

Avant même la récession, le gouvernement de René Lévesque avait entrepris une transformation de ses priorités politiques. Suite à la défaite référendaire de 1980, le PQ estime avoir acquis la confiance des Québécois sur les questions politiques et culturelles, mais croit avoir échoué à les convaincre de la viabilité économique d'un Québec souverain. Ainsi, il va abandonner le nationalisme politique au profit du nationalisme économique en adoptant une série de positions et de politiques destinées à alimenter l'activité entrepreneuriale<sup>57</sup> et même devenir, selon Pierre Martin, « the most business-oriented or market-oriented Government in Canada »<sup>58</sup>. Un mois avant les élections de 1981,

51 *Ibid.*, p. 67.

52 *Idem.*

53 Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé : 1980-1987*, Montréal, Boréal, 1994, p. 235.

54 Paul André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 430.

55 « Le plus important déficit jamais prévu », *Les Affaires*, le 4 avril 1981, p. 4.

56 Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, p. 431.

57 Fraser, *Quebec Inc.*, p. 6.

58 Pierre Martin, « When Nationalism Meets Continentalism : The Politics of Free Trade in Quebec », *Regional and*

Jacques Parizeau présente un budget très austère aux tons résolument néolibéraux, malgré la tradition voulant que les budgets électoraux soient parsemés de « bonbons » : compressions de 1 milliard \$ en santé, en éducation et en aide sociale, réduction de 1% de la fonction publique, réduction des impôts aux particuliers et des entreprises (de 13 à 3% pour les PME et de 13 à 8% pour les grandes entreprises)<sup>59</sup>. À gauche, l'on accuse le gouvernement de renier ses origines sociales-démocrates et de sombrer dans le conservatisme économique reaganien. À droite, l'on se scandalise du déficit de près de 3 milliards \$, même si celui-ci est essentiellement l'effet de la récession.

Le PQ mène ensuite une campagne électorale agressive, sous le signe de l'économie<sup>60</sup>. En entrevue au journal *Les Affaires* suite à la victoire péquiste<sup>61</sup>, l'influent ministre d'État au Développement économique Bernard Landry affirme que « le gouvernement du Parti québécois [...] va mettre très nettement l'accent sur l'économie même si les circonstances le forceront sans doute à parler beaucoup de constitution »<sup>62</sup>. Satisfait de l'annonce du ministre, l'éditorialiste de *Les Affaires* ajoute que la « politique budgétaire devra inévitablement être resserrée, sans quoi l'endettement du gouvernement risque de continuer sa progression quasi géométrique. La seule façon d'y arriver, c'est de réduire le nombre de postes et d'augmenter la charge de certains fonctionnaires et employés du secteur parapublic. »<sup>63</sup>. Les argentiers du gouvernement péquiste sont bien conscients de cette réalité. Devant la crise budgétaire, trois solutions sont envisageables à court terme. L'on pourrait augmenter les taxes et impôts, mais les Québécois sont déjà les citoyens les plus imposés au Canada. L'on pourrait réduire les services aux citoyens, mais 80% des électeurs sondés s'y opposent. Seule la troisième solution est plausible politiquement : rouvrir les conventions collectives et annuler les hausses de salaires des fonctionnaires négociées en 1979. Les employés de l'État accaparent 52% du budget de la province et la majorité des électeurs est favorable à l'idée de ramener leurs salaires à des niveaux plus près de ceux du milieu privé<sup>64</sup>. D'ailleurs, le conseiller économique personnel du premier ministre, l'économiste Pierre Fortin, avait déjà convaincu son patron d'emprunter cette avenue<sup>65</sup>.

---

*Federal Studies*, Vol. 5, No. 1, 1995, p. 14.

59 *Ibid.*, p. 101.

60 Le gouvernement sortant entend favoriser l'accès à la propriété, miser sur l'énergie, viser l'autosuffisance agricole, développer les régions, aider financièrement les industries de pointe et les PME, encourager l'exportation et transformer localement les richesses naturelles. Godin, *L'homme brisé*, p. 119.

61 Le 13 avril 1981, le PQ rafle une majorité de 80 sièges sur 122 avec 49,26% des voix, contre 42 pour le PLQ (avec 46,1% des voix). L'Union Nationale est désormais complètement rayée de la carte électorale.

62 « Entrevue exclusive avec le ministre Bernard Landry : Le 2<sup>e</sup> mandat du PQ : priorité à l'économie », *Les Affaires*, Samedi le 18 avril 1981, p. 2.

63 Jean-Paul Gagné, « Le sens du nouveau mandat du gouvernement Lévesque : Priorité à l'économie », *Les Affaires*, Samedi le 18 avril 1981, p. 6.

64 *Idem*.

65 Le premier ministre avait été impressionné par l'analyse de l'économie québécoise du jeune économiste au compte de

En mai 1982, Parizeau présente son budget pour l'année fiscale 1982-83. Le virage néolibéral du gouvernement est encore plus apparent que dans le budget préélectoral : aucune augmentation des impôts des particuliers ou des entreprises, mais compressions budgétaires pour presque tous les ministères, gel salarial d'un an pour les médecins et cadres du gouvernement, hausse radicale des taxes sur le tabac, l'alcool et l'essence, hausse de 8 à 9% de la taxe de vente (TVQ), mais surtout, diminutions salariales de 20% pour tous les employés syndiqués de l'État. Malgré ces mesures drastiques, le ministre des Finances boucle son budget avec un autre déficit de 3 milliards \$, mais s'il était resté les bras croisés, le déficit aurait été le double<sup>66</sup>.

Pour rouvrir les conventions collectives, le gouvernement adopte en décembre 1982 la loi spéciale 105, qui contient une centaine de décrets fixant les conditions salariales du secteur public pour les trois prochaines années<sup>67</sup>. Du coup, le Parti québécois déclare la guerre à ses alliés traditionnels, les grands syndicats. S'ensuit une vague spectaculaire de contestation : le 26 janvier, les enseignants de la CEQ et de la CSN déclenchent une grève illégale qui se traduira par la fermeture de 3500 écoles primaires et secondaires et 40 cégeps<sup>68</sup>, alors que l'Assemblée Nationale est entourée quotidiennement d'une épaisse masse de manifestants. Toutefois, la réponse du gouvernement est impitoyable : il adopte la loi la « plus sévère jamais déposée », selon *La Presse*<sup>69</sup>, la loi spéciale 111, qui prévoit, entre autres, le congédiement de tout syndiqué qui ne rentre pas au travail d'ici deux jours ou qui empêche un confrère de le faire, une perte d'ancienneté de trois ans pour chaque journée d'absence au travail et des amendes de 10 000\$ par jour pour les chefs syndicaux et de 50 000\$ pour les syndicats.

Ainsi, la crise économique de 1981-82 a eu raison du « préjugé favorable » de René Lévesque à l'endroit des syndicats. « La crise était si profonde qu'il fallait poser des gestes radicaux »<sup>70</sup>, se rappelle Louis Bernard, chef de cabinet de Lévesque. Cette confrontation du pouvoir syndical a cependant au moins eu la bénédiction du milieu des affaires : « Les employés de l'État québécois sont de 12% mieux payés que les **mieux payés** [gras de l'auteur] du secteur privé et bénéficient d'une sécurité d'emploi absolue [...]. Il était grand temps que le gouvernement entreprenne de rendre plus productif l'appareil de l'État »<sup>71</sup>. D'ailleurs, cet extrait est caractéristique d'une tendance très répandue dans les médias

---

l'Institut C.D. Howe, intitulé *Chômage, inflation et régulation de la conjoncture économique au Québec* (1980), qui formulait plusieurs recommandations pour contrer le phénomène de stagflation et pour éviter la catastrophe budgétaire, si bien qu'il en a fait son conseiller économique personnel.

66 Godin, *L'homme brisé*, p. 241.

67 *Idem*.

68 *Ibid.*, p. 271.

69 *Idem*.

70 *Ibid.*, p. 243.

71 Jean-Paul Gagné, « Le budget inachevé de M. Parizeau », *Les Affaires*, samedi le 29 mai 1982, p. 4.

d'affaires à cette époque, soit la diabolisation de l'appareil gouvernemental. À chaque semaine, de nouveaux éditoriaux paraissent qui dénoncent la lourdeur de l'État et encensent chaque coupe effectuée. Une fois la grève terminée, le PQ se tourne vers la relance de l'économie, toujours au neutre. Ne détenant aucune manœuvre budgétaire pour instaurer des mesures contracycliques (une politique de grands chantiers publics, par exemple), le gouvernement concentre ses efforts de relance sur deux avenues : l'augmentation des liens économiques avec l'étranger et la déréglementation.

Sur ce dernier point, c'est principalement dans le secteur financier que s'exprime la volonté du gouvernement. Le 22 juin 1984, Jacques Parizeau fait adopter sa loi 75, qui déréglemente l'industrie en mettant fin à sa division traditionnelle en « quatre piliers » (les banques, les fonds d'investissement, les firmes de courtage et les compagnies d'assurance)<sup>72</sup>. Cette loi, première de ce type au Canada, autorise les compagnies financières à diversifier leurs activités dans les domaines de leurs choix, contribuant, entre autres, à l'essor du Groupe La Laurentienne, du Mouvement Desjardins et de la Banque Nationale. À la fin de la décennie, l'ensemble des provinces canadiennes et le gouvernement fédéral ont adopté des mesures de déréglementation similaires<sup>73</sup>.

Après la démission de Lévesque en 1985, les quatre candidats à la chefferie du PQ (Pierre-Marc Johnson, Jean Garon, Bernard Landry et Pauline Marois) s'entendent sur la nécessité de poursuivre la déréglementation et la réduction de la taille de l'État<sup>74</sup>. Johnson, qui allait gagner la course, explique que « quand on a introduit les grandes réformes [des années 1960], c'était à une époque de croissance économique rapide qui semblait illimitée [...]. Aujourd'hui, la situation économique a changé et il faut avoir le courage politique [...] d'en tirer les conséquences »<sup>75</sup>. Lors du dépôt du dernier budget avant les élections de 1985, le PQ poursuit son virage néolibéral : baisse des impôts des plus riches, nouvelle hausse des taxes à la consommation, mesures incitatives à l'investissement, poursuite des coupures dans le filet de sécurité social et remise en cause du rôle des sociétés d'État. Selon la ligne éditoriale de *Les Affaires*, il s'agit là d'un autre « pas dans la bonne direction »<sup>76</sup>.

En définitive, la récession de 1981-1982 a constitué une rupture fondamentale en politique québécoise : l'État-providence hérité des réformes des années 1960 est remis en cause publiquement, alors que la privatisation et la déréglementation s'ancrent durablement dans le débat public, mouvement qui s'accentuera à partir de l'élection des Libéraux de Robert Bourassa le 2 décembre 1985.

72 Fraser, *Quebec, inc.*, p. 97.

73 Ibid., p. 102.

74 « Course au leadership du PQ : Tout le monde veut réduire la taille de l'État, mais sans couper nul part », *Les Affaires*, samedi le 17 août 1985, p. 4.

75 *Idem*.

76 Jean-Paul Gagné, « Changement de cap au PQ », *Les Affaires*, samedi le 4 mai 1985, p. 6.

### 3.2.3 Privatisations et déréglementation : poursuite de l'agenda néolibéral sous les Libéraux

En septembre 1982, le journal *Les Affaires* déplore la sous-représentation des gens d'affaires dans les conseils des ministres, tant à Québec qu'à Ottawa, soulignant qu'« au-delà de 80% des ministres n'ont jamais travaillé dans une entreprise privée à quelque titre que ce soit »<sup>77</sup>. Dans les années 1960, il avait semblé normal, voire souhaitable, que la majorité des élus soient des intellectuels issus du milieu académique. En vertu des transformations dans les valeurs québécoises explorées plus haut, sans parler de la tendance internationale, il apparaît désormais nécessaire pour certains qu'un plus grand nombre de politiciens proviennent du milieu entrepreneurial. Malgré cela, en 1985, le gouvernement sortant, maintenant dirigé par le jeune et populaire Pierre-Marc Johnson, défend un bilan économique acceptable. Selon un sondage interne de *Les Affaires*, le milieu des affaires est plutôt satisfait du travail du gouvernement des quatre dernières années<sup>78</sup>. Toutefois, Robert Bourassa, redevenu maître du Parti libéral après une traversée du désert de près de dix ans, s'entoure d'une équipe de gestionnaires aguerris<sup>79</sup>. Même si le PQ a déjà entrepris une importante rationalisation de l'État et promet de poursuivre la démarche, les électeurs québécois estiment que l'équipe libérale de candidats issus du monde des affaires est mieux placée pour orchestrer cette transformation<sup>80</sup>.

Le nouveau gouvernement mise sur le désir très répandu dans la société québécoise de voir considérablement réduite l'intervention du gouvernement dans l'économie<sup>81</sup>. Il reprend le nationalisme économique et l'attitude pro-commerce du PQ, mais en cherchant à en modifier l'esprit pour l'arrimer aux objectifs politiques libéraux et profiter du contexte de stabilité et de sécurité économique assuré par le fédéralisme canadien<sup>82</sup>. Tôt dans son mandat, il institue trois comités spéciaux afin d'examiner le rôle de l'État, sur la privatisation des sociétés d'État, sur la dette publique et sur la déréglementation<sup>83</sup>. Le gouvernement compte même un ministre d'État chargé spécifiquement des dossiers de privatisation et de déréglementation<sup>84</sup>. Selon Jean-Paul Gagné de *Les Affaires*, si la nouvelle administration veut tenir ses promesses électorales, elle doit :

77 « La sous-représentation des milieux d'affaires: problème sans issue? », *Les Affaires*, samedi le 11 septembre 1982, p. 2.

78 « Sondage exclusif auprès de 200 abonnés du journal *Les Affaires*, Parti québécois : 41%; Parti libéral : 28%; indécis : 28%; autres partis : 3% », *Les Affaires*, samedi le 16 novembre 1985.

79 Dont Paul Gobeil, ancien vice-président de Provigo, Pierre MacDonald, ancien vice-président de la Banque de Montréal, John Ciaccia, conseiller juridique pour l'épicerie Steinberg's, Robert Dutil, entrepreneur beauceron frère de Marcel Dutil, président de Canam-Manac et Gilles Rocheleau, homme d'affaires de la région d'Hull, pour n'en nommer que quelques-uns. Julien Brault, *Robert Bourassa : biographie*. Montréal, Éditions Les Malins, 2010, p. 211.

80 Le Parti libéral obtient une victoire éclatante aux élections du décembre 1985 : il obtient 99 des 122 sièges avec 55,99% du vote populaire, contre 23 sièges et 38,69% du vote populaire pour ses adversaires péquistes.

81 Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, p. 730.

82 Fraser, *Quebec inc.*, p. 6.

83 Dickinson et Young, *A Short History of Quebec*, p. 354.

84 Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, p. 475.



[...] compresser les dépenses bien au-delà des 400 M\$ prévus par le gouvernement sortant et avoir recours à des rentrées de fonds extraordinaires provenant par exemple de la vente de sociétés d'État [...]. M. Bourassa devra également mieux étayer la position du Québec, cadre [sic] de la négociation d'un nouvel accord commercial avec les États-Unis [...]. Et par-dessus tout, stimuler l'investissement et l'entrepreneuriat québécois [...] : alléger le fardeau fiscal des individus, diminuer la parafiscalité des entreprises, déréglementer, éliminer les sociétés d'État, simplifier le code du travail<sup>85</sup>.

L'appui partagé par le gouvernement et les milieux privés (ainsi qu'environ 48% de la population sondée<sup>86</sup>) à la privatisation est le résultat de la montée de l'idéologie néolibérale, mais aussi des déboires financiers des nombreuses sociétés d'État québécoises : en janvier 1986, *Les Affaires* estiment à 900 millions \$ les pertes accumulées des 21 sociétés d'État<sup>87</sup>, dont les plus mal en point étaient Sidbec, qui a absorbé 652,8 millions \$ en subventions dans les vingt années précédentes<sup>88</sup>, et la Société nationale de l'Amiante, qui accumule des pertes à chaque exercice financier depuis qu'elle a été achetée en 1977, pour plus d'un demi-milliard de dollars<sup>89</sup>. De nombreuses autres sociétés d'État ou entreprises fortement subventionnées dont Québecair, MIL Davie, Domtar, Donohue, Culinar, les alumineries Bécancour et Alouette, les manufacturiers Éthyles et Pétromont, la SDI, REXFOR, la sucrerie de Saint-Lantic et la Soquip éprouvent d'importantes difficultés. À l'été 1986, le comité spécial sur la privatisation remet son rapport au ministre d'État à la privatisation Pierre Fortier, qui recommande la liquidation immédiate de dix sociétés d'État québécoises<sup>90</sup>. Voulant éviter de causer trop de réactions en effectuant une vente de feu, le gouvernement Bourassa vend plutôt progressivement ses actifs, en commençant par la Raffinerie de sucre de Saint-Lantic et le bloc d'action de Provigo que détenait la Soquia<sup>91</sup>.

Au courant des années 1980, l'idéologie néolibérale fait une entrée marquée dans le discours et l'action du gouvernement québécois, indépendamment du parti au pouvoir. Cela est dû à une multitude de facteurs, dont les plus saillants sont l'influence du climat politique international, la transformation des valeurs de la population québécoise, les effets de la récession de 1981-1982 et les déboires financiers du gouvernement et de ses sociétés d'État. Il n'existe pas de frontières entre ces facteurs : ils sont en corrélation, se renforcent mutuellement et provoquent une importante réorientation des priorités

85 Jean-Paul Gagné, « Les enjeux du gouvernement Bourassa », *Les Affaires*, samedi le 7 décembre 1985, p. 6.

86 « Près de la moitié des Québécois appuient la privatisation », *Les Affaires*, samedi le 23 août 1986, p. 2,

87 « 21 sociétés d'État québécoises ont accumulé 900 millions \$ de pertes », *Les Affaires*, samedi le 4 janvier 1986, p. 2

88 *Idem*.

89 La société sera vendue par Bourassa en 1992, pour l'infime somme de 34 millions \$. Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 130.

90 La SGF, la Soquia, la Soquem, la Soquip, REXFOR, Sidbec, la Société québécoise des transports, la Société nationale de l'Amiante, Madelipêche et la Société des établissements de plein-air du Québec. « La privatisation, un appui dans détour », *Les Affaires*, samedi le 5 juillet 1986, p. 6.

91 *Idem*.

et stratégies gouvernementales. Dans la prochaine partie, nous verrons de quelle manière cette transformation idéologique s'exprimera spécifiquement dans le domaine d'action gouvernementale qui est l'objet de ce mémoire, soit les relations internationales.

### 3.3 Le virage néolibéral dans les relations internationales du Québec

Dans cette partie, nous verrons de quelle manière l'idéologie néolibérale intègre l'action internationale du gouvernement québécois au courant de la période 1981-1994. Cela peut s'observer d'abord par les actions concrètes posées par les gouvernements au pouvoir en matière de relations internationales, mais aussi par la manière que ceux-ci définissent l'activité internationale elle-même. En effet, au courant de la période, le gouvernement du Québec publie deux livres blancs de relations internationales qui constituent les premières formulations officielles des assises et des objectifs de la politique internationale du gouvernement québécois<sup>92</sup>.

#### 3.3.1 L'expression du discours néolibéral dans l'action internationale du Québec

Alors qu'il se définit traditionnellement comme un parti à tendance sociale-démocrate, le Parti québécois effectue au début des années 1980 un rapprochement surprenant avec les élites néolibérales de l'entourage de Ronald Reagan à Washington. Ce curieux mariage de convenance, quoique relativement timide et éphémère, mérite d'être souligné, car il témoigne de manière frappante la pénétration de l'idéologie libérale dans l'action internationale du gouvernement péquiste.

Suite à son discours désastreux devant l'*Economic club* à New York en 1977, René Lévesque avait été décrit dans la presse étasunienne comme un « Castro du Nord », comme un dangereux socialiste menaçant la stabilité continentale. Toutefois, en juin 1982, Reagan lit un article de Lubor Zink du *Toronto Sun* dans la revue ultra-conservatrice *National Review*, qui dénonce la tendance marxisante du premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, sous-entendant même que ce dernier puisse être une taupe soviétique qui aurait volontairement réduit la participation du Canada au sein de l'OTAN, tout en livrant des secrets militaires à l'URSS, dans le but d'affaiblir l'Occident et de faciliter la révolution prolétarienne internationale, rien de moins<sup>93</sup>! Malgré l'absurdité de l'article, Reagan est

92 À l'exception du discours de Paul Gérin-Lajoie devant le corps consulaire de Montréal en 1965, qui fera office de doctrine officielle avant la parution du premier livre blanc en 1985.

93 Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québec*. Montréal, Boréal, 1990, p. 404.

impressionné par l'exposé de Zink et son attitude envers le premier ministre canadien est désormais marquée de méfiance et d'une certaine dose de mépris. Le problème est aussi aggravé par la démarche de « canadianisation » de l'économie canadienne entreprise par Trudeau. Le FIRA et le PÉN sont des démarches que la droite néolibérale étasunienne considère anticapitalistes et antiaméricaines. À l'avenir, c'est Trudeau qui se verra apposer l'étiquette peu flatteuse de « Castro du Nord »<sup>94</sup>.

Malgré le penchant social-démocrate traditionnel du PQ, plusieurs points rapprochent le gouvernement québécois et l'entourage de Reagan : l'opposition au nationalisme économique de Trudeau et le désir de décentralisation du gouvernement central et l'augmentation des pouvoirs des États fédérés. Ainsi, à l'été 1982, un nouveau triangle Washington-Ottawa-Québec est tracé, reprenant les caractéristiques du jeu Paris-Ottawa-Québec des années 1960 : la capitale étrangère exagère les politesses déployées envers Québec, alors que les relations entre Québec et Ottawa sont au plus mal et que la capitale étrangère est en brouille avec Ottawa<sup>95</sup>. Dans un nouveau voyage aux États-Unis en juillet 1982, Lévesque fait un passage remarqué à Washington : lors d'un déjeuner avec le noyau de la majorité républicaine au Sénat, il réitère son exécration du FIRA et du PÉN, qu'il qualifie d'« absurdes ». Les auditeurs se réjouissent de ce discours, tout comme de la volonté de Lévesque de multiplier les liens commerciaux du Québec avec les États-Unis, même et surtout advenant sa séparation du Canada<sup>96</sup>. Le déjeuner terminé, Lévesque est chaudement applaudi.

Ce mariage de convenance est de courte durée, car dès le remplacement de Trudeau par Mulroney en 1984, le FIRA et le PÉN sont mis au rancart et une ère de bonnes relations avec Washington et l'administration Reagan débute. Il ne serait plus question, du côté des Étasuniens, de jouer les provinces contre le gouvernement central. Toutefois, il est tout à fait significatif que le gouvernement québécois ait eu une plus grande affinité en matière de politique économique avec les Républicains de Reagan qu'avec les Libéraux de Trudeau. Cela aurait pu être réduit à une simple manigance pour exacerber les tensions avec Ottawa suite au revers constitutionnel, si ce n'était du fait que d'autres actions concrètes du gouvernement péquiste vont dans cette même direction.

Afin de relancer l'économie québécoise dans la foulée de la crise économique, le gouvernement Lévesque mise sur l'augmentation des échanges économiques avec l'étranger, particulièrement avec les États-Unis. Dès le 3 juin 1982, alors que le rapprochement Québec-Washington bat son plein, le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin, affirme lors d'un voyage à San

---

94 *Ibid.*, p. 405.

95 *Ibid.*, p. 414.

96 *Ibid.*, p. 418.

Francisco que : « Quebec does not share the Ottawa viewpoint on foreign investment. We favor a much more open policy. [...] we believe the future lies in the development of a strong north-south axis »<sup>97</sup>. Dans la même année, Lévesque charge le ministre d'État Bernard Landry de diriger le nouveau ministère du Commerce extérieur pour « enraciner la mentalité exportatrice » au Québec<sup>98</sup>. Ce dernier s'acquitte de la tâche avec brio, si bien que les exportations du Québec augmentent de 6,8% dans les six mois suivant son arrivée, contre 2% pour l'ensemble du Canada<sup>99</sup>. Toutefois, l'ambitieux ministre empiète de plus en plus sur les compétences du ministère des Affaires intergouvernementales de Jacques-Yvan Morin. Pour mettre un terme à la rivalité interministérielle, Lévesque choisit en 1984 de créer le ministère des Relations internationales, qu'il confie à Landry, provoquant la démission de Morin : Landry, avec son « approche business », est désormais seul au sommet de la hiérarchie des relations internationales du Québec et priorisera à l'avenir la dimension commerciale des relations internationales du Québec<sup>100</sup>.

Il est aussi un champion de la cause libre-échangiste : suite au dépôt du rapport de la Commission Macdonald, le ministre Landry et une batterie d'experts de son ministère tentent immédiatement de convaincre René Lévesque des mérites du libre-échange. Celui-ci ne se fait pas prier : « Pas besoin de m'abrutir avec vos chiffres. J'embarque. L'économie, c'est comme le sport. Si tu veux gagner une médaille d'or aux olympiques, tu dois te pratiquer et compétitionner [sic] contre les meilleurs »<sup>101</sup>. Ainsi, son gouvernement adopte en 1985 une position de principe en faveur du libre-échange, mais n'a pas le temps de détailler sa position avant les élections en décembre 1985<sup>102</sup>.

En vertu de la mentalité pro-commerce du nouveau ministre des Relations internationales, c'est de plus en plus avec la collaboration des grandes entreprises québécoises que l'activité internationale du Québec est conçue et pratiquée. Dans cette esprit, le gouvernement Lévesque accentue sa présence en Asie car, selon Landry, « c'est là que ça se passe; l'Asie, c'est 40% de la richesse mondiale »<sup>103</sup>. Ainsi, Lévesque y entreprend en 1985 une vaste tournée, accompagné d'une équipe de grands patrons de sociétés québécoises dont Bombardier, Lavalin<sup>104</sup>, Gaz métropolitain, Hydro-Québec international,

---

97 Jacques-Yvan Morin, cité dans Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 76.

98 Godin, *L'homme brisé*, p. 249.

99 *Ibid.*, p. 323.

100 *Idem.*

101 *Ibid.*, p. 403.

102 *Idem.*

103 *Ibid.*, p. 362.

104 Qui lorgnent respectivement le projet de métro de Shanghai et le méga-projet hydroélectrique des Trois-Gorges.

SNC, Cegir et Armand-Frappier. Ce voyage est fécond en ententes de nature économique, notamment avec la Corée du Sud, le Japon et la Chine<sup>105</sup>.

L'attention accordée aux États-Unis dans les relations internationales ne s'estompe pas non plus. L'on aurait pu s'attendre à ce que l'Opération Amérique dont nous traitons au deuxième chapitre prenne fin avec l'échec référendaire, mais c'est plutôt le contraire qui se produit<sup>106</sup> : le second mandat des péquistes est marqué par un nouvel effort d'approfondissement des relations avec les États-Unis, notamment par la voie des visites ministérielles : pas moins de 97 visites ont lieu, dont la majorité sous forme de missions économiques<sup>107</sup>.

Dans la foulée de l'austérité budgétaire agressive du Parti québécois, le domaine de l'activité internationale est donc largement épargné des coupes. Il semble que trois raisons principales expliquent cette décision : les têtes dirigeantes du gouvernement prennent pour acquis que ces dépenses sont payantes pour le Québec, en ce qu'elles favorisent le commerce extérieur et la venue de capitaux étrangers, essentiels pour la relance économique. Ensuite, couper dans ces dépenses aurait été contraire aux convictions profondes des élites péquistes, qui continuent de croire en la nécessité d'affranchir l'État québécois des institutions fédérales. Finalement, l'ensemble des dépenses reliées au réseau diplomatique québécois ne représente qu'une fraction infime du budget total du gouvernement, soit moins de 1%. Pas de grandes économies à faire de ce côté!

Arrivé au pouvoir, le gouvernement libéral de Bourassa poursuit dans la même veine. À l'instar du gouvernement précédent, il épargne largement le domaine de l'activité internationale, malgré une réduction tous azimuts de la taille de l'État, essentiellement pour les mêmes raisons. Bourassa entend tout mettre en œuvre pour poursuivre le développement des relations commerciales du Québec avec l'étranger. Couper dans le réseau diplomatique en ne réalisant que de maigres économies ne cadre pas avec cette ambition. De plus, sans souhaiter le démembrement de la fédération canadienne, Bourassa cherche tout de même à nourrir l'autonomie québécoise : mettre à mort les relations internationales du Québec dans la foulée des coupures budgétaires aurait sans doute déplu aux « nationalistes mous » qui représentent une partie importante de son électorat.

De 1985 à 1988, le ministère des Relations internationales est dirigé par le constitutionnaliste Gil Rémillard, mais le 10 novembre 1988, l'Assemblée Nationale adopte la loi 42, qui fusionne ce ministère et celui du Commerce extérieur pour former le ministère des Affaires internationales<sup>108</sup>, dont

105 Godin, *L'homme brisé*, pp. 362-367.

106 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 72.

107 *Idem*.

108 Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Rapport Annuel 1988-89*, p. 11.

John Ciaccia est le premier titulaire. Les principales préoccupations du nouveau ministère sont en lien étroit avec le dossier économique de l'heure : la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis par l'entremise de l'Accord de Libre-Échange (ALÉ) proposé par le gouvernement fédéral de Brian Mulroney. Le ministère doit définir les positions du Québec par rapport à cette entente, participer à la préparation et au suivi de la Commission parlementaire extraordinaire de l'Assemblée Nationale sur cette question, fournir des avis aux autres ministères et au public par rapport à son contenu et encadrer les mesures d'adaptation des entreprises québécoises suite à son entrée en vigueur<sup>109</sup>. Un autre rôle majeur sera d'assister les entreprises québécoises désirant accroître leurs activités internationales. Le gouvernement Bourassa estime que les petites entreprises manquent l'expertise, le temps et la propension à pénétrer le monde complexe de l'exportation<sup>110</sup>. Pour pallier cette lacune, il augmente substantiellement le budget du programme d'aide à l'exportation (APEX), qui en plus de concéder des crédits d'impôt aux entreprises exportatrices, offre des cours et séminaires aux gens d'affaires désirant acquérir des connaissances en ce domaine<sup>111</sup>.

Même le nom du nouveau ministère révèle le ton que le gouvernement Bourassa entend donner à ses relations avec l'étranger, mais c'est la conduite des relations internationales en elle-même qui est la plus parlante, alors que la diplomatie québécoise prend de plus en plus des allures de lobby économique<sup>112</sup>. Fidèle à lui-même, Bourassa mise beaucoup sur le développement du potentiel hydroélectrique des rivières québécoises pour relancer l'économie : il propose ainsi d'accroître de 10% la production d'Hydro-Québec avant l'an 2000, ce qu'il entend réaliser grâce aux projets de Grande-Baleine et de Nottaway-Broadback-Rupert<sup>113</sup>. L'appareil diplomatique québécois doit consentir beaucoup d'efforts à vendre ces projets aux acheteurs étasuniens, alors que la forte fluctuation de la demande énergétique dans le Nord-Est des États-Unis, le resserrement des normes environnementales canadiennes et surtout la campagne de sensibilisation extrêmement efficace des communautés criées et inuites du Nord québécois nuisent considérablement à l'image des projets hydroélectriques au Sud de la frontière<sup>114</sup>. Ces communautés réussissent à obtenir une large diffusion de leur point de vue dans les médias étasuniens, qui retransmettent leurs affirmations quant aux impacts de ces projets sur l'environnement et sur leur mode de vie. Résultat : sept États du Nord-Est proposent de légiférer en

109 Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Rapport Annuel 1988-89*, pp. 11-15.

110 Charles S. Colgan, « Economic Development Policy in Québec and the Challenges of a Continental Economy ».

*Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993), p. 74.

111 Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Rapport Annuel 1989-90*, p. 55.

112 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 78

113 *Ibid.*, p. 133.

114 *Ibid.*, p. 133-139.

faveur d'un boycott des obligations d'Hydro-Québec par les fonds de retraite de leurs employés<sup>115</sup>. Cet épisode est une nouvelle démonstration, s'il en fallait, de la nécessité pour le gouvernement québécois de mener une vigoureuse campagne de marketing économique pour veiller aux intérêts du Québec. Dans ce cas-ci, la guerre d'image avec les communautés autochtones du Nord québécois a sans doute coûté quelques milliards à Hydro-Québec, dont le gouvernement québécois est le seul actionnaire.

### 3.3.2 *Les deux livres blancs de politique internationale du gouvernement québécois*

Nous avons fait la démonstration que l'appropriation du discours néolibéral par le gouvernement québécois au fil de la période allant de 1981 à 1994 s'est transposée dans la manière de concevoir et de pratiquer les relations internationales. Afin de consolider cette affirmation, cette section fera une brève analyse des deux livres blancs de relations internationales publiés par le gouvernement québécois pendant la période, qui représentent les premières formulations officielles des objectifs de la politique internationale du gouvernement québécois<sup>116</sup>. Nous présenterons brièvement chacun des deux documents, pour ensuite les analyser et les comparer au moyen d'une analyse discursive.

En 1984, à l'initiative du ministre des Relations internationales Bernard Landry, le gouvernement québécois entreprend une vaste consultation publique pour déterminer les attentes de la population et des milieux privés par rapport aux relations internationales du Québec. Cette consultation débouche sur un document de travail<sup>117</sup> qui constitue la fondation du livre blanc que l'on dépose l'année suivante, qui établit la relation du Québec avec le reste du monde. Le résultat de cet exercice, *Le Québec dans le monde, le défi de l'interdépendance. Énoncé de politique de relations internationales*, constitue le premier énoncé systématique de politique internationale que le gouvernement québécois ait produit et confirme dans une large mesure le virage néolibéral qu'a pris la diplomatie québécoise dans les années précédentes. Mentionnons néanmoins qu'en plus de répondre à l'impulsion néolibérale, la démarche sert aussi à convaincre le milieu des affaires et la population que la diplomatie québécoise vise à être rentable.

Celui-ci commence par jeter les fondements de la politique internationale québécoise en formalisant la notion de prolongement externe des compétences internes, inspirée de la doctrine Gérin-Lajoie<sup>118</sup>. Ensuite, il formule les principaux domaines d'action de celles-ci, soit le développement

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>116</sup> À du discours de Paul Gérin-Lajoie devant le corps consulaire de Montréal en 1965, qui fera office de doctrine officielle avant la parution du premier livre blanc en 1985.

<sup>117</sup> Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des relations internationales, *Le Québec dans le monde : état de la situation, document de travail*, 1984, 363 pages.

<sup>118</sup> Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des relations internationales. *Le Québec dans le monde. Le défi de*

économique (surtout le développement des marchés extérieurs et l'organisation de l'offre à l'exportation), le développement scientifique et technologique, le développement culturel et le développement social. Mentionnons d'ores et déjà que ces quatre champs d'intervention sont formulés en termes résolument économiques : la coopération scientifique et technologique est conçue de manière à « mieux renforcer sa capacité de concurrence sur les marchés internationaux », le développement culturel concerne surtout le développement des industries culturelles, alors que le développement social renvoie surtout à l'immigration et à l'intégration des normes de travail internationales à la législation québécoise<sup>119</sup>. Le document précise ensuite les champs d'action prioritaires<sup>120</sup>, les zones géographiques privilégiées<sup>121</sup> et les moyens d'intervention de l'État dans le domaine international<sup>122</sup>.

Ce document est chaudement accueilli par la communauté des affaires, comme en témoigne ce commentaire élogieux du journal *Les Affaires* : « L'initiative était louable et le demeure [...]. Le document du ministère des Relations internationales englobe probablement tout ce qui est possible d'inclure dans un politique internationale d'une province [...]. La volonté de faire beaucoup à l'étranger est partout présente et l'on voit bien que l'obstacle ultime à la réalisation des projets ambitieux qui y sont énoncés sera budgétaire »<sup>123</sup>. L'article poursuit son éloge en applaudissant le fait que le document exprime une priorité aux relations commerciales avec les pays du monde industrialisé, particulièrement avec les États-Unis, « qui en est venu à absorber 75% de nos exportations »<sup>124</sup>.

Conformément à ce qu'annonce la loi de 1988 portant sur la création du ministère des Affaires internationales, un nouveau document, remplaçant l'énoncé de 1985, est présenté au public par le ministre John Ciaccia en 1991<sup>125</sup>. *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationale* reprend l'essentiel de la structure et des thèmes du document précédant, mais avec un accent économique nettement plus explicite. On y retrouve l'affirmation très claire que les enjeux économiques sont désormais au cœur de l'activité internationale et que le rôle principal des relations internationales est de viser le « renforcement des grappes industrielles ou le Québec peut espérer accroître ses avantages comparatifs »<sup>126</sup>, dans un contexte de mondialisation

---

*l'interdépendance. Énoncé de politique de relations internationales*, 1985, pp. 3-4.

119 *Ibid.*, pp. 12-14.

120 Soit les pays industrialisés, les pays en développement, la Francophonie, le Nord et les organismes internationaux.

121 Soit les États-Unis, la France, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, puis l'Amérique latine et les Caraïbes.

122 Soit les instruments institutionnels (ministères et réseau de représentations étrangères), la coopération intergouvernementale (par la voie d'ententes bilatérales et de mécanismes multilatéraux et les programmes gouvernementaux d'appui aux domaines publics et privés).

123 Jean-Paul Gagné, « Le Québec dans un monde interdépendant », *Les Affaires*, samedi le 15 juin 1985, p. 6.

124 *Idem.*

125 Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Rapport Annuel 1988-89*, p. 34.

126 Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Le Québec et l'interdépendance, le monde*



économique. L'objectif premier de l'action internationale est donc d'« accroître le nombre de sociétés exportatrices, favorisant en particulier celles qui exportent des produits à forte valeur ajoutée [...], accroître la capacité des entreprises de services d'agir à l'étranger [...] et favoriser l'élimination graduelle et ordonnée des obstacles au commerce international, tout en veillant à aménager aux secteurs les plus vulnérables de l'économie québécoise les transitions et adaptations adéquates »<sup>127</sup>. De plus, alors que l'énoncé de 1985 évoquait la nécessité de diversifier les partenaires économiques du Québec pour réduire la dépendance face aux États-Unis<sup>128</sup>, ce nouvel énoncé embrasse ouvertement cette dépendance : « la géographie et l'économie, sans doute, mais également une culture d'affaires commune, exigent qu'on renforce, tant dans les domaines technologiques que commerciaux les liens du Québec avec les États-Unis »<sup>129</sup>. Or, ce ne pourrait être plus clair : à l'aube de la décennie 1990, les rôles premiers de la diplomatie québécoise, telle que conçue par l'État québécois, sont de mousser les ventes des entreprises à l'étranger (surtout aux États-Unis), de faciliter l'adaptation du Québec (mais surtout de ses entreprises) aux contraintes imposées par la transformation du contexte international et de repenser les relations internationales en fonction du paradigme néolibéral.

Selon Jean Tardif, certains éléments du nouveau document ont une dimension « doctrinale », dépassant même la portée du discours de Paul Gérin-Lajoie de vingt-cinq ans plus tôt. En affirmant que « dans un contexte moderne, aucun gouvernement ne saurait exercer ses responsabilités internes de façon efficace sans prendre en compte la dimension internationale », Ciaccia sous-entend que l'activité internationale québécoise ne concerne plus seulement ses compétences exclusives, mais constitue plutôt « une condition essentielle à l'exercice de l'ensemble de ses responsabilités gouvernementales, incluant donc les compétences partagées »<sup>130</sup>. Alors que Gérin-Lajoie évoquait des considérations internes qu'il abordait dans une perspective constitutionnelle pour justifier l'action internationale québécoise, Ciaccia s'appuie plutôt sur les transformations de l'environnement international lui-même pour la définir : c'est pour ces raisons que Tardif parlera même d'une « doctrine Ciaccia »<sup>131</sup>.

---

*pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, 1991, p. 54.

127 *Ibid.*, p. 56-57.

128 Gouvernement du Québec, *Le Québec dans le monde*, pp. 89-93

129 Gouvernement du Québec, *Le Québec et l'interdépendance*, p. 58.

130 Jean Tardif, « Doctrines et politique au défi de l'action », dans Stéphane Paquin (éd.), *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 103.

131 *Ibid.*, p. 102.

### 3.3.3 Analyse discursive des deux énoncés de relations internationales

Les deux livres blancs sont très similaires en ce qui concerne leur contenu : l'ordre des domaines d'intervention est pratiquement le même, tout comme les champs d'intervention, les priorités géographiques et les moyens d'intervention. Les différences entre les deux énoncés se situent surtout au niveau de la forme, ou plus précisément du ton discursif, davantage imprégné de l'idéologie néolibérale dans le deuxième que dans le premier. Pour en faire la démonstration, nous proposons d'emprunter l'analyse du sociologue Jean-Roch Côté<sup>132</sup>, qui emploie une approche lexicométrique<sup>133</sup> pour comparer le ton discursif des deux livres blancs qui nous intéressent.

D'abord, l'omniprésence du thème de l'économie tient lieu de paradigme dans les deux cas. Le terme « économie » est le mot-clé le plus fréquemment employé dans les deux documents, avec des fréquences respectives de 206 en 1985 et de 243 en 1991. Le coefficient d'utilisation subit un léger fléchissement cependant (0,0095 à 0,0069), ce qui est compensé par le fait que d'autres mots à consonance économique subissent une forte augmentation entre les deux documents. Par exemple, le coefficient d'utilisation du mot « entreprise » passe de 0,0040 à 0,0075 et le mot « marché » de 0,0002 à 0,0004. Selon Côté, l'« on serait en présence, non pas d'une baisse dans l'intérêt envers l'économie comme champ de l'action internationale, mais d'un déplacement depuis une intervention favorisant l'intérêt général dans le sens où l'entend le gouvernement antérieur, vers une intervention favorisant les intérêts particuliers »<sup>134</sup>. Cela se confirme lorsque l'on s'attarde à l'évolution de d'autres mots-clés : le mot « peuple » passe d'un coefficient d'utilisation de 0,0012 à 0,0001, « solidarité » de 0,0006 à 0,0001 et « cohésion » de 0,0006 à 0,0001<sup>135</sup>.

L'on constate aussi un déplacement de la perception du gouvernement de son rôle dans le domaine international : en 1985, le gouvernement se perçoit comme un acteur incontournable, alors qu'en 1991, il se définit davantage comme un accompagnateur face aux transformations de l'environnement extérieur. Les mots actifs reculent systématiquement (« agir » passe d'un coefficient de

132 Jean-Roch Côté, « Une analyse discursive de trois énoncés québécois de politique internationale », *Études internationales*, Vol. 37, No. 1, 2006, pp. 121-138.

133 Partant d'une technique psychanalytique mise de l'avant par le sociopsychologue Alfred Baldwin, l'analyse lexicométrique consiste à relever la fréquence d'emploi de « lemmes-clé », des mots ou racines de mots à consonance idéologique, afin de déceler les intentions des orateurs, ou encore leur vision de l'« univers » dans lequel s'inscrit le texte, ou l'« acte de langage ». Dans les mots de Côté, « L'examen de quelques fréquences lexicales révèle comment et dans quelle proportion le choix lexical fait par les auteurs des textes du corpus [...] contribuent à faire passer soit à l'avant-plan, soit au second plan certains enjeux et orientations présents dans chacun des documents [...] ». Pour comparer l'utilisation des différents lemmes-clé, l'outil principal est leur coefficient d'emploi, soit la fréquence d'utilisation absolue divisée par le nombre total de mots dans le document. Côté, « Une analyse discursive », p. 121-138.

134 Côté, « Une analyse discursive », p. 133.

135 *Ibid.*, p.p 129.

0,0011 à 0,0009, « coopération » de 0,0056 à 0,0043, « coordonner » de 0,0006 à 0,0001 et « politique » de 0,0067 à 0,0042), alors que ceux référant à l'adaptation gagnent du terrain (« adapter » passe de 0,0012 à 0,0018, « étranger » de 0,0073 à 0,0102, « gestion » de 0,0007 à 0,0010, « mondialisation » de 0,0000 à 0,0012 et « partenaire » de 0,0026 à 0,0050)<sup>136</sup>. Cela est conséquent avec l'engagement ferme du gouvernement Bourassa de réduire la présence de l'État dans l'économie.

Étonnamment, le mot « culture » se retrouve à la même fréquence dans les deux documents, soit 0,0077. Cependant, Côté apporte une nuance importante : « alors que la culture est considérée comme un tout au sens anthropologique en 1985, elle se résume, en 1991, aux produits exportables et diffusables ». Par exemple, en 1985, l'un des critères pour investir dans les secteurs culturels comme l'édition ou le cinéma consistait à « démontrer [...] que leur impact n'affectera pas l'épanouissement de la culture québécoise prise dans son sens large »<sup>137</sup>, alors qu'en 1991, la « culture » est prise dans le sens restreint de « produits culturels et divertissement »<sup>138</sup>.

Ainsi, l'analyse discursive des deux énoncés de politique internationale met en évidence un certain glissement de l'interventionnisme actif vers un désengagement relatif du gouvernement en matière de relations économiques, ou un déplacement depuis une optique de bien commun vers une intervention davantage axée sur les intérêts particuliers, ceux des entreprises. Dans son article, Côté semble sous-entendre que cette différence est purement le résultat de la différence idéologique entre le Parti québécois et le Parti libéral. Cependant, à la lumière de l'analyse présentée dans ce chapitre, nous croyons qu'il serait plus juste d'affirmer que les deux livres blancs sont des témoins privilégiés d'une transformation beaucoup plus profonde qu'un simple changement de gouvernement : on y voit l'influence de l'idéologie néolibérale, qui progresse tout au long de la décennie 1980 et projette même son influence sur la perception que la société québécoise a d'elle-même.

De surcroît, le document de 1991 témoigne d'un recentrement des priorités de l'action internationale, marqué par le vif débat sur le libre-échange qui jalonna les années entre la parution des deux documents. En effet, comme le laissent sous-entendre les deux livres blancs, le libre-échange devient le principal enjeu des relations internationales du Québec dans les années suivant leur parution et c'est dans ce dossier que les positions nouvellement définies par le gouvernement québécois en cette matière s'expriment pour la première fois.

---

136 *Idem.*

137 Gouvernement du Québec, *Le Québec dans le monde. Le défi de l'interdépendance*, p. 77.

138 Gouvernement du Québec, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon*, p. 27.

### 3.4 L'ALÉ et l'ALENA : le Québec face à la libéralisation des échanges économiques

Dans l'ensemble du Canada, les discussions qui précèdent l'adoption de l'ALÉ et de l'ALENA sont passionnées et bruyantes. Au Québec, le débat est nettement moins polarisant, alors que les partisans du libre-échange sortent grands vainqueurs dans la démarche. Les deux principaux partis politiques québécois ainsi qu'une majorité de la population appuient les démarches d'intégration économique en Amérique du Nord. Cela ne peut surprendre : les forces en présence sont d'une part les milieux d'affaires et les entreprises, favorables au libre-échange, et d'autre part des coalition syndicales et autres groupes altermondialistes. Comme nous l'avons exploré depuis le début du chapitre, en vertu de la montée de l'idéologie néolibérale, le milieu des affaires jouit d'une oreille nettement plus attentive du gouvernement et de la population que les syndicats et autres organisations à tendance social-démocrate. Ainsi, ce sont essentiellement les préoccupations des milieux entrepreneuriaux qui définissent les positions du Québec dans cette démarche.

#### 3.4.1 Perspectives divergentes sur le libre-échange

De nombreux auteurs prétendent que le soutien des Québécois a été crucial en vue de l'adoption de l'ALÉ. À première vue, ce soutien paraît surprenant, considérant qu'un grand nombre d'industries peu concurrentielles étaient implantées au Québec (alors que l'Ontario voisine, dont l'économie est nettement plus productive, s'y opposait farouchement) et que la province francophone a joué un rôle primordial dans la formation de la politique protectionniste canadienne depuis le lendemain de la Confédération<sup>139</sup>. De plus, le rapport de la Commission Macdonald affirme qu'« un éventuel libre-échange canado-américain obligerait les provinces à abandonner [...] l'utilisation de politiques portant sur les barrières non tarifaires, contrainte qui les priverait d'une partie de leur champ de manœuvre politique et gouvernementale »<sup>140</sup>. Il apparaît donc surprenant que le Québec, défenseur obstiné de ses compétences, endosse une telle entente. Pourtant, lors des élections fédérales de 1988, dont le thème principal est l'ALÉ, les Progressistes-Conservateurs reprennent le pouvoir grâce à un appui massif des Québécois<sup>141</sup> sans compter que, les deux principaux partis politiques provinciaux québécois appuient

139 Michaud et Nossal, *Diplomatic Departures*, p. 52.

140 Dorval Brunelle, Yves Bélanger et Christian Deblock, *L'intégration économique et ses effets sur les gouvernements infra-étatiques : de l'ALÉ à l'ALÉNA et au-delà*. Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2004, p. 13.

141 Les Conservateurs obtiendront 63 des 75 sièges de la province. Ainsi, plus de 37% des députés conservateurs élus proviendront du Québec, alors que celui-ci ne représente plus que 24% de la population canadienne (Daniel Charron, « Le libre-échange pour contourner le risque: l'ALÉNA et l'indépendantisme au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 10, No. 1, (automne 2001), p. 45-46).

ouvertement l'accord. Cela peut aussi paraître plus surprenant, puisque dans l'histoire, l'association entre nationalisme et protectionnisme a été la norme<sup>142</sup>. Pourtant, selon plusieurs auteurs, dont Pierre Martin, Daniel Charron, Louis Balthazar et Stéphane Paquin, les Québécois endossent le libre-échange non pas en dépit de leur nationalisme, mais plutôt à cause de celui-ci.

L'argument va comme suit : pour les indépendantistes (représentés par le PQ), l'ALÉ réduit les coûts anticipés d'une sécession, en fixant les paramètres économiques dans lesquels évolue le Québec, actuel ou souverain. Pour les nationalistes modérés (représentés par le PLQ), l'ALÉ est une manière de réduire le pouvoir relatif d'Ottawa par rapport à Québec<sup>143</sup>. Ensuite, si le libre-échange au Canada anglophone est davantage perçu comme une menace à l'identité nationale<sup>144</sup>, les Québécois ne perçoivent pas de grande contradiction entre protection de la culture et ouverture commerciale<sup>145</sup>. Au Canada anglophone, la question du libre-échange entraîne ainsi un vigoureux débat national aux tons parfois émotifs, alors que plusieurs personnalités issues des arts et des médias s'opposent à l'Accord, donnant plus de poids aux arguments économiques des groupes d'opposition syndicaux<sup>146</sup>.

Au sein du milieu entrepreneurial québécois, c'est surtout pour combattre le protectionnisme étasunien et s'assurer l'accès au plus vaste marché solvable au monde que l'on se positionne en faveur de l'ALÉ. Cela est rationnel, considérant que l'économie québécoise est de plus en plus dépendante de l'exportation et que celle-ci est de plus en plus orientée vers les États-Unis<sup>147</sup>. Malgré le désir maintes fois affirmé de Ronald Reagan de libéraliser le commerce nord-américain, plusieurs groupes de pression étasuniens réussissent à faire multiplier les barrières protectionnistes contre les producteurs québécois, prétextant qu'ils « sont trop subventionnés par leurs gouvernements, ce qui leur permet de [nous] livrer une concurrence déloyale »<sup>148</sup>. Cela est plutôt hypocrite, car le gouvernement étasunien subventionne plusieurs de ces mêmes industries. À titre d'exemple, l'industrie porcine du Québec, qui emploie plus de 35 000 personnes et exporte près de 25% de sa production vers les États-Unis, se voit

---

142 Martin, « When Nationalism Meets Continentalism », p. 1.

143 Daniel Charron, « Le libre-échange pour contourner le risque: l'ALÉNA et l'indépendantisme au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 10, No. 1, (automne 2001), p. 41.

144 En vertu de l'accélération de la pénétration de la culture étasunienne, de l'influence économique et de la menace que cela représenterait pour l'État-providence canadien.

145 Quelques semaines après avoir porté Mulroney au pouvoir, les Québécois exigeront de Bourassa qu'il maintienne les dispositions de la Charte de la langue française quant à l'affichage commercial. Balthazar, *loc. cit.*, p. 42).

146 Chapeautés par le *Pro-Canada Network*, regroupement de syndicats et de groupes nationalistes. Peter Bakvis, « Free Trade in North America : Divergent Perspectives Between Québec and English Canada ». *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993), p. 43.

147 Une panoplie d'études démontre clairement cette tendance. Pour un bon résumé, voir Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, chapitre 4 (pp. 111-178).

148 « Libre-échange Canada USA : Les groupes de pression multiplient les barrières protectionnistes aux États-Unis », *Les Affaires*, samedi le 15 juin 1985, p. 4.

imposer en 1985 une taxe tarifaire de 7,5%. Pendant ce temps, l'aide étasunienne aux agriculteurs passe de 4 à 22 milliards \$US, de 1981 à 1983<sup>149</sup>. Dans le ciment et l'asphalte, les producteurs québécois (tels que Lafarge, Miron et Ciment St-Laurent) doivent soumissionner 25% plus bas que leurs concurrents étasuniens s'ils espèrent décrocher des contrats publics, en vertu du *Buy America Act* de 1983<sup>150</sup>. « Dans le domaine du bois d'oeuvre », s'interroge Bernard Landry, « on a environ 25 000 emplois [...] qui seraient affectés par une fermeture du marché américain. Est-ce qu'on va attendre qu'un tel malheur nous tombe sur la tête pour s'engager fermement dans le libre-échange? »<sup>151</sup>.

De son côté, la Chambre de Commerce de Montréal (CCM) ajoute en 1987 que « lorsque Montréal dominait l'économie et la politique canadiennes, elle était portée à vouloir protéger son marché national contre la concurrence étrangère [...], mais depuis qu'elle est supplantée par Toronto, la ville doit trouver une solution de rechange pour compenser la perte de son rôle historique [...]. Ce que la ville a perdu sur le plan national, elle doit le recouvrer sur la scène internationale, grâce aux services et à la technologie qu'elle saura offrir »<sup>152</sup>. Dans le même document, la CCM fait valoir que les secteurs les mieux en point de l'économie montréalaise sont précisément ceux qui affrontent la concurrence internationale dans un contexte de libre-échange : l'aérospatial, les télécommunications, le génie-conseil, les produits pharmaceutiques, les papiers et cartons, le transport, etc.<sup>153</sup>. En effet, plus une entreprise québécoise repose sur la haute technologie et la valeur ajoutée aux ressources brutes, plus elle est susceptible d'être exportatrice, particulièrement vers les États-Unis<sup>154</sup>. Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) justifie son appui à l'ALÉ en rappelant que c'est « de préserver notre position sur le marché américain et de mettre en relief les avantages du Canada et du Québec afin de favoriser l'investissement chez nous » qui constitue l'enjeu central de cet accord<sup>155</sup>. Le CPQ se montre satisfait de l'ALÉ et très enthousiaste face à l'ajout du Mexique dans l'entente par la suite.

Cependant, ce n'est pas tous les gens d'affaires qui partagent le grand optimisme du CPQ : en octobre 1987, une enquête conduite par *Les Affaires* auprès des gens d'affaires du Québec conclue que ceux-ci font preuve d'une curiosité bienveillante à l'égard du projet, mais ne s'attendent pas à des

---

149 *Idem.*

150 *Idem.*

151 « "Le libre-échange est la voie de l'Avenir" -B. Landry », *Les Affaires*, samedi le 15 juin 1985, p. 5.

152 Montréal, Chambre de commerce de Montréal, « Un siècle à entreprendre », Éditions Libre Expression, 1987, p. 153.

153 *Ibid.*, p. 152.

154 Balthazar et Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, p. 112.

155 Montréal, Conseil du patronat du Québec, *L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA : les objectifs du Canada et du Québec ont été atteints : mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec*, 1993, p. 2.

répercussions immenses<sup>156</sup>. Ce qui ressort des nombreux éditoriaux dans *Les Affaires* sur la question, c'est que, considérant le taux de chômage de 10% malgré six années de croissance relativement stable, le libre-échange apparaît comme un risque qui vaut la peine d'être pris. *A fortiori*, Jean-Paul Gagné avance que « le plus grand avantage du libre-échange est la liberté accrue qu'il apportera aux consommateurs, aux investisseurs et aux entreprises. Certes, les gouvernements auront moins d'emprise pour étendre leur pouvoir despotique sur leurs commettants, mais doit-on s'en plaindre? »<sup>157</sup>. Poser la question, c'est d'y répondre : l'éditorialiste démontre ici la parenté idéologique entre néolibéralisme et libre-échange, synonyme de dérégulation et de diminution du pouvoir d'intervention de l'État.

De l'autre côté du débat, les organisations syndicales perçoivent différemment les enjeux du débat. La vision de la mondialisation comme manière de stimuler la croissance est selon eux incomplète : elle constitue aussi un nouveau mode d'accumulation capitaliste fondé sur la mobilité accrue des facteurs de production (via l'élimination progressive des barrières naturelles et artificielles à la mobilité des biens, des services et des personnes), mais aussi sur la forte spécialisation : « c'est autour de la conception, de la fabrication et de la commercialisation de biens et services à haute valeur ajoutée que se crée et que se répartit [désormais] la richesse [...] et que se configure la hiérarchie des nations les unes par rapport aux autres »<sup>158</sup>. Certes, ces domaines produisent théoriquement des salaires plus élevés pour leurs employés, des meilleures rentrées fiscales pour l'État et une pénétration accrue au réseau international d'échange, mais ils s'appuient sur la valorisation des capitaux au détriment de la main-d'œuvre et renforcent la hiérarchisation des travailleurs les uns par rapport aux autres. Ainsi, en plus d'accentuer les inégalités à l'échelle mondiale, une économie fortement spécialisée favorise en son sein une plus grande exclusion sociale, une polarisation de la richesse, une hausse du chômage structurel et une croissance de la précarité sociale<sup>159</sup>.

Alors que l'opposition canadienne milite pour le rejet pur et simple de l'ALÉ (puis de l'ALÉNA), les coalitions syndicales québécoises proposent plutôt des modifications dans sa teneur. La Coalition québécoise d'opposition au libre échange (CQOL)<sup>160</sup> voit le jour en 1986 et suite à l'adoption de l'ALÉ, est rebaptisée Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT), pour mener la lutte à l'ALENA<sup>161</sup>. Ces groupes ne se contentent pas d'utiliser des arguments protectionnistes ou

156 « Optimisme modéré des gens d'affaires : L'entente sur le libre-échange fera plus de gagnants que de perdants », *Les Affaires*, samedi le 17 octobre 1987, p. 2-3.

157 Jean-Paul Gagné, « Libre-échange : vendeurs demandés », *Les Affaires*, samedi le 5 novembre 1988, p. 6.

158 Létourneau, « Le Canada et l'ALÉNA », p. 99.

159 *Ibid.*, p. 101.

160 Qui regroupe la FTQ, la CSN, la CEQ et l'UPA.

161 Bakvis, « Free Trade in North America », p. 42.

nationalistes, s'en prenant plutôt à la logique néolibérale qui sous-tend les accords. Ils font valoir que, tels que négociés, ils mettent en péril le filet de protection sociale si cher aux Québécois, en plus de creuser les écarts entre riches et pauvres localement et internationalement. Dans un mémoire déposé à l'Assemblée Nationale avant la conclusion de l'ALENA, la CQNT fait valoir que l'ALÉ n'a pas tenu ses promesses<sup>162</sup>, a sévèrement handicapé l'industrie manufacturière québécoise et fait progresser la précarité économique aux quatre coins de la province<sup>163</sup>. L'ALENA ne pourrait qu'aggraver ces problèmes, sans compter qu'il n'occupe pas du sous-développement au Mexique, des lacunes sur le plan des droits humains (surtout par rapport au travail des enfants), de la faiblesse de ses normes environnementales et de son énorme dette extérieure, principal obstacle à sa relance. En somme, la CQNT serait en faveur de l'augmentation des échanges économiques avec les États-Unis et le Mexique, « pourvu que l'opération [...] serve réellement l'intérêt des populations concernées »<sup>164</sup>. Malheureusement pour eux, le gouvernement québécois ne représente pas ces préoccupations lors des négociations et l'ALENA entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994 ne calme aucunement ces craintes.

### 3.4.2 Le gouvernement québécois face au libre-échange

Bien qu'il permette à tous les acteurs de la société de s'exprimer sur la question dans le cadre d'audiences publiques, le gouvernement québécois se fait essentiellement le porte-étendard des préoccupations des milieux d'affaires. Dès 1983, le ministère du Commerce extérieur avait mis sur pied une Direction du commerce international, dont le principal mandat était de suivre le dossier du libre-échange et de consulter les entreprises québécoises afin de leur donner une voix au gouvernement<sup>165</sup>. Pendant la campagne électorale de 1985, le libre-échange prend peu de place, entre autres parce que les deux principaux protagonistes, Pierre-Marc Johnson et Robert Bourassa, n'ont pas encore élaboré clairement leurs positions sur la question. Toutefois, arrivé au pouvoir, Bourassa voit d'un très bon œil l'idée de garantir aux exportateurs québécois l'accès au marché étasunien, mais émet des réserves importantes, conditionnelles à son soutien, faisant écho aux préoccupations formulées par la Chambre de commerce de Montréal et le journal *Les Affaires*<sup>166</sup> : il tient absolument à ce que l'accord donne du temps d'adaptation aux industries vulnérables, il demande que des fonds de recyclage et d'adaptation de

162 À savoir de relancer la croissance, de créer des emplois et d'abolir les mesures protectionnistes étasuniennes.

163 Québec, Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, *Mémoire sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, 1992.

164 *Ibid.*, p. 10.

165 Ivan Bernier et Jean-Philippe Thérien, « Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique ». *Études internationales*, vol. 25, no. 3, (1994), p. 471

166 Voir Chambre de commerce de Montréal, « Un siècle à entreprendre », p. 145, et Jean-Paul Gagné, « Libre-échange : le pour et le contre », *Les Affaires*, samedi le 10 mai 1988, p. 6.



la main-d'œuvre soient prévus pour faciliter la reconversion des travailleurs mis à pied et il refuse que les institutions politiques soient touchées par l'Accord, hormis sur les transactions commerciales (le gouvernement québécois doit garder toute sa latitude en matière de santé, d'éducation et de sécurité sociale). Il demande également que soit mis sur pied un mécanisme impartial de règlement de différends, qui protège les intérêts particuliers dans des délais raisonnables. Finalement, il réclame une protection culturelle bétonnée, ce qui signifie pour lui que l'Accord ne devrait en aucun cas s'appliquer aux produits culturels (livres, cinéma, musique, radio, télévision, etc.)<sup>167</sup>. Mentionnons au passage que Jacques Parizeau, qui remplace Johnson à la tête du PQ en 1988, est un grand partisan du libre-échange et appuie sans ambages les conditions de Bourassa. Sur cette question au moins, les deux chefs sont en diapason, contribuant à l'élaboration d'une position québécoise unifiée.

Pendant les mois menant à la signature de l'Accord, la machine des relations internationales québécoises devient hyperactive. Travaillant étroitement avec les bureaucraties des autres provinces favorables à l'entente (dont l'Alberta est l'une des plus enthousiastes), les fonctionnaires québécois exigent de participer à l'élaboration de la position canadienne<sup>168</sup>. Mulroney établit donc un processus de consultation intergouvernementale et accorde un droit de veto aux provinces pour les sections de l'Accord qui touchent à leurs compétences (soucieux de conserver leur appui, alors qu'il fait face à une farouche opposition de la province la plus peuplée du pays et de l'ensemble de l'opposition parlementaire à Ottawa)<sup>169</sup>. Selon Marc-André Bergeron, « l'influence des provinces dans le processus décisionnel atteint un niveau sans précédent dans l'histoire du Canada »<sup>170</sup>, rien de moins. Cette démarche de consultation fournit un nouveau précédent à la notion du prolongement externe des compétences internes : le gouvernement fédéral n'était aucunement forcé, constitutionnellement, de consulter les provinces dans l'élaboration d'une entente internationale, mais reconnaît implicitement qu'en pratique, une telle entente serait impossible sans l'approbation des provinces, qui seront responsables d'appliquer une grande partie de ses dispositions.

Lors des consultations intergouvernementales, en plus des conditions de Bourassa, l'équipe québécoise défend les préoccupations de l'Union des producteurs agricoles (l'UPA), qui tient à conserver une marge de manœuvre en matière de mise en marché des produits agricoles et à se

---

167 Michel Audet, « Le gestionnaire de l'économie du Québec », dans Guy Lachapelle et Robert Comeau [dirs.], *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Prisme », 2003, p. 96.

168 Marc-André Bergeron, « Le Québec et l'Accord de libre-échange canado-américain, 1985-1987 », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, p. 188.

169 Les Libéraux de John Turner et les Néo-Démocrates d'Ed Broadbent font front commun sur cette question et réussiront à faire douter de nombreux Canadiens des mérites de l'Accord.

170 Bergeron, « Le Québec et l'Accord de libre-échange canado-américain », p. 188.

prémunir contre la surproduction (le *dumping*) des agriculteurs étasuniens<sup>171</sup>. Au final, les efforts du ministre Pierre Macdonald (nouveau titulaire du ministère du Commerce extérieur), de Jake Warren (négociateur en chef pour le Québec) et du reste de l'équipe technique assemblée par Michel Audet (sous-ministre de l'Industrie et du Commerce) sont payants, car la version finale de l'Accord signée en octobre 1988 tient compte de l'ensemble des conditions exigées par le Québec<sup>172</sup>.

Pendant les négociations visant à étendre l'ALÉ au Mexique cinq ans plus tard, la position québécoise est essentiellement la même. En 1993, la Direction générale de la politique commerciale du ministère des Affaires internationales présente les objectifs du gouvernement québécois lors des nouvelles négociations, soit de « maintenir les avantages conférés par l'ALÉ [...], préserver la position du Québec sur le marché américain [...], profiter du potentiel offert par le marché mexicain [...], mettre en valeur les avantages comparatifs du Québec afin d'y favoriser l'investissement [et] s'adapter à la concurrence accrue des produits mexicains au Québec <sup>173</sup>». Dans le préface du document, le ministre des Affaires internationales John Ciaccia affirme que « les échanges entre le Canada et les États-Unis n'ont cessé de croître dans les secteurs que l'ALÉ avait libéralisé. Les économies du Canada et du Québec sont fortement tributaires des échanges internationaux et ceux-ci contribuent pour une large part à notre prospérité ». Ainsi, « le gouvernement du Québec porte globalement un jugement favorable sur l'[ALENA] »<sup>174</sup> et les conditions du soutien québécois sont également à peu près identiques : maintien de la marge de manœuvre du gouvernement en matière de sécurité sociale, période d'adaptation pour les industries les plus vulnérables, mise en place d'un mécanisme indépendant de règlement des différends, maintien d'une statut spécial pour les produits culturels et agricoles et maintien du droit de veto dans les champs de compétences provinciales<sup>175</sup>. Encore une fois, ces conditions sont respectées lors de l'élaboration de la position canadienne.

En parallèle aux discussions sur l'ALÉ et l'ALENA se tient aussi la huitième ronde de négociations multilatérales sur la libéralisation du commerce au sein du GATT : le « *Uruguay Round* », qui s'échelonne sur huit ans (de 1986 à 1994). Encore une fois, l'appareil des relations internationales québécois joue un rôle clé dans la définition de la position canadienne : le ministre des Affaires internationales se rend même à Genève pour défendre le point de vue de son gouvernement. En effet, il avait été convenu par les membres du GATT que les gouvernements non nationaux ne seraient plus

171 *Ibid.*, pp. 189-190.

172 Audet, « Le gestionnaire de l'économie du Québec », p. 96.

173 Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, Direction générale de la politique commerciale, *Le Québec et l'Accord de libre-échange nord-américain*, 1993, p. 13-14.

174 *Ibid.*, p. iii.

175 *Ibid.*, pp. 14-17.

autorisés à accorder des subventions aux entreprises ou aux industries. Or, John Ciaccia réussit à convaincre l'ambassadeur canadien que le GATT « n'était pas là pour changer notre constitution, que nous avons suffisamment de problèmes constitutionnels sans en ajouter davantage »<sup>176</sup>. La clause en question est ensuite abandonnée, grâce à l'insistance du Canada. Le « *Uruguay Round* », qui ajoute au GATT de nouveaux champs d'activité dont les services, les droits de propriété intellectuelle et les mesures d'investissement liées au commerce, correspond largement aux attentes exprimées par le gouvernement québécois, qui l'interprète comme étant complémentaire à l'ALÉ et à l'ALENA<sup>177</sup>.

## Conclusion

De 1981 à 1994, trois évolutions majeures d'ordres économique, politique et idéologique, ont balayé le monde capitaliste, transformant au passage les styles de gouvernance, les priorités politiques et la conduite des relations internationales. En effet, l'émergence de l'idéologie néolibérale, la crise économique du début des années 1980 et l'accélération de la mondialisation dans sa parure libre-échangiste, qui nous l'avons vu, constituent des évolutions interconnectées qui se renforcent mutuellement, ont eu un impact immense sur l'ensemble de l'action gouvernementale de tous les gouvernements capitalistes, le Canada et le Québec compris. Il était donc nécessaire, dans le cadre de ce mémoire sur l'évolution de l'appareil diplomatique québécois, de s'attarder sur l'impact de ces changements au Québec, en vertu du fait que l'activité internationale ne peut être que l'extension naturelle des priorités gouvernementales internes. Afin de mesurer l'impact de ces évolutions sur la conception et la pratique des relations internationales, nous avons analysé les deux livres blancs de politique internationale publiés par le gouvernement québécois au fil de la période, pour arriver à la conclusion que ces changements sont plus que perceptibles : ils ont été déterminants.

---

176 John Ciaccia, « Le rôle essentiel du Québec sur la scène internationale », dans Stéphane Paquin (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 271.

177 Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, *Examen de la mise en œuvre et des évaluations de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, 1989-1993*, 1996, p. 16.

## **Conclusion**

À compter du milieu des années 1990, la transformation de l'appareil diplomatique québécois depuis un réseau de contacts formels et informels avec des gouvernements étrangers vers une institution bien rodée essentiellement au service des intérêts économiques du Québec (et de ses entreprises) était à peu près achevée. Au courant des années suivantes, il allait affronter de nombreux défis nouveaux, sans toutefois changer d'orientation fondamentale.

Au fil de ce mémoire, nous avons vu que le gouvernement québécois entretient des liens avec des gouvernements étrangers dès le tout début de son existence politique moderne à partir de 1867 et non pas simplement à partir de la Révolution tranquille, comme certains auteurs le sous-entendent. L'intensité de ces liens avec l'étranger sont essentiellement fonction des grandes transformations affectant le système capitaliste international au grand complet. De 1867 à 1973, la diplomatie québécoise prend de l'expansion ou recule en fonction du contexte international : expansion pendant les périodes de prospérité économique et de croissance de la taille de l'État des gouvernements capitalistes, et recul en temps de guerre et de crises économiques internationales. Vers la fin de la période, la politique internationale du gouvernement est institutionnalisée politiquement et juridiquement, notamment grâce à la formulation de la doctrine Gérin-Lajoie, qui s'appuie sur les dispositions constitutionnelles propres au Canada pour justifier et élaborer la politique internationale québécoise. Pendant les années 1960, l'activité internationale du gouvernement québécois progresse à un rythme sans précédent, à l'instar des autres domaines d'activité gouvernementale, au moment où le Québec rattrape un retard relatif dans l'expansion des champs d'action gouvernementaux par rapport aux autres gouvernements capitalistes ailleurs dans le monde.

Dans la période encadrée par les crises économiques de 1972-73 et de 1981-82, marquée par des secousses internationales issues des tensions économiques profondes accumulées pendant l'ère de prospérité des Trente Glorieuses, les relations internationales du Québec se focalisent davantage sur les questions économiques, essentiellement la quête de capitaux étrangers et la projection d'une image de marque positive sur les marchés étrangers. Nous avons aussi vu que malgré les grandes divisions en matière de politique interne dans cette période (particulièrement sur le plan de l'avenir constitutionnel du Québec), les gouvernements québécois successifs, fédéralistes et souverainistes confondus, transforment les relations internationales avec une remarquable continuité. La diplomatie québécoise poursuit son extension géographique et sectorielle, autant quantitativement que qualitativement, tout en étant de plus en plus perçue comme un outil à la disposition du gouvernement servant à faciliter

l'intégration du Québec dans l'économie mondiale, passant progressivement d'un réseau de contacts politiques à une institution formelle aux allures de firme de marketing international.

Puis, dans la période allant de la crise économique de 1981-82 à la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1994, l'enchâssement de l'appareil diplomatique québécois dans le climat économique, idéologique et politique international devient encore plus étroit. La montée internationale de l'idéologie néolibérale a des répercussions directes dans l'ensemble de l'activité gouvernementale au Québec, l'activité internationale comprise. Ainsi, la diplomatie québécoise sert de plus en plus à contribuer à l'atteinte des objectifs économiques inspirés du paradigme néolibéral, dont notamment la réduction du rôle de l'État dans l'économie, la valorisation de l'entreprise privée et de l'esprit entrepreneurial et l'adaptation au contexte économique marqué par la libéralisation des échanges et l'accélération de l'interdépendance économique.

Ces objectifs ne remplacent pas les objectifs précédents ; ils s'y ajoutent et les renforcent. Le désir d'attirer des investissements de l'étranger et de projeter à l'extérieur une image de marque positive n'est pas abandonné, mais plutôt adapté et accéléré. Encore plus que dans la période précédente, l'appareil diplomatique québécois est perçu davantage comme un outil d'adaptation au contexte économique international que comme un réseau de contacts politiques et culturels. Cette transformation est clairement observable tant dans le contenu que dans le ton discursif des deux livres blancs de politique internationale publiés par le gouvernement québécois au fil de la période, soit *Le Québec dans le monde, le défi de l'interdépendance : Énoncé de politique de relations internationales* (1985) et *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon : Éléments d'une politique d'affaires internationales* (1991), premières formulations officielles des objectifs et des modalités de la politique internationale du Québec. En plus de cette évolution du discours officiel, la transformation s'exprime dans les actions concrètes du gouvernement québécois dans le domaine international, alors qu'il consacre toujours davantage d'énergie à promouvoir ses intérêts économiques. En effet, le rôle de l'appareil diplomatique québécois est de plus en plus associé à la promotion des exportations des entreprises québécoises, particulièrement vers les États-Unis, ainsi qu'à la promotion du libre-échange dans une version qui concorderait avec les intérêts particuliers du Québec.

Au total, nous avons fait la démonstration que c'est l'évolution du contexte économique et idéologique international qui, depuis l'émergence du Québec dans sa forme politique moderne, oriente le sens que prennent ses relations avec l'étranger. Toutefois, il est également possible d'interpréter le propos de ce mémoire dans la perspective inverse. Plus spécifiquement, l'étude de l'évolution des

relations internationales du gouvernement québécois peut être instrumentale dans l'étude plus large de l'évolution idéologique de l'État québécois lui-même. Il aurait été possible de contribuer à cette étude par la voie d'un autre domaine d'action gouvernementale, comme l'histoire du système de santé public, l'histoire du système d'éducation ou encore l'histoire des relations travail. Nous aurions aisément pu, par exemple, faire la démonstration de la pénétration de l'idéologie néolibérale dans l'action gouvernementale en écrivant sur l'histoire des conflits qui ont opposé le gouvernement québécois aux syndicats nationaux, au fil de la période étudiée. Dans cette perspective, l'originalité de ce mémoire réside dans le fait que c'est à travers les relations internationales que cette évolution est abordée. Nous estimons toutefois que ce choix était judicieux, car nous postulons que c'est précisément l'environnement international qui est responsable des grandes orientations du gouvernement québécois. L'étude de l'appareil diplomatique du Québec permet ainsi de traiter simultanément des transformations d'envergure internationale et de l'évolution des priorités gouvernementales locales.

Comme annoncé en introduction, nous avons évité de donner un ton prescriptif à ce mémoire, qui aurait proposé une marche à suivre ou une autre dans le dossier des relations internationales. Dans le cadre de la rigueur budgétaire du gouvernement québécois actuel, il est loin d'être impossible que le réseau diplomatique que le Québec s'est construit au fil des années subisse de nouvelles coupures et de nouvelles fermetures. S'agirait-il de sages décisions dans un contexte de déficit budgétaire, ou s'agirait-il plutôt d'erreurs à moyen terme, qui nuiraient à la future croissance économique du Québec? Voilà une question que nous laisserons à d'autres. Dans ce mémoire, nous avons plutôt proposé une relecture, ou plutôt jeté les fondements d'une relecture de l'histoire des relations internationales du Québec, espérant contribuer modestement à la réflexion intellectuelle que de telles décisions de société imposent. Comme nous l'avons proposé en introduction, les relations internationales du gouvernement québécois et du ministère qui leur sont aujourd'hui rattachées (le MRIF) s'inscrivent dans une évolution historique qu'il convient de comprendre afin de situer les questionnements actuels dans leur perspective temporelle.

Notre intention n'était toutefois pas de camper notre analyse dans une perspective « présentiste ». S'il faisait partie de notre ambition que ces réflexions apportent de l'eau au moulin des discussions actuelles, nous cherchions surtout à contribuer à combler une certaine lacune dans l'historiographie québécoise, qui fut présentée en introduction. Peut-être car l'histoire économique et politique a trop peu d'adeptes au Québec, peut-être parce que la période couverte est encore trop récente ou peut-être encore parce qu'elles ne sont pas assez spectaculaires, les relations internationales

du Québec après la période mouvementée de la Révolution tranquille ont reçu que très peu d'attention de la communauté historienne. Le récit existant de cette évolution historique est essentiellement le produit du travail des spécialistes de la science politique, qui ont fait paraître un grand nombre d'études fort intéressantes, mais en grande partie dépourvues d'historicité. Celles-ci ont pour la plupart été justement conçues avec une visée prescriptive, souffrant ainsi d'un certain biais d'époque (les analyses sont formulées en fonction des problèmes actuels auxquels les auteurs proposent des solutions). De plus, comme il a été maintes fois répété dans ce mémoire, le récit historique issu de ces études a jusqu'ici souffert d'une trop grande attention portée aux facteurs purement internes dans leur compréhension des enjeux internationaux du Québec : concurrence administrative entre Ottawa et Québec, tension entre souverainistes et fédéralistes, luttes de compétences constitutionnelles, défense culturelle et autres priorités politiques internes. En offrant une analyse qui met l'accent sur l'influence de l'environnement économique et idéologique mondial, nous espérons avoir jeté les bases d'un nouveau récit plus souple, plus compréhensif, mais surtout, plus exact. Nous espérons, à tout le moins, avoir fait la démonstration que la machine des relations internationales du Québec n'est pas une entité qui évolue hors du temps : l'histoire de la politique extérieure québécoise est une démarche s'inscrivant dans l'histoire canadienne, dans l'histoire nord-américaine, dans l'histoire économique internationale et surtout dans l'histoire internationale du capitalisme et du néolibéralisme.

Par ailleurs, ce constat vaut pour bien d'autres facettes de l'histoire du Québec contemporain. Nous croyons que l'histoire, qu'elle soit économique, politique, sociale, intellectuelle ou même artistique gagne à être abordée dans la perspective de l'évolution transnationale des mentalités. En effet, malgré les spécificités de son parcours historique particulier, le Québec n'est qu'un seul morceau de la société occidentale et *a fortiori* du monde : son histoire est donc indissociable du contexte international. Cela peut paraître simpliste ou évident, mais il reste qu'une grande partie de l'historiographie québécoise jusqu'à aujourd'hui demeure résolument ancrée dans les considérations locales. Une plus grande attention accordée à l'enchâssement du parcours historique québécois dans le parcours mondial serait bénéfique pour l'ensemble des champs historiographiques québécois et nous espérons que ce mémoire a également contribué à en faire la démonstration.



## Bibliographie

### 1. Sources primaires

Dansereau, Suzanne. « L'Ontario songe à contester la constitutionnalité de l'ALENA », *La Presse*, 9 Août 1993.

Gérin-Lajoie, Paul. « Allocation prononcée par M. Paul Gérin-Lajoie, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Éducation, devant les membres du corps consulaire de Montréal », Québec, Ministère de Relations internationales, 12 avril 1965.

Hunter, Todd. *Les répercussions de l'ALÉ et de l'ALÉNA: que disent les publications récentes?* Ottawa, Direction de l'analyse commerciale et économique EET, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, 1998. 87 pages.

Montréal, Chambre de commerce de Montréal. *Un siècle à entreprendre*, Éditions Libre Expression, 1987. 191 pages.

Montréal, Conseil du patronat du Québec, *ALENA : les objectifs du Canada et du Québec ont été atteints : mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec*, 1993. 24 pages

Montréal, Journal « Les Affaires » (1980-1990), TC Media.

Ottawa, Gouvernement du Canada, *Fédéralisme et relations internationales* (par l'honorable Paul Martin), 1968. 61 pages.

Ottawa, Gouvernement du Canada, *Fédéralisme et conférences internationales sur l'éducation*, 1968. 73 pages.

Ottawa, Gouvernement du Canada, *Accord de libre-échange nord-américain: vue d'ensemble et description*, 1992. 105 pages.

Ottawa, Gouvernement du Canada, Affaires extérieures et commerce extérieur. *L'ALÉNA: Qu'en est-il au juste?*, 1993. 110 pages.

Québec, Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, *Mémoire sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, 1992. 16 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires intergouvernementales. *Document de travail sur les relations avec l'étranger : notes préparées par la délégation de Québec*, 1969. 35 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires intergouvernementales. *Opération Amérique : orientation et objectifs*, 1978. 10 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales. *Recueil des ententes internationales du Québec*, 1984. 192 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales. *Le Québec dans le monde. Le défi de l'interdépendance. Énoncé de politique de relations internationales*, 1985. 204 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du commerce et de la technologie. *Adaptation des entreprises et l'Accord de libre-échange : rapport des consultations*, 1988. 75 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales. *Rapport Annuel*, [1988-1993].

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales. *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, 1991. 228 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales. *La libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique : les enjeux dans une perspective québécoise*. 1992. 70 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, Direction générale de la politique commerciale. *Le Québec et l'Accord de libre-échange nord-américain*, 1993. 96 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, *Le Québec : partenaire d'avenir en Amérique*, 1995. 55 pages.

Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales. *Guide de la pratique des relations internationales du Québec*, 2000. 364 pages.

## 2. Ouvrages monographiques

- Adda, Jacques. *La mondialisation de l'économie : Genèse*. Paris, Éditions de la découverte, 2007. 128 pages.
- Aubé, Réjean et Pierre-Paul Proulx. *Commerce extérieur du Québec, 1981-1998 : Étude spéciale : Les effets de l'ALÉ et de l'ALÉNA sur les économies canadienne, québécoise et américaine*. Québec, l'Institut coll. « Économie », 1999. 129 pages.
- Balthazar, Louis et Alfred O. Hero. *Le Québec dans l'espace américain*. Montréal, Québec/Amérique, 1999. 384 pages.
- Balthazar, Louis, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dirs.). *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992)*. Québec, Septentrion, 1991. 312 pages.
- Beaud, Michel. *Histoire du capitalisme, 1500-2010*. Paris, Le Seuil, 2010. 456 pages.
- Bélanger, Louis. *Deux analyses sur l'évolution de la politique internationale du Québec (1989-1992)*. Québec, HEI, 1996. 116 pages.
- Bernier, Luc. *De Paris à Washington : la politique internationale du Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996. 173 pages.
- Bibeau, Jean-Pierre. *Introduction à l'économie internationale (5<sup>e</sup> édition)*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2004. 402 pages.
- Blake, Raymond B. (éd.). *Transforming the Nation : Canada and Brian Mulroney*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007. 456 pages.
- Blancheton, Bertrand. *Histoire de la mondialisation*. Bruxelles, De Boeck, 2008. 152 pages.
- Bouchet, Michel-Henry. *La globalisation: Introduction à l'économie du nouveau monde*. Paris, Pearson Éducation, 2005. 394 pages.
- Bouret, Renaud. *Relations économiques internationales (3<sup>e</sup> édition)*. Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2003. 424 pages.
- Brault, Julien. *Robert Bourassa : biographie*. Montréal, Éditions Les Malins, 2010. 379 pages.
- Brown, Douglas M. et Earl H. Fry. *States and Provinces in the International Economy*. Berkeley, Institute of Governmental Studies Press, 1993. 248 pages.

Brunelle, Dorval, Yves Bélanger et Chrstian Deblock. *L'intégration économique et ses effets sur les gouvernements infra-étatiques : de l'ALÉ à l'ALÉNA et au-delà*. Chicoutimi, J.-M. Tremblay, coll. « Classiques des sciences sociales », 2004. 37 pages.

Dickinson, John A. et Brian Young. *A Short History of Quebec (4th edition)*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008. 436 pages.

Duchacek, Ivo, Latouche, Daniel et Garth Stevenson (dir). *Perforated Sovereignties and International Relations: Trans-Sovereign Contacts of Subnational Governments*. New York, Greenwood Press, 1988. 234 pages.

Duguay, Gilles. *Le triangle Québec-Ottawa-Paris: récit d'un ancien ambassadeur canadien*. Québec, Septentrion, 2010. 628 pages.

Duruplé, Gilles et Benoît Tétrault. *L'impact de l'Accord du libre-échange sur le commerce bilatéral entre le Québec et les États-Unis*. Montréal, Caisse de dépôt et placement du Québec, Direction des affaires stratégiques, 1994. 34 pages.

Fortin, Pierre. *Chômage, inflation et régulation de la conjoncture économique au Québec*. Montréal, Insitut C.D. Howe, coll. « Accent Québec », 1980. 144 pages.

Fraser, Matthew. *Quebec Inc.: French-Canadian Entrepreneurs and the New Business Elite*. Toronto, Key Porter Books, 1987. 280 pages.

Frieden, Jeffry A.. *Global Capitalism, Its Rise and Fall in the Twentieth Century*. New York, W.W. Norton & Company, Inc., 2006. 556 pages.

Galarneau, Claude. *La France et l'option canadienne (1760-1815)*. Québec, Les Presse de l'Université Laval, 1970. 401 pages.

Godin, Pierre. *René Lévesque, l'homme brisé : 1980-1987*. Montréal, Boréal, 1994. 603 pages.

Hart, Michael. *Decision at Midnight : Inside the Canada-US Free Trade Negotiations*. Vancouver, UBC Press, 1994. 456 pages.

Hart, Michael. *A Trading Nation: Canadian Trading Policy from Colonialism to Globalization*. Vancouver, UBC Press, 2002. 576 pages.

Harvey, David. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford, Oxford University Press, 2005. 247 pages.

Hilliker, John et Donald Barry. *Le ministère des Affaires extérieures du Canada. Volume II : L'essor, 1946-1968*. Québec, Les presses de l'Université Laval, 1990. 488 pages.

Keating, Michael. *Paradiplomacy in Action : The Foreign Relations of Subnational Governments*. New York, Routledge, 1999. 232 pages.

Lachapelle, Guy (dir.). *Le destin américain du Québec: américanité, américanisation et anti-américanisme*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2010. 344 pages.

Lachapelle, Guy (dir.). *Quebec Under Free Trade: Making Public Policy in North America*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995. 410 pages.

Lachapelle, Guy et Robert COMEAU (dirs.). *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2003. 406 pages.

Lachapelle, Guy et Stéphane Paquin (dir.). *Mastering Globalization: new sub-states governance and strategies*. New York, Routledge, 2005. 208 pages.

Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec : de 1960 à 1970*. Sillery, Septentrion, 1995. 456 pages.

Lamonde, Yvan. *Ni avec eux ni sans eux: le Québec et les États-Unis*. Québec, Nuit blanche, 1996. 120 pages.

Landry, Bernard. *Le sens du libre-échange, ou le commerce sans frontières*. Montréal, Québec/Amérique, 1987. 189 pages.

Lavoie, Yolande. *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930 : mesure du phénomène*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972. 87 pages.

Linteau, Paul-André, Durocher, René, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1989. 834 pages.

Lisée, Jean-François. *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québec*. Montréal, Boréal, 1990. 577 pages.

Massart-Piérard, Françoise (dir.). *L'action extérieure des entités subétatiques : Approche comparée Europe – Amérique du Nord*. Louvain-la-Neuve (Belgique), Presses universitaires du Louvain, 2008. 178 pages.

Meren, David. *With Friends Like These : Entangled Nationalisms and the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970*. Vancouver, UBC Press, 2012. 355 pages.

Michelmann, Hans J. et Panayotis Soldatos (dirs). *Federalism and International Relations : the Role of Subnational Units*. Oxford, Oxford University Press, 1990. 322 pages.

Michaud, Nelson et Kim Richard Nossal (eds.). *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*. Vancouver, UBC Press, 2001. 326 pages.

Morin, Claude. *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Boréal, 1987. 476 pages.

Noda, Shiro. *Entre l'indépendance et le fédéralisme : 1970-1980. La décennie marquante des relations internationales du Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001. 333 pages.

Norel, Philippe. *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*. Paris, Le Seuil, 2004. 579 pages.

Painchaud, Paul (dir.). *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977. 643 pages.

Paquin, Stéphane (dir.). *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. 230 pages.

Paquin, Stéphane (dir.). *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB, 2006. 357 pages.

Paquin, Stéphane. *Paradiplomatie et relations internationales: théorie des stratégies internationales des régions face la mondialisation*. Bruxelles, Peter Lang, 2004. 189 pages.

Patry, André. *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980. 167 pages.

Payette, Jean-François. *Introduction critique aux relations internationales du Québec: le mythe d'une politique étrangère*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011. 154 pages.

Roussel, Luc. *Les relations culturelles du Québec avec la France : 1920-1965*. Thèse de Ph. D. en histoire, Université Laval, Québec, 1984. 460 pages.

Strange, Susan. *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge, Cambridge University Press, 1996. 218 pages.

### 3. Articles de périodiques

Aird, Robert. « Les débuts d'une politique particulière au Moyen-Orient », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 108-116.

Audet, Michel. « Le gestionnaire de l'économie du Québec », dans Guy Lachapelle et Robert Comeau [dirs.], *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Prisme », 2003, pp. 91-105.

Bakvis, Peter. « Free Trade in North America : Divergent Perspectives Between Québec and English Canada ». *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993), pp.39-48.

Balthazar, Louis. « L'évolution du nationalisme québécois », dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu: comprendre les grands défis*. Montréal, PUM, 1992. pp. 647-667.

Balthazar, Louis. « Conscience nationale et contexte international », dans Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dirs.), *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992: enjeux et perspectives*. Québec, Septentrion, 2005. pp. 31-48.

Balthazar, Louis. « États-Unis: une relation primordiale », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 115-117.

Balthazar, Louis. « Les relations avec les États-Unis sous Lévesque, 1976-1985 », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 150-158.

Bastien, Frédéric. « Les relations franco-québécoises sous Bourassa, 1970-1976 », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 99-106.

Beaudoin, Louise. « La reconnaissance du Québec sur la scène internationale: illusion ou réalité? », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 279-283.

Bélanger, Louis. « The Domestic Politics of Quebec's Quest for External Distinctiveness », *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, no. 2 (2002). pp. 195-214.

- Bélanger, Louis, Gosselin, Guy et Gérard Hervouet. « Les relations internationales du Québec : effort de définition d'un nouvel objet d'études », dans *Revue québécoise de science politique*, no. 23 (hiver 1993). pp. 143-170.
- Bergeron, Marc-André. « Le Québec et l'Accord de libre-échange canado-américain, 1985-1987 », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 188-192.
- Bernier, Ivan et Jean-Philippe Thérien. « Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique », dans *Études internationales*, vol. 25, no. 3 (1994). pp. 453-486.
- Bernier, Luc. « Mulroney's International « Beau Risque » : The Golden Age of Québec's Foreign Policy », dans Nelson Michaud et Kim Richard Nossal (eds.). *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*. Vancouver, UBC Press, 2001. pp. 128-141.
- Biette, David. « Le Québec vu des États-Unis », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 1239-137.
- Blank, Stephen et Guy Stanley. « Québec and the Emerging Architecture of North America », dans *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993). pp. 9-22.
- Chaloux, Annie et Stéphane Paquin. « Le Québec sur la scène internationale : les raisons de son dynamisme », dans *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 13, no. 1 (2010), pp. 25-45.
- Charron, Daniel. « Le libre-échange pour contourner le risque: l'ALÉNA et l'indépendantisme au Québec », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no. 1 (automne 2001). pp. 41-50.
- Chavagneux, Christian. « La diplomatie économique : plus seulement une question d'États », dans *Pouvoirs*, no. 88 (janvier 1999). pp. 33-42.
- Ciaccia, John. « Le rôle essentiel du Québec sur la scène internationale », dans Stéphane Paquin (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 267-274.
- Colgan, Charles S.. « Economic Development Policy in Québec and the Challenges of a Continental Economy » dans *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993). pp. 69-84.



- Conklin, David W. « NAFTA : Regional Impacts », dans Keating, Michael et John Loughlin (dirs.), *The Political Economy of Regionalism*, Portland, Frank Cass, 1997. 491 pages.
- Côté, Jean-Roch. « Une analyse discursive de trois énoncés québécois de politique internationale », dans *Études internationales*, vol. 37, no. 1, 2006. pp. 121-138.
- Dehousse, Renaud. « Fédéralisme, asymétrie et interdépendance : aux origines de l'action internationale des composantes de l'État fédéral. », dans *Études internationales*, vol. 20, no. 2 (1989). pp. 283-309.
- Dieckhoff, Alain. « Le nationalisme dans le monde global », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no. 1 (automne 2001). pp. 30-40.
- Duchesne, Pierre. « Diplomatie préréférendaire », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 194-205.
- Fry, Earl H.. « The International Economic Relations of the Canadian Provinces », dans *British Journal of Canadian Studies*, vol. 8, no. 1, 1993. pp. 1-12.
- Fry, Earl H.. « The Future Political Status of Québec : Implications for U.S.-Québec Economic Relations », dans *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993). pp. 49-68.
- Fry, Earl H.. « Quebec Confronts Globalization: A Model for the Future? », dans *Quebec Studies*, no. 30, (Printemps-Été 2000). pp. 57-69.
- Fry, Earl H.. « Quebec's Relations With the United States », dans *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, no. 2 (2002). pp. 323-343.
- Gosselin, Guy et Gordon Mace. « La politique internationale du Québec après l'échec du Lac Meech », dans Balthazar, Louis, Laforest, Guy et Vincent Lemieux, *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992: enjeux et perspectives*. Québec, Septentrion, 2005. pp. 219-243.
- Hart, Michael, « Free Trade and Brian Mulroney's Economic Legacy », dans Raymond B. Blake (éd.), *Transforming the Nation : Canada and Brian Mulroney*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007. pp. 61-79.
- Inomata, Tadanori. « Quebec and Asia : Lessons of Japan-Quebec Relations in the Post-Referendum Period », dans *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, no. 2 (2002). pp. 259-292.
- Keating, Michael. « L'après souveraineté. Les nations dans le nouvel ordre mondial », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no. 1 (automne 2001). pp.145-150.

Létourneau, Jocelyn. « Le Canada et l'ALÉNA: fondements, enjeux et évaluation », dans *British Journal of Canadian Studies*, vol. 9, no. 1 (1994). pp. 97-129.

Lisée, Jean-François. « Comment le Québec est devenu une région-État nord-américaine », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 239-261.

Martin, Pierre. « When Nationalism Meets Continentalism : The Politics of Free Trade in Quebec », *Regional and Federal Studies*, vol. 5, no. 1 (1995). pp. 1-27.

Michaud, Nelson. « La doctrine Gérin-Lajoie », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 263-276.

Michaud, Nelson et Kim Richard Nossal. « Diplomatic Departures? Assessing the Conservative Era in Foreign Policy », dans Nelson Michaud et Kim Richard Nossal (eds.), *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*. Vancouver, UBC Press, 2001. pp. 290-295.

Molinario, Ines. « Quebec in Europe : Constraints and Opportunities », dans *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, no. 2 (2002). pp. 239-258.

Morin, Claude. « L'obstacle oublié », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 253-256.

Paquin, Stéphane. « Le fédéralisme et les relations internationales du Canada : l'inévitable construction d'une diplomatie à palier multiples? », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 23-47.

Paquin, Stéphane. « Les nouvelles relations internationales du Québec et la paradiplomatie identitaire », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no. 1 (automne 2001). pp. 13-29.

Paquin, Stéphane. « Quelle place pour les provinces canadiennes dans les organisations et les négociations internationales du Canada à la lumière des pratiques au sein d'autres fédérations ? », dans *Canadian Public Administration*, vol 48, no. 4 (2005). pp. 477-505.

Paquin, Stéphane. « Les relations internationales du Québec avant la Révolution tranquille », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 13-21.

- Paquin, Stéphane. « Les relations internationales du Québec sous Lesage, 1960-1966 », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 23-38.
- Paquin, Stéphane. « Les relations internationales du Québec sous Johnson et Bertrand, 1966-1970 », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 40-54.
- Paquin, Stéphane. « La relation Québec-Paris-Ottawa et l'Agence de coopération culturelle et technique », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 62-73.
- Paquin, Stéphane. « Les relations internationales du Québec sous Bourassa, 1985-1994 », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 172-186.
- Poulin, Philippe. « Les relations franco-québécoises sous Lévesque, 1976-1985 », dans Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2006. pp. 129-139.
- Proulx, Pierre-Paul. « Les effets de l'ALÉ et de l'ALÉNA sur les économies du Canada et du Québec: Examen des études récentes », dans *Association des économistes québécois. Congrès (24e : 1999 : Hull, Québec). Les défis de gouvernance à l'aube du XXIe siècle*. Montréal, Association des économistes québécois, 1999. pp. 45-66.
- Proulx, Pierre-Paul. « L'ALÉNA, le Québec et la mutation de son espace économique », dans *Les régions frontalières: un laboratoire de l'intégration européenne*, Association des sciences régionales de langue française, 1993. pp. 1-36.
- Proulx, Pierre-Paul, « Quebec in North America: From a Borderlands to a Borderless Economy », dans *Quebec Studies*, no. 16 (Printemps-Été 1993). pp. 23-37.
- Rémillard, Gil. « La doctrine Gérin-Lajoie au cœur de l'évolution du fédéralisme canadien », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 257-265.
- Robichaud, Daniel. « Les relations internationales du Québec sous Robert Bourassa (1985-1994) », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no. 2 (2008). pp. 315-324.
- Roswell, Ben. « The Federal Context : Ottawa as Padlock or Partner? », dans *American Review of Canadian Studies*, vol. 32, no. 2 (2002). pp. 215-238.

Tardif, Jean. « Doctrines et politique au défi de l'action », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 97-113.

Tomlin, Brian W.. « Leaving the Past Behind : The Free Trade Initiative Assessed », dans Nelson Michaud et Kim Richard Nossal (eds.), *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*. Vancouver, UBC Press, 2001. pp. 45-58.

Wilhelmy, Diane. « Les relations entre le Québec et les États-Unis », dans Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. pp. 119-127.

